

CITÉ DE MAISONNEUVE

GREFFE

Dossiers administratifs
thématiques

Obligations

5 novembre 1895 -
5 février 1917

P25/B1,55

1068-2-1

2

Diverses personnes ou Compagnies désirant acheter
débentures

De 1899 à 1911 incl'nt.

Sun Life Ass.Co.of Canada Montréal
Central Canada Loan & Savings Co. Toronto
E.H.Gay & Co. Montréal
Geo.A.Stimson & Co, Toronto
United States Mortgage & Trust Co. New York
The Ontario Securities Co.Ltd. Toronto
The Dominion Securities Corporation Ltd. Montréal
La Sauvegarde, Montréal
The Municipal Trust Co.Ltd, Montréal
A. Douglas Gurd & Co, Montréal

P25/B1,55

K 2 4 6



R. MACAULAY
President

2

HON. W. OGILVIE
Vice-President

1871-1911

T. B. MACAULAY
Secretary and Actua

Assurance Company of Canada

HEAD OFFICE : MONTREAL.

IN ALL CORRESPONDENCE ABOUT POLICIES
PLEASE REFER TO THEIR NUMBERS
O. LEGER,
MANAGER FRENCH DEPARTMENT
FOR MONTREAL AND DISTRICT.

Montreal, le 3 mars, 1911.

A Monsieur le Maire,

Maisonneuve,

Hochelaga.

Cher Monsieur,-

J'ai le plaisir de vous annoncer que je suis en position de vous prêter pour votre Corporation, votre Municipalité ou pour vos Ecoles le montant que vous aurez besoin à de longs termes et à un taux d'intérêt très bas.

Je fais faire les débentures moi-même et au lieu d'avoir à payer de \$100 à \$150,-comme cela se fait souvent, je ne vous chargerai que \$30,y compris l'examen de vos papiers par mon avocat.

Je vous prêterai avec ou sans fonds d'amortissement.

Votre bien dévoué,

O. Leger, per P.

7 Mars 1880.

Mr. L. O. Léger,
Montréal.

70/00

Monsieur,-

J'ai reçu instructions de Mr. le Maire de cette
Ville de vous dire qu'il a reçu la vôtre en date du 3
courant et qu'en temps et lieu il lui donnera toute l'at-
tention voulue.

J'ai l'honneur d'être,

Votre très humble serviteur,

M. G. Emond Secrétaire

de la Ville de Maisonneuve.

1068

~~87-1~~ 900 Central Canada Loan and Savings Co'y

COR. KING AND VICTORIA STS.,

Toronto, OCT 16 1900

CANADA

Dear Sir,—

We understand that your Municipality is about to issue \$10000⁰⁰ of Debentures for Bonuses to
Royal and Slater Shoe Companies,

Will you kindly advise us as to when these bonds will be placed on the market, and oblige,

Rep W/10/1900
for award & aw.
[Signature]

Yours truly

[Signature] Secretary.

Central Canada Loan and Savings Co'y

Government,
Municipal and
Corporation
BONDS and
STOCKS
Bought and Sold.

PRIVATE POST CARD



*Town Clerk,
Maisonneuve,
P. Q.*

E. H. GAY & CO.
BONDS,
CANADA LIFE BUILDING,
TELEPHONE, MAIN 1907.

MONTREAL, Oct. 23 1900.

190

Town Clerk,

Maissoneuve, P. Q.

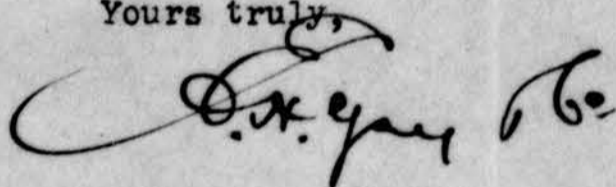
Dear Sir:-

We notice that the town council has passed a by-law granting bonuses of \$10,000 to the Slater Shoe Co. and the Royal Shoe Co.

Please let us know when bonds for this purpose will be on the market, and in the meantime we would thank you to kindly fill up and return to us the enclosed form.

Yours truly,

Dict. F. H. M.
encl.



Rep 53/10/1900

*Lavrenap... intention... de...
par... d... moment*

P25/B1,55

0 6

K 2 4 6

Geo. A. Stimson & Co.
Government, Municipal and Railway Debentures.

24 & 26 KING ST. WEST.

Toronto, Canada May 22nd 1905.

Official Stationer for G. A. Stimson & Co., Toronto

[Handwritten signature]

The Secretary Treasurer,
Maisonneuve, Que.

Dear Sir,-

We notice from the newspapers that you have voted \$175,000. towards paying off indebtedness of the Town, Etc., and we presume debentures will be issued for this purpose. We enclose herewith one of our blank forms, and will be pleased to have it returned filled out, giving us the particulars of the issue, as well as the latest statistics of your Town. If the debentures are not to be issued at present, you might let us have any information you may have, as well as about when you think they will be ready for the market.

Yours truly,

[Handwritten signature: Geo. A. Stimson & Co.]

Encl .

1,008.500
170
1,178.500

Please fill out every blank.

Official Statement for G. A. Stimson & Co., Toronto

Municipality of Maisonneuve, Que.

INFORMATION RE MUNICIPALITY

Assessed valuation for taxation		\$ 5,705,015. ⁴⁵
<i>Corrected</i> Estimated true value of taxable property within Municipal Limits	25%	\$ 5,677,967. ⁷⁰
Estimated value of property exempt from taxation		\$ 40,812. ⁷⁹
Floating Debt		\$ 1,183,200. ⁰⁰
Total Debenture Debt (for all purposes including present issue)		
x Sinking Fund in hand or invested		\$.....
x Water Works Debenture Debt		\$.....
x Electric Light or Gas Debenture Debt		\$.....
x Local Improvement Debt		\$.....
Local Improvement Debt		\$.....
Total value of Assets owned by Municipality		\$.....
x Revenue (after paying running expenses) from Water Works		\$.....
x " " " " " Electric Light or Gas Works		\$.....
Present rate of Taxation	General 1-05 100 School 2-00	
Present Population	4,500. 20 years ago 1896 -	

PARTICULARS OF DEBENTURES ABOUT TO BE ISSUED

Total amount of issue \$... 175,000.00

Principal, Repayable in... At O. years.

" Repayable by ~~instalments~~ ^{at} end of term... 40 years

Interest payable on... 1... days of May ... and... 7th day of Nov. each year.

Purpose of issue... improvements

Debentures to be dated... 1st of May 1905

Denominations of debentures \$... 1000

Issued under By-Law No. 117

Are they issued under the authority of a Special Act? no. If so, what year passed? 61 Vict c 57.

Interest and principal payable at Banque de Nouvelle Montreal.

Are Coupons for interest attached? yes

Are any other debentures likely to be issued this year by your Municipality? no

If so, what amount and when?

All the foregoing information is, I believe, correct.

..... Municipal Clerk.

Dated June 14th 1905.

Address..... Maisonneuve

GEORGE M. CUMMING, PRESIDENT
LUTHER KOUNTZE, VICE PRESIDENT
JAMES TIMPSON, VICE PRESIDENT
EBEN S. THOMAS, VICE PRESIDENT
CLARK WILLIAMS, VICE PRESIDENT
CALVERT BREWER, SECRETARY
CARL G. RASMUS, TREASURER
WILLIAM C. IVISON, ASST. TREASURER
ALEXANDER PHILLIPS, MGR. FOREIGN DEPT.
CHAS. B. COLLINS, MGR. WEST END OFFICE

United States Mortgage & Trust Company

THE MUTUAL LIFE BUILDING
55 CEDAR STREET NEW YORK
CABLE ADDRESS "TRUSTOAGE"

Ter-C

1068/905

May 24, 1905.

Honorable Town Treasurer,
Maisonneuve, Que.

Dear Sir:-

In view of the proposed issue of \$175,000. Improvement bonds of your Town, we invite attention to the method of this Company for the issue of public obligations, as described in the enclosed pamphlet.

The practical value of surrounding the issue of bonds with the effective safeguards provided by our method is shown by the higher prices paid for bonds advertised to be so issued, and by the continued use of the plan by many conservative municipalities.

Bonds certified by the Company aggregate more than \$70,000,000.

If you will kindly send us a brief description of the proposed issue, we will submit for your consideration an estimate of cost of issuing same in accordance with our method, cancelled specimen bonds and such additional information as you may desire.

There is no doubt that you would find our method of value, and we shall hope to hear from you at your convenience.

Yours very truly,


Secretary.

(Enclosure P.)

P25/B1,55

0 4

UNITED STATES OF AMERICA

\$1,000 \$1,000

MUNICIPAL BONDS
THEIR ISSUE AND
PROTECTION!

**OUTLINE OF
A METHOD
ADOPTED BY
HUNDREDS OF
MUNICIPALITIES**
THROUGHOUT THE UNITED STATES

PLEASE FILE THIS PAMPHLET AND
REFER TO IT WHEN ABOUT TO
ISSUE BONDS OR CERTIFICATES

United States Mortgage and Trust Company

The Mutual Life Building,
55 CEDAR STREET, NEW YORK.

Capital and Surplus, - - - \$5,000,000.

OFFICERS.

GEORGE W. YOUNG, - - - - President
LUTHER KOUNTZE, - - - - Vice-President
JAMES TIMPSON, - - - - Vice-President
EBEN B. THOMAS, - - - - Vice-President
CLARK WILLIAMS, - - - - Vice-President
EDWARD T. PERINE, - - - - Treasurer
CALVERT BREWER, - - - - Secretary
CARL G. RASMUS, - - - - Asst. Treasurer
ALEXANDER PHILLIPS, - - - - Manager Foreign Dep't
CHARLES B. COLLINS, - - - - Manager West End Office

EXECUTIVE COMMITTEE.

DUMONT CLARKE,
CHARLES D. DICKEY, LUTHER KOUNTZE,
CHARLES R. HENDERSON, RICHARD A. MCCURDY,
GUSTAV E. KISSEL, JAMES TIMPSON,
GEORGE W. YOUNG.



A PRACTICAL METHOD
FOR THE ISSUE OF
PUBLIC OBLIGATIONS,
SAFEGUARDING THE INTERESTS
OF BOTH THE ISSUING COMMUNITY
AND THE INVESTOR.

The principal thing to be considered by officials having charge of the sale of public obligations is the method of issue. On this depends results both as to price received and safety to the issuing community.

No one will question the desirability of issuing municipal bonds under the direction of a strong financial institution, which will not only serve the convenience of the officials by attending to all the details of the issue, relieving them

of unnecessary responsibility, but will also guarantee the genuineness of the bonds and provide a safe and convenient place of deposit for papers relating to the issue.

This is precisely what the United States Mortgage and Trust Company undertakes to do when bonds are issued under the Company's plan, which has now been in successful operation for several years.

The plan is at once business-like and methodical, embodying every feature which will tend to the security and convenience of the issuing municipality.

And, further, the Company has had prepared, for the production of bonds, costly and elaborately engraved steel plates, specially designed to render duplication practically impossible; thus affording, together with the other safeguards employed, ample protection against both accidental over-issue and subsequent forgery.

The paper used is made for this exclusive purpose and bears a distinctive watermark.

Every step in the preparation of the bonds is under the supervision of the Com-

pany, and every precaution is taken to prevent the improper use of either plates or paper.

The blank bonds are laid before the officials, for execution, by the Company's representative, and thereafter the certificate engraved on each bond, attesting its genuineness, is signed by an officer of the Company, and the bonds delivered to, or upon the order of, the proper officials.

Papers evidencing the manner of the preparation, execution and delivery of the bonds are then filed for future reference, and may be examined at a moment's notice by anyone interested.

The Municipal Bond Department of the Company is under the direction of men familiar with every detail of the business and municipal officials often express their appreciation of the assistance which the Company is enabled to render by placing at their command the results of experience gained in connection with the issue of bonds in almost every state of the Union.

One gratifying result of employing this method is in the higher price received for bonds advertised to be so issued, the additional premium uniformly

amounting to much more than the entire cost of issuing the securities. The Company's fees for issuing bonds under its plan are so moderate as to bring the cost within the means of the smallest municipality.

A larger pamphlet showing the value of the Company's plan to issuing communities, municipal officers, dealers, bankers loaning on bonds, and investors, and illustrating the dangers of present usage, will be mailed on request.

Municipal officers and others interested are invited to correspond with the Company in connection with any matter relating to the issue of bonds or other public obligations.



United States Mortgage and Trust Company

DIRECTORS.

FREDERICK O. BARTON,
Minot Hooper & Co., New York.
C. LEDYARD BLAIR,
Blair & Co., New York.
WILLIAM B. BOULTON,
Boulton, Bliss & Daliett, New York.
DUMONT CLARKE,
President American Exchange National Bank.
C. A. COFFIN,
President General Electric Company.
C. C. CUYLER,
Cuyler, Morgan & Co., New York.
CHARLES D. DICKEY,
Brown Bros. & Co., New York.
WILLIAM P. DIXON,
Counsellor at Law, New York.
ROBERT A. GRANNISS,
Vice-President The Mutual Life Ins. Co. of N. Y.
GEORGE G. HAVEN, JR.,
Strong, Sturgis & Co., New York.
CHARLES R. HENDERSON,
Banker, New York.
GUSTAV E. KISSEL,
Banker, New York.
LUTHER KOUNTZE,
Kountze Bros., Bankers, New York.
WILLIAM B. LEEDS,
Pres. Chicago, Rock Island & Pacific Railway Co.
CHARLTON T. LEWIS,
Counsellor at Law, New York.
RICHARD A. MCCURDY,
President The Mutual Life Insurance Co. of N. Y.
CLARENCE H. MACKAY,
President Commercial Cable Company.
ROBERT OLYPHANT,
Ward & Olyphant, New York.
CHARLES M. PRATT,
Secretary Standard Oil Co.
MORTIMER L. SCHIFF,
Kuhn, Loeb & Co.
EBEN B. THOMAS,
President Lehigh Valley R. R. Co.
JAMES TIMPSON,
Asst. Treasurer The Mutual Life Ins. Co. of N. Y.
ARTHUR TURNBULL,
Post & Flagg, New York.
CORNELIUS VANDERBILT,
New York.
GEORGE W. YOUNG,
President of the Company.

THE ONTARIO SECURITIES COMPANY
LIMITED

TEL. MAIN 3465

107 MANNING CHAMBERS

TORONTO, May 26th, 1905.

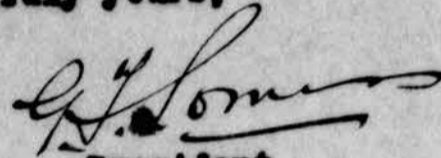
G.T.S.

Municipal Clerk,
Maisonneuve, P.Q.

Dear Sir:-

I notice by a news item that your municipality intend issuing debentures for \$175,000. If so, The Ontario Securities Company Limited will be pleased to make you a bid for same, and will thank you to have the enclosed form filled up and returned at your earliest convenience.

Truly yours,


President.

SUPERFINE

P25/B1,55

Maisonneuve, 30 Mai 1905.

United States Mortgage & Trust Company, 55 Cedar St., N.-Y.
Geo. A. Stinson & Co., 24 & 26 King St. West, Toronto.
The Ontario Securities Company, 107 Manning Chambers, Toronto.

Messieurs,-

J'accuse réception de la vôtre du 26 courant et ai l'honneur de vous dire que Mr. le Président du Comité des Finances de cette Ville vous communiquera en temps et lieu les informations requises au sujet de l'émission de \$175,000.00 de débetures de cette Ville, s'il le trouve nécessaire.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

W. J. G. G.
de la Ville de Maisonneuve.

P25/B1,55

15

**THE DOMINION SECURITIES CORPORATION,
LIMITED.**

CANADA LIFE BUILDING.

MONTREAL, Nov. 24th, 1905.

1068/915

M. G. Ecrement, Esq.,
Secretary-Treasurer,
Town of Maisonneuve, Que.,

Dear Sir:-

We notice an item in the papers to the effect that the Municipality of Maisonneuve proposes issuing bonds for the sum of \$15,000. bearing 4 $\frac{1}{2}$ % interest and payable in 40 years to cover the expenditure in connection with a new Park in the Town. When the Town is ready to negotiate the sale of these bonds, we would be glad if you would advise us as we would like to have an opportunity of tendering for same should we desire to do so.

Thanking you in anticipation,

Yours truly,

E. L. Donsworthy

McQ-M.

Manager.

P25/B1,55

6 Déc. 1905.

The Dominion Securities Corporation,

Montréal.


1068/905

Messieurs,-

J'accuse réception de la vôtre du 24 novembre dernier et en réponse je dois vous dire que rien n'est encore décidé au sujet de cet emprunt de \$15,000.00 et que dans le cas où il serait décidé, le Conseil de la Ville ne manquera probablement pas de vous demander votre soumission.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

 Sec.-Trés.
de la Ville de Maisonneuve.

Conseil de Direction :

M. G. N. DUCHARME,
PRESIDENT.
HON. J. A. QUIMET, C. P.
1ER VICE-PRESIDENT.
HON. F. L. BEIQUE, C. R.
2ME VICE-PRESIDENT.
HON. N. PERODEAU, N. P.
M. H. LAPORTE,
DE LA MAISON LAPORTE, MARTIN & CIE.
HON. R. DANDURAND, C. R.
HON. N. A. BELCOURT, C. R.
M. J. E. BEDARD, C. R.
M. J. M. WILSON,
DE LA MAISON BOIVIN, WILSON & CIE.
M. P. BONHOMME,
GERANT-GENERAL.
M. H. BOURASSA,
SECRETARE-TRESORIER
DR. E. P. LACHAPPELLE,
MEDECIN-GENERAL.

La Sauvegarde

COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUR LA VIE

CAPITAL
\$1,000,000

SIEGE SOCIAL :
7 PLACE D'ARMES
MONTREAL

TELEPHONE BELL : MAIN 4033

Montréal, 29 octobre 1908.

Monsieur le Secrétaire de la Municipalité de

Maisonneuve.

Monsieur,

1068/908

Notre institution pouvant disposer de \$35.000,
nous serions désireux de savoir si vous n'auriez pas des débetures
actuellement en vente, ou si vous êtes sur le point d'en émettre.

Une réponse par le prochain courrier, obligera,

Votre tout dévoué,



Gérant Général.

P.B./P.G.O./R.A.G.

P25/B1,55

31 Oct. 1908.

La Sauvegarde,

P. Bonhomme, Gérant-général,

Montréal.

1068/908
Mon Cher Monsieur,-

En réponse à la vôtre du 29 courant je dois
vous dire que les seules débetures que la Ville ^{est} à
vendre sont entre les mains de Mr. P. Wilson Smith, mais
la Ville est sur le point d'en émettre d'autres.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

M. G. Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

PRESIDENT :
HONORABLE H. B. RAINVILLE

TELEPHONE BELL. MAIN 1133
Sec. Trésorier:
ELZEAR ROY.

The Municipal Trust Co., Limited

CAPITAL : \$100,000.00

ACHATS ET VENTES DE BONS,
DEBENTURES ET OBLIGA-
TIONS DES GOUVERNEMENTS,
DES VILLES, VILLAGES,
COMMISSIONS SCOLAIRES,
ET AUTRES VALEURS,
NEGOCIABLES.
ADMINISTRATION DE
SUCCESSIONS, ETC.

Chambre 701, Edifice de la Banque de Québec,
11 Place d'Armes.

93/10

Montréal, (Canada) 25 novembre, 1910.

A Monsieur le Maire
et MM. les Conseillers
de Maisonneuve.

Messieurs,

1068/910

Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur les grands avantages que peut vous offrir la nouvelle Compagnie qui vient de s'organiser avec un fort capital et des alliances financières puissantes, "THE MUNICIPAL TRUST COMPANY" Limited.

Notre compagnie est prête à acheter des débentures et des bons au porteur de Villes et Villages et de Municipalités Scolaires et elle est aussi prête à écouler pour ces Municipalités leurs débentures ou valeurs.

Notre compagnie est aussi organisée de façon à faire exécuter tous travaux publics de pavages en asphalte ou autres et de trottoirs.

Nous accepterons même, selon les circonstances, des débentures en paiement de ces travaux, de sorte que les Municipalités faisant affaires avec nous bénéficieraient de profits considérables.

P25/B1,55

2 0

PRESIDENT :
H. B. RAINVILLE

TELEPHONE BELL. MAIN 1138

Sec. Trésorier:
RIZEAR ROY.

The Municipal Trust Co., Limited

CAPITAL : \$100,000.00

ACHATS ET VENTES DE BONS,
DEBENTURES ET OBLIGA-
TIONS DES GOUVERNEMENTS,
DES VILLES, VILLAGES,
COMMISSIONS SCOLAIRES,
ET AUTRES VALEURS,
NEGOCIABLES.
ADMINISTRATION DE
SUCCESSIONS, ETC.

Chambre 701, Edifice de la Banque de Québec,

11 Place d'Armes. *13/10*

Montréal, (Canada) 25 novembre, 1910.

-2-

qu'ils ne réaliseraient pas avec d'autres courtiers.

Nos relations avec des capitalistes et avec des Institutions Financières étrangères nous procurent des fonds à des taux avantageux, en sorte que nous pouvons, tout en réalisant des profits convenables pour nos actionnaires, donner à nos clients des prix défiant toute concurrence.

Nous vous prions de vous mettre en communication avec nous si vous désirez faire des emprunts ou entreprendre des travaux publics et nous serons heureux de vous faire des offres très intéressantes.

Veillez nous croire,

Vos tout dévoués,

THE MUNICIPAL TRUST CO. LIMITED.

Per *Rizear Roy*

Sec. Trés.

P25/B1,55

2

4

6

A. DOUGLAS GURD & CO.

CABLE ADDRESS: "DREWGURD."

160 ST. JAMES STREET,

MONTREAL, CANADA.

March 10th '21.

The Town Treasurer,

Maisonneuve, Que.

Dear Sir;-

1068/911

We are in a position to contract for loans of your town that are being issued from time to time, and in order that we may be familiar with the standing of your Town, we respectfully ask that we be furnished with your latest financial statement together with particulars of proposed issues.

Yours faithfully,

A. DOUGLAS GURD & COMPANY.

P.P. *R. M. L. Hunting*

H/W.

P25/B1,55

2 2

13th March 1911.

A. Douglass Gurd Co.
160 St. James St.,
C i t y.

Gentlemen,-

1068/911

Referring to yours of the 10th of March inst.
the matter was referred to the Finance Committee of this
Town, and I hope that it will comply to your requirements.

I remain

Yours truly,



Sec.-Treas.

of the Town of Maisonneuve.

1068-2-2

2

Diverses offres pour achat de débentures

De 1912 à 1915 incl'nt.

Hanson Bros. Montréal
Geo.A.Stimson & Co. Toronto
La Sauvegarde, Montréal.
Dominion Bond Co.Ltd. Toronto
H.O'Hara & Co. London, E.C.
Ontario Securities Co.Ltd. Toronto
Brent, Noxon & Co. Toronto
Théodore Langlois, Montréal
A.H.Martens & Co. Toronto
Spitzer Rorick & Co. Toledo, Ohio
L.J. Béique, Montréal
Hoehler Cummings & Prudden, Toledo, Ohio
Louis Marquis, Fraserville
The Provincial Trust Co. Montréal
W.E.Hamilton & Co. Montréal
J.A.Lespérance, Montréal
Canada Bond Corporation Ltd. Toronto
Napoléon Archambault, St.Charles Riv.Richelieu
Provincial Securities Ltd. Québec
J.E.Fréchette, Montréal

P25/B1,55

2 4

CABLE ADDRESS:
"HANSON"

2

*From the London
to the City*

HANSON BROS.
164 ST. JAMES STREET
MONTREAL.

6th July, 1912.

Oscar Dufresne, Esq.,
Chairman of Finance,
Maisonneuve.

Dear Sir,-

re - Maisonneuve - Bonds.

1068/912

As promised, we communicated to our friends, Messrs. Coates Son & Company, regarding a purchase of Maisonneuve Bonds, and the answer we have received from them is to the effect, that in view of the present condition of the market and the fact that the public do not seem to be taking any Canadian securities that are offered to them at the present time, no matter how tempting they may appear to be, they would in consequence advise postponement.

They further state that the underwriters at the present time are full up and look askance at any new offerings even though liberal terms may be given, and that until these conditions are relieved they hesitate to incur any further liabilities.

Under these circumstances, we are not prepared to make you any bid for the Maisonneuve Bonds and would strongly advise the city to hold the matter in abeyance until matters in London improve, when we shall be very glad to again take

Oscar Dufresne, Esq.

- 2 -

6th July, 1912.

the matter up with you and see if we cannot come to terms on
an issue.

Yours faithfully,
[Signature]

TORONTO.
CABLE ADDRESS,
"STIMSON" TORONTO.

LONDON, ENG.

CODES { ABC. 4TH EDITION.
LIEBERS & CLOUGHS
BROOMHALLS

2
Geo. A. Stimson & Co.
Government, Municipal and Railway Debentures.

Toronto, Canada. January 7, 1913.

The Secretary-Treasurer,
City Hall, Maisonneuve,
Que.

Dear Sir:

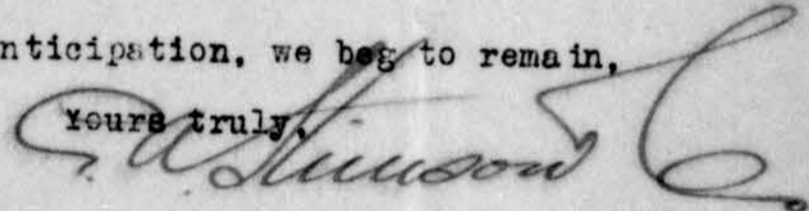
Re Maisonneuve Debentures.

1068/913
We understood that you had a considerable block of debentures a short time ago and we heard that you had sold them or were negotiating to sell them to the late Mr. Wilson Smith, of Montreal. We would appreciate it very much if you would advise us as to whether these debentures have been actually sold and, if so, the price. ^{to whom} We would also be glad to hear from you as to whether you have a further issue of bonds at the present time and whether you would feel disposed to sell this to us. We may tell you that we have a special client at the present time who is considering the investment of several million dollars in Municipal debentures and he informed us that he was interested in Maisonneuve, and looked upon this City with considerable favor. We, therefore, think that if you are able to make us an offering of a large block of these securities at a reasonable price that business would result. In writing please let us know the exact date of maturity of these bonds, the exact days of interest payment, and where both interest and principal is payable.

As our client's decision on this matter of investment is to be made almost immediately we would thank you to let us have a reply by return mail.

Thanking you in anticipation, we beg to remain,

Yours truly,



M/K.

P25/B1,55

8 Janv. 1913.

Mr. Geo.A. Stimson & Co.,
Toronto, Can.

Gentlemen,-

Yours of yesterday is received: We have no bonds for sale at the present time; the last issue was sold to La Banque d'Escompte at 97 3/4 .

I remain

Yours truly,


Sec.-Treas.
of the City of Maisonneuve.

P25/B1,55

2 8

3 Avril 1912.

La "Sauvegarde",
Montréal.

Messieurs,-

J'ai reçu la vôtre du 1er. courant.

1068/912
Je dois vous dire que la Ville émettra certainement des
débentures, mais je ne sais à quelle époque ni à quel
montant ces débentures seront émises.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

Sec. Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

/AT/

P25/B1,55

2 4



TORONTO

MONTREAL

VANCOUVER

LONDON, ENG.

DOMINION BOND COMPANY
LIMITED

CABLE ADDRESS
DOMBON

GOVERNMENT, MUNICIPAL, CORPORATION BONDS

DOMINION BOND BUILDING

TORONTO, 5th May, 1913.

1068/912

Town Clerk,
Maisonneuve, Que.

Dear Sir:-

We notice that your issue of
debentures has been successfully placed.

We regret that we were not in a
position to tender for this issue, but shall
be glad if you advise us, for filing purposes,
particulars and prices of tenders received.

Thanking you in anticipation,

Yours truly,

Dominion Bond Company, Ltd.,

L/M.

Per- 

P25/B1,55

3 0

2

4

6

*H. O'Hara & Co.,
Bankers & Stockbrokers.*

MEMBERS OF THE TORONTO STOCK EXCHANGE.

Codes used
A. B. C.
Liebers
Mitchells.

Telephone N^o 3713, 3714 London Wall.
Telegrams "OHARADOM LONDON"

5, Copthall Court,

London, E.C.

Jan'y. 28th, 1914.

The City Clerk, *ma. honneur, Capit. Louis.*

Maisonneuve,

QUEBEC.

1068/14
Dear Sir:

During the past six years we have been instrumental in placing a vast amount of Canadian Municipal Bonds on the London market. Our connection is such that we are in a position to handle any amount of an issue from \$25,000 up to a million dollars.

We are prepared to arrange to handle issues for you on a commission basis, charging $\frac{1}{2}\%$ of 1% , or to put in a tender and purchase the securities outright.

When you are making an issue of securities, we would deem it a favour if you would give us an opportunity of placing bonds for you, or of making a tender on our own account.

It would be necessary for you to cable the amount of the issue you are about to make, or send us particulars by mail giving us sufficient time to forward a tender.

H. O'HARA

W. J. O'HARA

*H. O'Hara & Co.,
Bankers & Stockbrokers.*

MEMBERS OF THE TORONTO STOCK EXCHANGE.

*5, Copthall Court,
London, E.C.*

Codes used

A.S.C.
Lieber
Mitchell.

Telephone N° 3713, 3714 London Wall.
Telegrams: "OHARADOM LONDON"

The City Clerk, Maisonneuve, Continued.

We would be obliged if you would send us a copy of your
financial statement for the year 1913.

Awaiting your reply,

We remain,

Yours faithfully,

H. O'Hara

Bond

THE ONTARIO SECURITIES COMPANY,
LIMITED
GOVERNMENT & MUNICIPAL BONDS,
INVESTMENT SECURITIES.

CABLE ADDRESS "ONSECO"
LIEBMAN CODE

59 YONGE STREET,
TORONTO,
ONTARIO.

February 3rd, 1914.

1067/14
The Town Clerk,
Maissonneuve, Que.

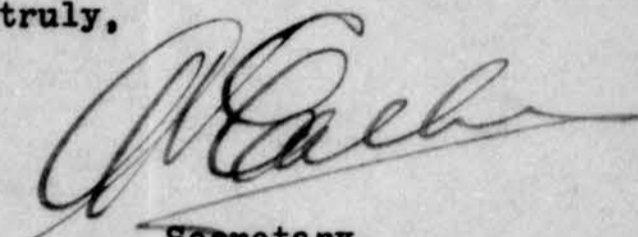
Dear Sir:-

Will you kindly advise us if your Municipality has any securities for sale, or if you contemplate issuing any in the near future.

We are enclosing a form for statistics of your Municipality and would appreciate very much having it filled in as fully as possible, so that the particulars may appear in the Bureau of Information which we are now completing, concerning the different municipalities in Canada.

You will find enclosed a stamped, addressed envelope for your reply, which we will appreciate at your earliest convenience.

Yours very truly,



Secretary.

AG/APMcE.

P25/B1,55

3 3

The Ontario Securities Company, Limited

TORONTO, - - - ONTARIO

Name of Municipality _____ Prov. of _____

Particulars of Debentures Offered for Sale

PRINCIPAL

Amount \$ _____ Purpose of Issue _____
 How payable? By Instalments or at end of term? _____
 If by Instalments: { Number of Instalments _____ When Payable? _____ day of
 _____ in each year. Amount of each Instalment, \$ _____
 If at end of term, when due _____ Denomination of each bond, \$ _____
 Debentures payable at _____

INTEREST

Rate of Interest _____ %. When do Debentures commence to bear Interest? _____
 Interest payable _____ yearly on _____ and _____
 Are Interest Coupons attached? _____ Interest payable at _____

RE TENDERS!

Date tenders close _____ Up to what hour they will be received _____
 What day or hour will Council or Committee meet to open tenders? _____
 Are any other Debentures likely to be issued by your Municipality this year?
 If so, for what amount \$ _____ Probable date _____

Information re Municipality

Assessed Valuation for Taxation _____ \$
 Real property is assessed for _____ % of market value

Estimated value of Taxable Property	Real Property, \$ _____	Total, \$ _____
	Income - \$ _____	
	Personality, \$ _____	

Total Debenture Debt { Including this issue but not including Local Improvement Debentures. \$ _____

Less Waterworks Debentures	\$ _____
" Gas or Electric Light Debentures	\$ _____
" Sinking Fund in hand or invested	\$ _____
	\$ _____

Net Debt, - \$ _____

Floating Debt, \$ _____ Local Improvement Debt \$ _____

Municipality Assets	Real Estate - - - -	\$ _____
		\$ _____
		\$ _____

Present Population _____; Population 5 years ago _____

Revenue from all sources	Water Works	Electric Light or Gas	Rate of Taxation	
Revenue from - - - -	\$ _____	\$ _____	General _____	mills
Running Expenses - - - -	\$ _____	\$ _____	School _____	mills
Balance - - - - -	\$ _____	\$ _____		mills
Interest on Debentures - - - -	\$ _____	\$ _____	Total (for all purposes)	mills
Surplus - - - - -	\$ _____	\$ _____		

REMARKS: _____

I, the undersigned Clerk or Treasurer of the _____ of _____
 believe that the above information is correct.

Clerk

Address

NOTE—In returning this form kindly forward a copy of your last annual report and copies of the by-laws authorizing the debentures offered for sale.

2000-1-14

TORONTO.
CABLE ADDRESS,
"STIMSON" TORONTO.

LONDON, ENG.
CODES { ABC 4TH EDITION
LIEBERS & CLOUGH'S
BROOMHALLS

Geo. A. Stimson & Co.
Government, Municipal and Railway Debentures.

UNION BANK BUILDING

Toronto, Canada.

April 11th, 1914.

City Treasurer,
City Hall,
Maisonneuve, Que.

Dear Sir; -

We understand that you recently sold a block of One Quarter Million, 5 1/2% debentures to Messrs Hanson Bros.

We would like to purchase some City of Maisonneuve debentures and would be obliged if you would advise us if there are any available, if so, kindly let us have full particulars regarding the same.

As you doubtless know we keep a complete record of all sales of Municipal debentures and would be glad if you would let us know the price received for the last sale of the bonds. Of course you understand this information is for our own personal use.

Yours truly,

G. A. Stimson & Co.

G/D.

*W. Hanson Bros
100 St. Louis St
Montreal*

P25/B1,55

3 5

23 April, 1914

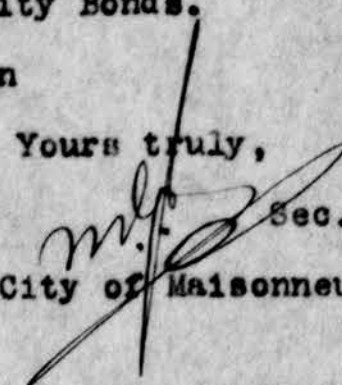
Geo. A. Stimson & Co.,
Union Bk. Bldg.,
Toronto, Can.

Dear Sirs,-

Referring to yours of the 11th inst. please refer
to our Broker, Messrs. Hanson Bros. for all informations
you would like to get about the City Bonds.

I remain

Yours truly,


Sec.-Treas.
of the City of Maisonneuve.

Wm C. BRENT.
Wm C. NOXON.

MEMBERS
TORONTO STOCK EXCHANGE.

Brent, Noxon & Co.
Government & Municipal Debentures,
Corporation Stocks & Bonds

CABLE ADDRESS
"DEBEDENT"

CANADA LIFE BUILDING,
TORONTO.

June 2, 1914.

M.G. Ecrement, Esq.,
City Treasurer,
Maisonneuve, Que.

Dear Sir:-

1068/14
We understand that you have a very considerable block of bonds of which you are desirous of disposing, and in this connection if you would send us full particulars we would be very pleased to look into the matter with a view to arranging some business.

We may say that only recently we have handled several lots of Maisonneuve bonds and believe we have excellent facilities for transacting a deal with you.

Awaiting your reply, we are

Yours very truly,

BRENT, NOXON & CO.,

Per:- *[Signature]*

B/T.

6-10-14-15

P25/B1,55

3 7

4 Juin 1914.

Messrs. Brent, Noxon & Co.,
Canada Life Bldg.,
T o r o n t o.

Messieurs,-

Re vente de débentures

1068/14
La vôtre du 2 crt. reçue: La Cité de Maisonneuve
n'a pas de débentures à disposer dans le moment.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

M. J. S. Sec.-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

TORONTO.
CABLE ADDRESS,
"STIMSON" TORONTO.

LONDON, ENG.
CODES { ABC 4TH EDITION,
LIEBERS & CLOUGHS
BROOMHALLS

Geo. A. Stimson & Co.
Government, Municipal and Railway Debentures.

UNION BANK BUILDING

Toronto, Canada, June 3rd, 1914.

City Treasurer,
City Hall,
Maisonneuve, Que.

Dear Sir:-

Re Maisonneuve, Debentures.

1068/14
We understand that you recently sold somewhere between \$1,000,000 and \$2,000,000 of debentures. We try to keep a complete record of all sales of Municipal Bonds and would be obliged if you would let us have full particulars of this sale, that is the exact amount of bonds sold, maturity and rate of interest of same and the price net to the City. Of course you understand this is for our own personal use.

If there are any bonds on hand available would you be good enough to let us have particulars regarding the same.

Thanking you for your trouble in this matter, we beg to remain,

Yours very truly,

G. A. Stimson & Co.

G/M

P25/B1,55

3 4

June 5th 1914.

Geo. A. Stimson & Co.,
Union Bank Bldg.,
-city. *Toronto*

Gentlemen:-

Yours of the 3rd instant has been
referred to our Chairman of Finance Committee.

I remain

Yours truly

M. J. [Signature]
Sec. Treas.
of the City of Maisonneuve.

/AT/

2
THEODORE LANGLOIS

~~400~~ ~~St. James~~ BUILDING.
305 McGill

LIFE INSURANCE MANAGER

MONTREAL, 23 novembre, 1914

M.G. Ecrément, Ecr
N.P.

Secrétaire-Trésorier
de la Ville de Maisonneuve
Hotel de Ville, Maisonneuve.

Cher monsieur.-

106/14
J'ai fait récemment les connections financières, très puissantes pour placer toute émission de débetures municipales à court délai qu'il me sera offert (Municipal Short Term Notes) et cela au meilleur prix que l'on puisse obtenir pour les obligations de trois, cinq ou dix ans.

Je serais heureux de vous consulter en connection avec aucune émission d'obligation que votre ville trouvera nécessaire d'émettre

Bien à vous.

Theodore Langlois

P25/B1,55

A. H. MARTENS & CO.

MEMBERS TORONTO STOCK EXCHANGE
BOND & SHARE BROKERS

A. H. MARTENS W. W. BALDWIN

Telegraphic Address
"TENSCO" TORONTO
BROOMHALLS & WESTERN UNION CODES

Telephones
ADELAIDE 2526-2527

*Canadian Pacific Railway Building
Toronto*

1068/15

January 7, 1918.

Dear Sir,-

When you are again offering Municipal Bonds for sale, we will be glad to receive all the usual information which would enable us to bid on same.

Yours truly,

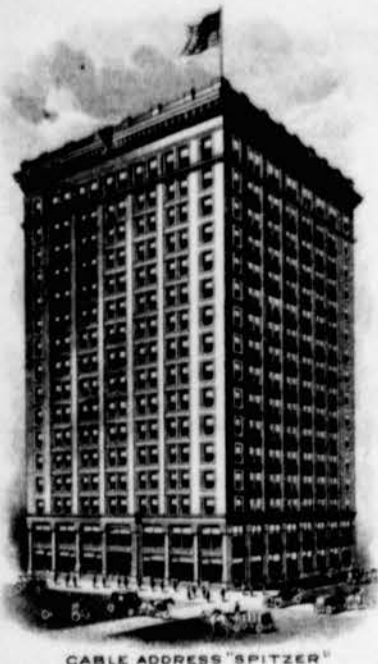
A. H. Martens & Co.,

Per.....

MF/C.

P25/B1,55

4 12



Spitzer, Kerick & Company

Successors to Spitzer & Co.

Established 1871.

Government, Municipal & Corporation Bonds

New York
Hanover Bank Bldg.

Toledo
Nicholas Bldg.

Chicago
Rockery Bldg.

Toledo, Ohio, Feb. 13, 1915

The Mayor,
Maisonneuve, Que., Can.

Dear Sir:-

1068/15
As you are, of course, aware, the foreign war has made it very hard for Canadian municipalities to float their long time debentures at a reasonable price. As a result many municipalities in Canada have floated and are considering the flotation of short time debentures, running not to exceed three years, with the idea that when the short time debentures come due, the market for long time securities will be such that they can sell them at a favorable price and thus retire the short time debentures.

We have handled very large amounts of Canadian securities during the past two years, among which were several issues of short securities running three years or less, which were issued by municipalities who figured, and who were right in our opinion, that their chance of getting a reasonable price for their long debentures would be much better three years hence than now.

It occurs to us that your city may have made improvements for which it owes the local banks or may be considering making necessary improvements to pay for which it would be to your advantage to issue short time debentures. We would be glad to have you write us fully regarding these matters as we are in a position to handle your securities.

We are the oldest municipal bond house west of New York, having been in business since 1871 and if you desire information as to our financial standing we refer you to Dun's or Bradstreets.

We beg to call your attention to the fact that it would be of unquestionable advantage for Canadian municipalities to sell their securities to a United States house

P25/B1,55

2

4

6

- 3 -

The Mayor,
Maisonneuve, Que, Can.

house, thereby bringing money into the country instead of selling them in Canada and thereby using up Canadian funds, which are doubtless greatly needed there and will continue to be in great demand during the continuance of the war and thereafter.

Awaiting your reply and hoping to have the pleasure of doing business with you, we remain,

Very truly yours,

Spitzer Renick & Co

YORK
CHICAGO
BOSTON

DM 4-14 28807
TOLEDO

CINCINNATI
AUSTIN
KANSAS CITY

SPITZER, RORICK & Co.

ESTABLISHED 1871

Statement of proposed issue of Bonds and Financial Condition

Attach Copy of Published Notice of Bond Sale Here

Bonds issued by County State of

Date of Sale Hour

Amount of issue Amount to be sold

Date of bonds When Due (*If at various times, place below.)

Purpose of issue If optional, state when

Denomination Rate of Interest Annual or Semi-Annual

Interest payable on the day of and

Principal and interest where payable

If deposit is required, state kind and amount

Open or sealed bids When are bonds to be delivered

Are unconditional bids required

Under what law are these bonds issued

If vote was taken, how many for how many against Date of election

Has there ever been any default in either principal or interest

In what months are regular taxes collected

Have any previous issue of bonds been contested

Is there any controversy or litigation pending or threatening the corporate existence or the boundaries of this municipality, or the title of its present officials to their respective offices, or the validity of these bonds or any other outstanding bonds

Will the proceeds of these bonds be used, either directly or indirectly for any other purpose than above stated

What additional bonds will be used within a year

Principal products and exports

*THIS ISSUE FALLS DUE AS FOLLOWS:

.....	True valuation [approximate]	\$
.....	Assessed valuation for 191	\$
.....	Total bonded debt [this issue included]	\$
.....	Sinking fund	\$
.....	Debt for waterworks purposes	\$
.....	Floating debt	\$
.....	Population	191

I hereby certify that the above statement is true and correct to the best of my knowledge and belief this day of 191

SEAL
HERE

Official Signature.

TORONTO.
CABLE ADDRESS,
"STIMSON" TORONTO.

2

LONDON, ENG.

CODES { A.B.C. 4TH EDITION.
"LIEBERS & CLOUGHS"
BROOMHALLS

Geo. A. Stimson & Co.
Government, Municipal and Railway Debentures.

UNION BANK BUILDING

Toronto, Canada February 16th, 1915.

The Secretary - Treasurer,
Maisonneuve, Que.

Dear Sir:-

Re Maisonneuve Debentures.

Will you kindly let us have by return mail particulars of whatever debentures you have for sale or in contemplation? We enclose a stamped envelope for a reply.

Thanking you in anticipation, we remain,

Yours truly,

G. A. Stimson & Co.

H.
1 enc.

P25/B1,55

4 5

2 4 6

1068-2
BISAILLON, BISAILLON & BEIQUE

TELEPHONE MAIN 30
" " 31

AVOCATS

ADRESSE TELEGRAPHIQUE: "BIS MONTREAL

F. J. BISAILLON, C. R.
ANCIEN BATONNIER

11 & 17 COTE DE LA PLACE D'ARMES

HECTOR ROANNES BISAILLON, L. L. B.
L. J. BEIQUE, L. L. B.

MONTREAL, le 22 avril 1915.-

A Monsieur le Maire et aux
Echevins de la Ville de Maisonneuve,
Maisonneuve.

Messieurs,

Sachant que vous avez des débentures à vendre, j'aurais
acquéreur actuellement pour des débentures de 6% à trois ans de
Maisonneuve à 99 pourvu que la transaction soit faite prompte-
ment.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir répondre
par retour du courrier si cette proposition vous intéresse.

Votre bien dévoué,

L. J. Beique

*nono les honoraires
pour le moment, rien
ayant pas à recevoir
dans le moment.*

2

HOEHLER, CUMMINGS & PRUDDEN

MUNICIPAL BONDS

SECOND NATIONAL BANK BUILDING

TOLEDO, OHIO. May 21, 1915.

Chairman, Finance Committee,
City Council,
Maisonneuve, Quebec.

Dear Sir,-

1068/15

Is it the intention of your municipality to issue bonds, debentures, or by chance short time temporary loan?

We are one of the largest buyers in the States and it is our intention to extend our operations; therefore, are interested in securities that your municipality might propose to bring out.

We take the liberty herewith of enclosing a descriptive blank. If by chance your municipality intends to bring out a new loan, we would be pleased to have you give us detailed description thereof. The blank, if properly filled out by an official of your city, under the corporate seal, will give us such information as we may desire. At the same time we would be much pleased to receive a personal letter from you giving us any other information which you think might be of interest to us.

Many of the municipalities are selling their securities privately, and should your city be ready to do business, and the loan is sufficiently large to warrant us in sending a representative to your city, we will gladly do so upon request.

Trusting that we may have the pleasure of hearing from you, we remain,

Yours very respectfully,

HOEHLER, CUMMINGS & PRUDDEN,

By *J.C. Hoehler*

FCH-MD
1 Enc.

P25/B1,55

4 8

2

4

6

Hoehler, Cummings & Prudden
 502 Gardner Building
 TOLEDO, OHIO

STATEMENT OF BONDS

EACH QUESTION IS MATERIAL. PLEASE ANSWER IT FULLY AND RETURN THIS STATEMENT PROMPTLY WITH ANY OTHER DATA RELATING TO THE ISSUE. IF BONDS VOTED, INCLUDE PRINTED ELECTION NOTICE.

Issued by _____
Name of County, City, Town or District

Date of Incorporation (BE SURE TO ANSWER THIS) _____

Purpose of Issue _____

Amount of Issue \$ _____, Date of Issue _____ 191____, Denomination \$ _____

Interest rate _____%, Payable when (Give month or months) _____

Principal and interest payable at _____

Maturity of Bonds, _____ 19____, (If serial, fill out schedule on back of this sheet)

Are bonds optional? _____ If so, date of option _____ 19____

Law under which bonds are issued _____
State Chapter and Section and, if possible, send copy of law

FINANCIAL STATISTICS

Actual value of Property (estimated) - \$ _____

Assessed Valuation for Taxation for year 191____ \$ _____

Total Bonded Debt, including this issue, - \$ _____

Floating Debt, (Warrants, notes, orders, etc.) - \$ _____

Total Debt - \$ _____

Water Works Bonds included in above - \$ _____

Sinking Funds on hand for redemption of bonded debt. \$ _____

Total Tax Rate (per \$1,000) all purposes \$ _____

Tax levied (per \$1,000) to pay the above Issue \$ _____

In what month or months are taxes collected to pay this Issue? _____

When do taxes become delinquent? _____

When are delinquent taxes sold? _____

Population, 1910 Census, _____ Present population, estimated _____

Area of Municipality in acres _____, If County, School or Road District, give value per acre \$ _____

Can bonds be purchased at private sale? _____ If so, when can you see our buyer? _____ 191____

When will bonds be sold? _____ 191____ at _____ o'clock _____ M.

Sealed bids, or auction? _____ Amount of Deposit required with bid \$ _____

Other conditions of sale? _____

I hereby certify that the foregoing statement is correct to the best of my knowledge and belief.

Dated at _____ this _____ day of _____ 191____

(AFFIX SEAL HERE)

Signature

Official Title

X
2
4
6

P25/B1,55
50

If Serial Maturities, please fill out this Schedule:—

\$,	19
\$,	19
\$,	19
\$,	19
\$,	19
\$,	19
\$,	19
\$,	19
\$,	19
\$,	19
\$,	19
\$,	19
\$,	19
\$,	19
\$,	19
\$,	19
\$,	19
\$,	19
\$,	19
\$,	19
\$,	19
\$,	19
\$,	19
\$,	19
\$,	19
\$,	19
\$,	19

Hoehler, Cummings & Prudden
MUNICIPAL BONDS
 502 Gardner Building
 TOLEDO, O.

2/15

Dear Sir:-

SUBJECT:-

We have been informed that the above mentioned bonds have been authorized and will soon be offered for sale.

Please fill out the statement (appearing on the other side of this letter) return it to us, and we will give the bonds our best consideration with a view of submitting you an offer at PRIVATE sale. Issues purchased by us will be paid for promptly.

Should you have available any printed matter descriptive of the resources, products, manufacturing and other industries of your community, kindly send same to us.

Thanking you in advance for an early reply, and enclosing a stamped envelope for your use, we remain,

Yours truly,
 HOEHLER, CUMMINGS & PRUDDEN.

AJS-MD
 1 Enc.

By _____

TORONTO.
CABLE ADDRESS,
"STIMSON" TORONTO.

LONDON, ENG.

CODES { ABC. 4TH EDITION.
"LIEBERS & CLOUGHS"
BROOMHALLS

2
Geo. A. Stimson & Co.
Government, Municipal and Railway Debentures.

UNION BANK BUILDING

Toronto, Canada, Oct. 20th, 1915.

City Treasurer,
City Hall,
Maisonneuve, Que.

Dear Sir:-

1068/15
We are informed that the City of Maisonneuve is desirous of making a loan for a short time.

In this connection we may say that we have recently done a considerable volume of financing for some of our Eastern Canadian Public Corporations and believe we could arrange a satisfactory loan for your City, if you will kindly let us know just what amount the City desires to raise and for what term.

We can make an especially satisfactory arrangement for you we believe if you require funds to retire an obligation maturing in London, England.

We trust you will let us hear from you at your earliest convenience and thanking you in anticipation, we are,

J/M

Yours very truly,

Geo. A. Stimson & Co.



Fraserville, Que. 27 Nov 1915

M. _____

Acheté de **LOUIS MARQUIS,**
BOUCHER.

Bœuf, Lard frais et salé, Saindoux, Oeufs, Thé, Veau, Etc.

1068/15

Conditions :

Monsieur

*J'ai attendu dire que vous aviez des déventures de la pelle
de Massonneuve de \$1000 chacune a vendre j'en acheterai
pour \$2000. et remboursable le 1er mai 1918 a 6 per cent
a condition que vous me donniez 2 pour cent
de Commission Comme au agent vendeur
et je pourrai vous en vendre d'autre aussi
si vous pouvez me les vendre a cet
vulturne Veuillez me le dire de suite*

*Bien a vous
Louis Marquis*

The Provincial Trust Company
BONDS AND MORTGAGES

MONTREAL , 30 novembre 1915 .

M. A. Hinton ,
Ville Maisonneuve .
P. Q.

Cher Monsieur ,

IN RE :- LETTRE DU 25 NOVEMBRE .

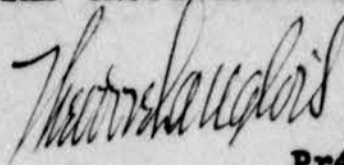
1068/15
D'après les renseignements que nous a donnés M. Fréchette, nous acceptons \$10,000. de vos débetures qui ont 2 ½ ans à courir avant maturité, sur le montant de \$500,000. à 94.50 moins 1% de commission .

Nous avons besoin de ces débetures sur livraison immédiate , sur demande d'un de nos client, moyennant que vous mentionnez à quelle banque nous pourront les avoir à ce prix .

Nous vous serions de bien vouloir confirmer ceci par messager spécial d'ici à 3 heures P. M. De cette manière nous croyions que nous pourrions déposer le montant à la banque indiquée par vous dans le cours de la journée de demain .

Bien à vous ,

PROVINCIAL TRUST COMPANY .



Prés

TL/IT

P25/B1,55

5 3

EUROPEAN OFFICE
17 FENCHURCH STREET.
LONDON, E.C.

TELEPHONE MAIN 1710

CABLE ADDRESS:
"NOTLIMAH," MONTREAL
CODE:
A.B.C. 5TH EDITION

W. E. HAMILTON & CO.,
103 ST. FRANCOIS XAVIER STREET
MONTREAL,

Nov. 30th, 1915.

Mr. A. Hinton.

Secretary Treas.

Maisonneuve, Que.

Dear Sir.

1068/15.

The following is a copy of a letter written on the 26th. inst.,
to Mr. H. A. E. Morin. This letter, I have just been informed, should have been
addressed to you.

We are desirous of purchasing Maisonneuve 5.1/2 %, 15 year
bonds and should be glad if you will kindly inform us as to whether the
Council will accept "Ninety" (90) for two blocks, one amounting to \$150,000.
and one of \$100,000., allowing us ten days, from the date of the receipt of
your reply, for final acceptance at this price.

Yours truly.

W. E. Hamilton & Co.

per. *W. E. Hamilton*

P25/B1,55

5 4

Montreal, 1^{er} Decembre 1915

Mr A. Hinton,
Secrétaire Trésorier
Ville de Maisonneuve.

Cher Monsieur,

1068/15

Je, soussigné, offre de placer
un montant de \$25000⁰⁰ sur vos
obligations dans l'émission de 10 ans,
et portant intérêt à 6% au prix de
91/2.

Je vous serais bien ^{oblige} de vous
pouvoir m'informer au plus tôt possible
de votre décision à ce sujet.

Au cas où vous trouveriez
la proposition favorable, veuillez, s.v.p.,
aviser qu'on a à quelle date vous pourriez
délivrer ces obligations.

Votre tout dévoué

J. A. Desjardins

#10 Boulevard St Laurent
Montreal

Telephone Main 4286

P25/B1,55

5 5

Canada Bond Corporation
Limited
Government, Municipal and Corporation Bonds

WILLIAM KERR GEORGE, PRESIDENT
SIR JAMES A. M. AIKINS, VICE PRES.
GEORGE O. SOMERS, SECRETARY

59 YONGE STREET
Toronto, Canada

CABLE ADDRESS "CANADABOND"
TELEPHONE, MAIN 3306

December 1st, 1915.

City Secretary Treasurer,
Maisonneuve, Que.

1068/15
Dear Sir;

We believe that many Municipalities have been holding their debenture issues until after the flotation of the Dominion War Loan, and as the success of this Loan is now assured it has occurred to us that you may be desirous of disposing of any debentures on hand.

If it is proposed by the Council to issue any debentures in the near future we shall be glad to receive full particulars thereof by return mail.

We enclose an information form on which we shall be glad to receive full particulars of any debenture issues on hand or likely to be placed on the market in the near future, as we are at present in a position to handle a large block of attractive debenture issues. We would ask you, specially, to return this form to us by next mail and if the offering should be attractive, we will communicate with you immediately by wire.

Thanking you in anticipation, we remain,

Yours very truly,

CANADA BOND CORPORATION, LIMITED

per

P25/B1,55

5 6

Particulars of _____ Municipality

for the last fiscal year ended _____ 19_____

ASSESSED VALUE for taxation - - - \$ _____
 Real Property is assessed _____ % of its market value
 Value of tax exempt property not included above, \$ _____
**TOTAL DEBENTURE DEBT, including Local
 Improvement Debentures and this issue - \$ _____**
 Less Sinking Fund - - - \$ _____
 " Waterworks Debentures \$ _____
 " Electric Plant " \$ _____
 " Local Improvement " \$ _____
 " _____ \$ _____

Total \$ _____

NET DEBENTURE DEBT - - - - - \$ _____
 Floating Debt - - - - - \$ _____
 Value of Municipality's Assets - - - \$ _____
 TAX RATE: General _____ School _____ Misc. _____ Total _____ Mills
 Current Revenue \$ _____ Current Expenses \$ _____

Municipality's Revenues from

	WATERWORKS	ELECTRIC PLANT	
Revenue - - - \$	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Running Expenses - \$	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Balance - - - \$	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Interest on Debentures \$	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Surplus - - - \$	\$ _____	\$ _____	\$ _____

Population now _____ Population 5 years ago _____

If your Municipality has any outstanding debenture guarantees, please
 state them briefly: _____

Particulars of Debentures for Sale

AMOUNT _____ bearing _____ % Interest

Purpose of issue _____

If payable by
 INSTALMENTS state {
 1. Numbers of instalments _____
 2. Amount of each instalment _____
 3. Payable _____ day of _____ in each year

If payable at end
 of TERM state {
 1. When due _____ 19_____
 2. Denomination of each debenture \$ _____

PRINCIPAL AND INTEREST PAYABLE at _____

Debentures bear interest from _____ 19_____
 INTEREST PAYABLE _____ yearly on _____ and _____

Are interest coupons attached? _____

TENDERS will be received until _____ M. _____ 19_____
 Tenders should be addressed to _____

Tenders will be opened _____ M. _____ 19_____
 Are any other debentures likely to be issued or guaranteed by your
 Municipality this year? _____ If so, for what amount and when?
 About \$ _____ Probable date _____

I believe the information shown herein is correct.

Dated _____ 19_____

_____ Clerk.

_____ P. O. Address.

Please enclose a copy of your Municipality's last Annual Report
 and when practicable copy of by-law authorizing above issue.

P25/B1,55 57

6 4 2

Please use this page for any additional information:

Lined area for additional information on the left page of the document.

Please fill out this form and mail, with enclosures to

Canada Bond Corporation

Limited

59 Yonge Street, Toronto, Ontario

Report of Debentures for Sale

by the

Municipality of

County of

Province of

2
4
6

P25/B1,55

5 B

St. Charles, Par. Richelieu

3 Décembre 1915

La Cité de Maisonneuve
M. le secrétaire-trésorier

1068/15
J'ai appris que la cité de Maisonneuve
avait des obligations au montant de
200.000. échéant 1^{er} Mai 1918. denomi-
nations 1000,00, pris au pair rapportées
à 6%. Intérêts payables deux fois par
année, le premier de Mai et de Novembre
et que vous accordiez une commission
à ceux qui vous procureraient cet
argent. Je connais ici une personne
qui a mille piastres, et peut être que
je pourrais en trouver d'autres.
Veuillez me donner une réponse
et je pourrais aller vous voir la
semaine ^{prochaine} vers le milieu de la semaine.

Votre bien dévoué

Jap. Duchambault
Notaire

6 Dec.1915.

M. Nap. Archambault, M P
St. Charles
Rivière Micheliou
P Q

1068/15
Cher Monsieur,-

Re. achat d'obligations

En réponse à la vôtre du 3 Décembre
courant, je dois vous dire que la Cité de Maisonneuve
ne vend ses débentures qu'en bloc ou par forts montants
à la fois. -Nous avons des courtiers qui achètent nos
debentures et se chargent ensuite de les revendre. Il
vous serait peut-être plus facile de transiger avec eux.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

J. N.
Sec.-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

P25/B1,55

Provincial Securities Limited
Government and Municipal Bonds
Quebec and Montreal.

QUEBEC OFFICE
105 MOUNTAIN HILL
J. M. MACKAY
PRESIDENT
RENÉ DUPONT
MANAGING DIRECTOR

MONTREAL OFFICE
EASTERN TOWNSHIPS BANK BUILDING
283 ST. JAMES STREET
J. P. L. STEWART
MANAGER

Québec, 6 décembre, 1915

Monsieur le Notaire:---

Re: MAISONNEUVE 15 ans

106 8/15
Nous avons acquis une nouvelle émission de débentures de la Ville de Maisonneuve à 5½% au pair que nous vendons 95.20 pour rapporter 6%.

Ces débentures ne manqueront certainement pas d'être en grande demande à cause de la sécurité parfaite et du taux d'intérêts si élevé qu'elles comportent. Vous avez du apprécier que dans le passé, les demandes se faisaient toujours de plus en plus nombreuses pour les placements par débentures municipales. Nous devons vous dire qu'à notre grande satisfaction, Messieurs les Notaires semblent trouver là une bonne source de revenus et peuvent engager leurs clients sans risquer de recevoir aucun reproche ou de faire éprouver aucune perte.

Nous comptons donc comme par le passé sur votre précieux concours.

Re: MAISONNEUVE 3 ans

Nous avons acquis encore dernièrement une balance de \$50,000.00 de ces débentures que nous mettons encore sur le marché, la dernière émission ayant été entièrement épuisée dans l'espace de quelques jours.

Re: THETFORD MINES 10 ans & 18 ans

Il nous reste encore quelque centaines de piastres.

Nous serons heureux de compléter tous les renseignements qui pourraient nous être demandés au sujet de ces diverses émissions.

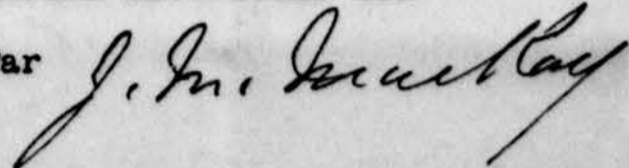
Toutes ces débentures comportent des commissions de 2% pour les ventes par les Notaires.

Dans l'espoir de recevoir vos bonnes commandes par un prochain courrier, nous avons l'honneur d'être,

Vos bien dévoués,

PROVINCIAL SECURITIES LTD

Par



M. L. G. Ecrement, Ecr., N.P.,
Maisonneuve,
P.Q.

P25/B1,55

Provincial Securities Limited
Government and Municipal Bonds
Quebec and Montreal.

QUEBEC OFFICE
105 MOUNTAIN HILL
J. M. MACKAY
PRESIDENT
RENÉ DUPONT
MANAGING DIRECTOR

MONTREAL OFFICE
EASTERN TOWNSHIP BANK BUILDING
263 ST. JAMES STREET
J. P. L. STEWART
MANAGER

Québec, 6 décembre, 1915

Nouvelle émission

\$ 50,000.00

CITE DE MAISONNEUVE

Nous offrons sujet à vente préalable ou avance dans le prix:

Obligations de la Cité de Maisonneuve

Comportant 5½% d'intérêt

Dénominations: \$1000

Principal et intérêts payables à la Banque de Montréal

Intérêts payables les 1er Novembre et Mai

Echéant: 1er Mai 1930:

Objet de l'émission: Les Parcs Publics de la Cité de Maisonneuve

Prix: 95.20

Rapportant: 6%

REMARQUES

Pour les détails voir le feuillet descriptif de
l'émission à 3 ans.

Provincial Securities Limited
Government and Municipal Bonds
Quebec and Montreal.

QUEBEC OFFICE
105 MOUNTAIN HILL
J. M. MACKAY
PRESIDENT
RENÉ DUPONT
MANAGING DIRECTOR

MONTREAL OFFICE
EASTERN TOWNSHIP BANK BUILDING
263 ST. JAMES STREET
J. P. L. STEWART
MANAGER

18 Novembre 1915

Nous offrons sujet à vente préalable ou avance dans le prix:

\$ 2 0 0,0 0 0.0 0

Obligations de la Corporation de la Cité de

M A I S O N N E U V E, (près Montréal)

Echéant 1er Mai 1918

Dénominations: \$1000.00

Principal et intérêts payables à Montréal à New York et à Londres.

Intérêts payables les premiers jours de Novembre et Mai.

Objet de l'émission: Consolidation de la dette.

Prix : au pair rapportant 6%

Ces débetures sont rachetables n'importe quand avant leur maturité par la Cité de Maisonneuve à 101.

DETAILS RELATIFS A LA CORPORATION DE LA CITE DE MAISONNEUVE
(Ces détails nous sont fournis par la corporation elle-même)

Evaluation Totale	\$54,792,935.00
Propriétés imposées	32,792,933.00
Exemptions Temporaires et Permanentes	22,431,295.00
Propriétés de la Corporation	18,670,420.20
Dette contractée par débetures)	
La présente émission comprise:)	11,578,782.20

Population en 1914: 39,770

REMARQUES

Maisonneuve est la cinquième grande ville du Canada et la plus importante ville Manufacturière du pays. Parmi les plus vastes industries sont celles de Canadian Vickers, la raffinerie de Sucre St. Lawrence, United Shoe Machinery Co., les tisseries Canadiennes, les manufactures de chaussures Slater, Dufresne & Locke, Kingsbury, les importantes fonderies Warden King Ltd, etc, etc., Ces débetures constituent donc un des plus surs et des plus sérieux placements qu'il y ait. Nous le recommandons fortement sous tous les rapports.

P25/B1,55

22 Dec 1915.

Provincial Securities Limited,
105 Mountain Hill,
Quebec.
c/o M. J.M. Mackay.

Mon Cher Monsieur,-

Re débetures.

1068/15
Le 6 décembre courant vous adressiez à M.
le Notaire M.G. Ecrement, une communication traitant dében-
tures. Vous voudrez bien à l'avenir adresser au soussigné
toute communication de ce genre, attendu que le Notaire
Ecrement est décédé depuis le 28 --Août, 1915.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

J. A. Hinton Sec.-Trés.
de la Cité de Maisonneuve.

1068/15
Montréal, 11 décembre, 1915.

Mr. Jos. Hinton,
Secrétaire-Trésorier,
Ville de Maisonneuve.

Cher Monsieur:-

Je, soussigné, offre de vous placer un montant de \$500,000.00 d'obligations sur votre émission de 15 ans portant intérêt à 5½% pour le prix de 88 net, aussi pour un montant de \$200,000.00 de votre émission de 3 ans portant intérêt à 6% au prix de 91½ net.

Vous m'obligeriez beaucoup en me donnant votre acceptation bonne d'ici à mercredi soir le 15 courant car je suis en position de vous garantir le paiement sur l'échange de vos bons dans l'intervalle du temps, et aussi au cas où vous auriez une autre balance de votre émission de 3 ans, veuillez me laisser savoir dans combien de temps vous pourriez me les délivrer.

Je demeure, Monsieur,

Votre tout dévoué,

No. 10 Boulevard St. Laurent,
Ville.

J. E. Frichette

P25/B1,55

6 5

J. E. FRÉCHETTE &
Théo. Prosser

Résidence, 253, rue Marquette
Téléphone Saint-Louis 2092

10, Boulevard Saint-Laurent
Téléphone, Mon 2122

14 Dec. 1915.

Montréal, 15 décembre, 1915.

M. J.E. Fréchette
10, Blv. St. Laurent
Montréal.
Mr. le Secrétaire
Ville de Maisonneuve.

Messieurs:-

Cher Monsieur,- considération des offres reçues de

différentes maisons Re placement de \$500,000 d'obligations

1168/15
votre en date du 11 courant

été soumise au Conseil de cette Cité à son assemblée

du 13 du même mois, puis laissée sur la table jusqu'à

la prochaine assemblée du Conseil du 15 décembre courant,

à 4 hrs. p.m. Une réponse d'ici à 24 heures m'obligera

beaucoup car je désire le délai

ci-haut mentionné.

Votre très humble serviteur,

La notation est la même que pour Sec.-Trés.

faites précédemment.

de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

Je demeure, Messieurs,

Votre tout dévoué.

J. E. Fréchette

P25/B1,55

h h

J. E. FRECHETTE &
Théo. Brosseau

Résidence : 253, rue Marquette

Téléphone Saint-Louis 2092

10, Boulevard Saint-Laurent
Téléphone Main 3286

Montréal, 15 décembre, 1915.

Messieurs du Conseil,
Mr. le Secrétaire-Trésorier,
Ville de Maisonneuve.

Messieurs:-

1060/15
En considération des offres reçues de
différentes maisons de Boston je vous prie de bien
vouloir dire quel est le montant total que vous pourrez
me délivrer de vos débentures sur l'émission de trois
ans, ainsi que la balance sur votre émission de quinze
ans.

Une réponse d'ici à 24 heures m'obligera
beaucoup car je détiens ces montants pour le délai
ci-haut mentionné.

La cotation est la même que pour les offres
faites précédemment.

Je demeure, Messieurs,

Votre tout dévoué,

J. E. Frichette

J. E. FRECHETTE
Théo. Brosseau

Résidence : 253, rue Marquette
Téléphone Saint-Louis 2093

10, Boulevard Saint-Laurent
Téléphone Main 4258

Montréal, 21 décembre, 1915.

Messieurs du Conseil,
Monsieur le Secrétaire-Trésorier,
Ville de Maisonneuve.

1068/15

Messieurs:-

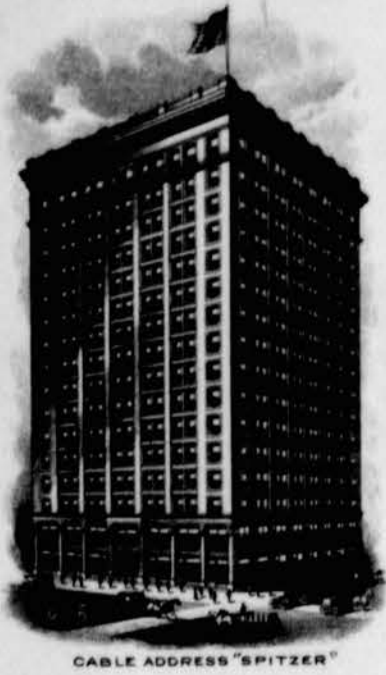
Ci-inclus une nouvelle cotation devant être
considérée comme finale pour l'achat de vos obligations
municipales suivantes:

EMISSION	15 ans	-	\$500,000.00	à	88½	Int-	5½%
"	10 "	-	300,000.00	à	90½	"	- 6%
"	3 "	-	200,000.00	à	92	"	- 6%

Vû la compétition qui m'a été faite, j'ai
pu obtenir de mes courtiers des Etats-Unis le changement
ci-dessus dénommé, et je vous demanderai de bien vouloir
m'obliger avec une acceptation décisive d'ici à 24 heures.

Votre tout dévoué,

J. E. Fréchette



CABLE ADDRESS "SPITZER"

Spitzer, Rorick & Company

Successors to Spitzer & Co.

Established 1871.

Government, Municipal & Corporation Bonds

New York
Hanover Bank Bldg.

Toledo
Nicholas Bldg.

Chicago
Rockery Bldg.

Toledo, Ohio, Dec. 20, 1915.

1068/15

G.N. Pichet, Chairman,
Finance Committee,
Maisonneuve, Que., Canada.

Dear Sir:-

RE MAISONNEUVE DEBENTURES.

I arrived in New York Thursday morning and, as I feared, Mr. Rorick was very much disappointed when he found that you had not gone down with me as he had reserved that day to go over the information I had obtained and to talk over the various matters with you. Mr. Rorick was very busy Friday and Saturday with the Calgary officials in taking up the \$2,000,000. debentures we purchased of them and could not go into the Maisonneuve matters at that time, hence we did not wire you to come Friday morning.

On checking over the list of debentures that you have issued, I find that you have an issue of \$800,000., 6% three year notes, dated January 1st, 1915, \$500,000., 6% three year notes, dated May 1st, 1915, and \$1,000,000., 6% three year notes, dated May 1st, 1915. I understand that the last described issue of \$1,000,000. three year notes are the notes which you have turned or as soon as the deal is completed will have turned \$800,000. of them to the Paving & Construction Company and that you still have \$200,000. of these notes on hand. I neglected to make a memorandum to whom you disposed of the \$800,000. and \$500,000. issues. I know when I was there that you satisfied me in regard to them and wish you would kindly

820 000 Parf
500 000 Credit
180 000 ...
2 1/2 ...
124 ...
→ ...

P25/B1,55

6 4

G.N.Pichet, Chairman, - #2.

advise us by return mail whether or not you have disposed of these notes, and, if so, about the date they were disposed of and to whom and the price paid; also advise us whether these notes are secured by debentures or collateral of any kind.

Mr. Rorick has appointments for Monday and Tuesday and then will go over the information that I obtained and will write you further regarding this matter.

I wish to express my appreciation of the many favors and courtesies extended me while in your City, and trust that we will be able to do some business with you that will prove to our mutual advantage.

Very truly yours,

SPITZER, RORICK & CO.

By

A. V. Foster

AVF*RS

24 Dec. 1915.

1068/15
Spitzer, Rorick & Company,
s/d Mr. R.V. Foster,
Nicholas Bldg.,
Toledo, Ohio.

Dear Sir,-

Re Maisonneuve Debentures

Referring to yours of the 20th instant addressed to our Mr. Pichet, I am authorized to give you the following information, to wit:

\$820,000.00	Maisonneuve City Bonds	have turned to the Paving & Constr'on.Co.of Can.Ltd.
500,000.00	do	do to Credit Canada,Ltée.
180,000.00	do	do remaining in hand.

Our short term bonds are secured by long term debentures

In the meantime I would ask you, on behalf of the City Council, to go on with your quotation as regard Maisonneuve City Bonds, as quick as possible, the City holding many offers and having to decide what to do.

Yours very truly,

Sec.-Treas.

of the City of Maisonneuve.

1068-2-3

2

1916-17

LA CITE DE MAISONNEUVE

1068/1916 -17

Diverses offres pour achat de Débentures
1916-17

H. C. Chamberland,	Sorel
R.C. Matthews & Co,	Toronto
Campbell, Thompson & Co	Toronto
W.L. Slayton & Co	Toledo, Ohio
Canadian Bond Co.	Philadelphie
Geo. A. Stimson & Co	Toronto
Canada Bond Corporation	Toronto
Hew R. Wood	Montréal
Royal Securities Corp	Montréal
Terry Briggs & Co	Toledo, Ohio
J.C. Mayer & Co	Cincinnati
Wood, Gundy & Co	Montréal
Spitzer, Rorick & Co	Toledo, Ohio
Aemilius Jarvis & Co.	Toronto

==

P25/B1,55

7 2

²
1915 Sorel 7 Janv. 14

A Mr. le Maire
de Massouméve
Massouméve, Que.

Cher Monsieur,

1059/16
J'ai appris par un individu de
votre localité, que votre Conseil pour
votre Corporation empruntait de l'argent
au taux de sept par cent par an.
Est-ce le cas? si oui, veuillez me dire
de quel manière, et comment on pourrait
s'entendre sans voyager.

Pour le moment je n'aurais que un
Millier de dollars, mais j'ai \$2000⁰⁰ de
prêt à la Corporation de Sorel à six par
cent que je pourrais peut-être retirer au
mois de juin prochain et peut-être
former un autre mille que je placerais
chez vous

J'ai l'habitude de prêter à demandes
sur un mois d'avis quoique je n'ai
nullement besoin de l'argent à présent

Esperant une réponse prochaine

je demeure votre très dévoué

P.O. Box 571

H. L. Lechaubertland, S. K.

12 Janv. 1916

M.H.C. Chamberland
P.O. Box 371
Sorel
P.Q.

Cher Monsieur,-

Re prêt d'argent

En réponse à la vôtre du 7
Janvier courant, je dois vous dire que vous avez
été mal informé. La Cité de Maisonneuve ne fait
aucun emprunt au taux de 7%; elle n'a pas non
plus l'habitude d'emprunter des particuliers.
Elle contracte au moyen d'émissions de débentures.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

Sec.-Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

MLL/AL

R. C. Matthews & Co.
Government, Municipal & Corporation Bonds
Standard Bank Building

15 King Street West

Cable Address
MATCO

NEW ADDRESS:
C. P. R. BUILDING

Toronto

Jan. 11, 1916.

The Secretary - Treasurer,
City Hall,
Maisonneuve, P. Q.

664 955

1008/16

Dear Sir:-

Our Mr. Macrae had the pleasure of calling upon you a few days ago, and we have handled a considerable quantity of Maisonneuve bonds. We have a market for a larger amount. Will you please inform us by return of mail if possible, if the City of Maisonneuve has any more debentures, due 1918, for sale, as we could handle them if they are available at the market price?

We thank you in anticipation of the courtesy of your early reply.

We are,

Yours very truly,

RCM/R.

R. C. Matthews

12 Janvier 1916

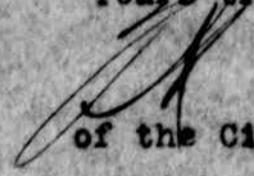
R.C. Matthews & Co.
C.P.R. Building
Toronto, Ont.,

Dear Sirs,-

Re purchase of Bonds

Yours of the 11th. inst., to
hand. -I am sorry to tell you that all our Bonds
have been sold lately.

Yours truly,


Sec. Treas.
of the City of Maisonneuve.

MLL/AL

10-42257
CANADIAN PACIFIC



2
R 1280 only
T.D. FORM 1 G
RY CO.'S TELEGRAPH

NIGHT LETTERGRAM

The Canadian Pacific R'y Co.'s Telegraph transmits and delivers this night lettergram subject to the terms and conditions printed on the back of this blank.
a5 Rn.X. 41 N.L. JAS. KENT, Manager Telegraphs

Toronto Ont Jan 22nd 1916

RECEIVED AT

J. H. Linton

(WHERE ANY REPLY SHOULD BE SENT)
1251

1068/76
Treasurer City of Masonneuve Que.

Could buy two hundred thousand six percent due may the
First Nineteen Eighteen at Ninety five and interest Montreal Delivery
subject to legal optnion of Brown McMichael answer Monday if
same
you cannot supply let us know where could be purchased.

Campbell Thompson and Co.

123am 23rd

from de del sub...
1.1.11
15.1.11

P25/B1,55

25 Janvier, 1916.

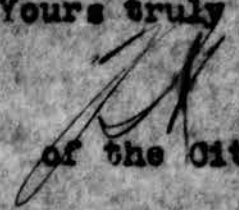
Campbell, Thompson & Co.,
Toronto, Ont.

Gentlemen:-

Re purchase of bonds

Your telegram dated January 22nd. instant is received. All our debentures are sold and I don't know anyone now who hold some.

Yours truly


Sec. Treas.
of the City of Maisonneuve.

MLL/AT

CABLE ADDRESS:
"CAMTOM," TORONTO
CODES:
LIBER'S, WESTERN UNION

CAMPBELL, THOMPSON & CO.

BONDS AND INVESTMENT SECURITIES

CANADA LIFE BUILDING
44 KING STREET WEST

TORONTO,

CORRESPONDENTS:
LONDON, ENG.
MONTREAL, NEW YORK

JOHN CAMPBELL
E. B. THOMPSON

January 26th., 1916.

Mr. Joseph H. Linton,
Sec. Treas.,
City of Maisonneuve, Que.

Dear Sir;-

1068/16
We received your kind favor of the 25th.
inst., and note you have debentures for sale at present. We
would be glad to hear from you when you are issuing any
new bonds.

Yours Faithfully,

CAMPBELL, THOMPSON & CO.



EBT/K

P25/B1,55

7 9

1916 - Item 2

W. L. SLAYTON & COMPANY
MUNICIPAL BONDS
TOLEDO, OHIO

February 17, 1916.

Secretary-Treasurer,

Maisonneuve, Quebec, Canada.

1068/16

Dear Sir:-

We have your favor of the 15th instant enclosing an offering of your Treasury bonds by Otis and Company on the back of which appears a map of your City. We wish to thank you for this circular as it is just what we want only we should like to have more of them.

We are in the market for another nice round block of these Treasury bonds and isn't it possible for you to advise us the names of some of the contractors now owning them? We understand that they are held by quite a few of the contractors who have them upon deposit with some of your banks as security for a loan. We know that these contractors will be glad to dispose of these bonds as they cannot be carried to maturity and if you will furnish us the names of some of them, we will take this matter up with them direct and we are sure we can succeed in doing business with some of them.

We are with kindest regards,

Very truly yours,

W. L. SLAYTON & COMPANY,

BY

WLS-JD

2
1916
CANADIAN BOND COMPANY
STOCK EXCHANGE BUILDING
PHILADELPHIA

February
Twenty-third
Nineteen-sixteen

Mr. N. G. Eberment, City Treasurer,
City of Maisonneuve,
Prov. Quebec, Canada.

Dear Sir.

1068/16
We are specializing in Canadian Government and Provincial issues; also short term notes of the larger Cities.

At the present time there is an excellent demand for short term notes and as we have been dealing in the City of Maisonneuve 6% notes due May 1918, and as they have all been cleaned up, we should like to know if the City still has any that they had not sold and about what price they will take for \$100,000 to \$250,000.

We should be very glad if you will wire us at our expense should there be a possibility of our buying a large block of these bonds as they will be placed in institutions that will hold them until they mature.

Awaiting your early reply, we are,

Yours very truly,

Canadian Bond Company

Thomas Whyte
Manager.

T. W. Jr.

J. B. R.

P25/B1,55

8 1

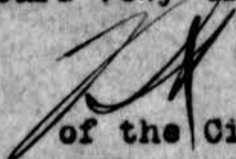
28 fev. 1916.

Canadian Bond Co.
Stock Exchange Bldg.
Philadelphia.

Dear Sirs,-

Referring to yours of the 23rd.
inst. I beg to say that we have no more short term
notes for sale.

Yours very truly,


Sec. Treas.
of the City of Maisonneuve.

MLL/AL

P25/B1,55

8 2

TORONTO.
CABLE ADDRESS,
"STIMSON" TORONTO.

LONDON, ENG.

CODES { A.B.C. 4TH EDITION.
LIEBERS & CLOUGHS
BROOMHALLS

Geo. A. Stimson & Co.
Government, Municipal and Railway Debentures.

UNION BANK BUILDING

Toronto, Canada, 1st March 1916.

The Secretary-Treasurer,
City of Meisonneuve, P.Q.

1068/16
Dear Sir:-

re Meisonneuve Bonds

We wrote you on the 17th ultimo and not having received a reply it occurred to us that perhaps our letter had gone astray and we enclose a copy herewith.

Yours truly,

S/T

ENC. 1.

Geo. A. Stimson & Co.

GRAND & TAY, LIMITED, TORONTO

P25/B1,55

8 3

2

4

6

17th Feb. 1916.

Secretary Treasurer,
City of Maisonneuve, Que.

Dear Sir:-

re Maisonneuve Bonds

1068/16
We are just in receipt of your favor of the 5th instatnt
for which we are extremely obliged.

We understand that the City is contemplating making a
further issue. Will you kindly let us know as to this end at the
same time let us know the price that you received for the recent
issue of \$200,000. three year notes. If you are about to make a
new issue kindly let us have full particulars of how, when and where
payable, the rate of interest they bear etc., If not giving you
too much trouble we should also be grateful if you would kindly
fill the enclosed financial statement

Enclosed herewith stamped envelope for reply and thank-
ing you in anticipation.

Yours truly

ENC 2

S/T

P.S. Will you kindly let us know the date that those three year
notes were sold.

GRAND & TAY, LIMITED, TORONTO

2

Canada Bond Corporation
Limited
Government, Municipal and Corporation Bonds

WILLIAM KERR GEORGE, PRESIDENT
SIR JAMES A. M. AIKINS, VICE PRES
GEORGE O. SOMERS, SECRETARY

59 YONGE STREET
Toronto, Canada

CABLE ADDRESS "CANADABOND"
TELEPHONE, MAIN 3306

March 3rd, 1916.

1068/16
City Treasurer,
Maisonneuve, Que.

Dear Sir:-

At the present time there exists a very active market for Dominion of Canada 5% 10 year War Loan Bonds, and if at any time you should be desirous of purchasing or disposing of any of these bonds we shall be glad to have you communicate with us.

Hoping to have the pleasure of doing some business with you, we remain,

Yours very truly,

CANADA BOND CORPORATION, LIMITED,

Per

Geo. O. Somers

2

Canada Bond Corporation
Limited
Government, Municipal and Corporation Bonds

WILLIAM KERR GEORGE, PRESIDENT
SIR JAMES A. M. AIKINS, VICE PRES.
GEORGE O. SOMERS, SECRETARY

59 YONGE STREET
Toronto, Canada

CABLE ADDRESS "CANADABOND"
TELEPHONE, MAIN 3306

March 6th. 1916.

City Treasurer,
Maisonneuve,
Que.

1068/16
Dear Sir;

We are enclosing an information form on which we shall be glad to receive full particulars of any debenture issues which you may have on hand for sale or which the Council may issue within the present year.

We are in the market for the purchase of a large block of debentures and trust that you will give this matter your prompt attention.

Thanking you for your attention in the past and hoping to hear from you by return mail,

We remain,

Yours very truly

CANADA BOND CORPORATION, LIMITED

per. 

A.P.McE.

E.B.

1 ENC.

P25/B1,55

8 6

2
4
6

P25/B1,55
B 7

Particulars of _____ Municipality

Province of _____
for the last fiscal year ended _____ 19____

ASSESSED VALUE for taxation - - - - \$ _____
Real Property is assessed _____ % of its market value
Value of tax exempt property not included above, \$ _____
TOTAL DEBENTURE DEBT, *including Local Improvement Debentures* and this issue - \$ _____
Less Sinking Fund - - \$ _____
" Waterworks Debentures \$ _____
" Electric Plant " \$ _____
" Local Improvement " \$ _____
" " " " \$ _____
Total \$ _____

NET DEBENTURE DEBT - - - - - \$ _____
Floating Debt - - - - - \$ _____
Value of Municipality's Assets - - - - \$ _____
TAX RATE: General _____ School _____ Misc. _____ Total _____ Mills
Current Revenue \$ _____ Current Expenses \$ _____

Municipality's Revenues from

	WATERWORKS	ELECTRIC PLANT	
Revenue - -	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Running Expenses	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Balance - -	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Interest on Debentures	\$ _____	\$ _____	\$ _____
Surplus - -	\$ _____	\$ _____	\$ _____

Population now _____ Population 5 years ago _____
If your Municipality has any outstanding debenture guarantees, please state them briefly : _____

Particulars of Debentures for Sale.

AMOUNT _____ bearing _____ % Interest

Purpose of issue _____

Under By-Law No. _____

If payable by INSTALMENTS state {
1. Numbers of instalments _____
2. Amount of each instalment _____
3. Payable _____ day of _____ in each year
If payable at end of TERM state {
1. When due _____ 19____
2. Denomination of each debenture \$ _____

PRINCIPAL AND INTEREST PAYABLE at _____

Debentures bear interest from _____ 19____

INTEREST PAYABLE _____ yearly on _____ and _____

Are interest coupons attached? _____

TENDERS will be received until _____ M. _____ 19____

Tenders should be addressed to _____

Tenders will be opened _____ M. _____ 19____

Are any other debentures likely to be issued or guaranteed by your Municipality this year? _____ If so, for what amount and when?

About \$ _____ Probable date _____

I believe the information shown herein is correct.

Dated _____ 19____

Clerk.

P.O. Address.

Please enclose a copy of your Municipality's last Annual Report and when practicable, copy of by-law authorizing above issue.

Hew R. Wood
Montreal
Canada

800 McGill Building.
March 4, 1916.

City Treasurer,
Maisonneuve, Que.

1068/16
Dear Sir:-

Being open to purchase several blocks of Municipal Bonds we would be glad to hear from you now - or so soon as your next issue is ready.

We would appreciate having a copy at this time of the latest financial report of your corporation for our files.

Yours truly,

Hew R. Wood and Company.
[Signature]

HRW/D.

P25/B1,55

8 9

TORONTO.
CABLE ADDRESS,
"STIMSON" TORONTO.

LONDON, ENG.

CODES { ABC. 4TH EDITION.
LIEBERS & CLOUGHS
BROOMHALLS

Geo. A. Stimson & Co.
Government, Municipal and Railway Debentures.

UNION BANK BUILDING

Toronto, Canada.

March 11, 1916.

City Clerk,
City of Maisonneuve,
P. Q.

Dear Sir:-

1068/16

We have clients - large Banking and Financial Institutions, who have large amounts of money on hand which they are willing to loan at present to Municipalities in large sums at very attractive rates. They prefer short term loans, that is loans maturing within this year but are willing to consider loans for any length of time, preferably maturing within five years at most but if such are not available would consider the purchase of long term debentures.

In the case of short term loans, that is those maturing within this year, we believe we could arrange a loan of this nature for your Municipality at a rate somewhere in the neighborhood of 4%. For a longer term the rate would naturally be somewhat higher.

We believe it to be in the interest of all Municipalities to make short term loans not exceeding say five years and the shorter the better and withhold their long term bonds as it would save sacrificing them at war time prices such as now prevail.

We shall be pleased to hear from you if you have any bonds in contemplation and in writing kindly let us have what particulars you can and your ideas in general. We will be glad to hear from you in any event.

We enclose a stamped envelope for a reply and thanking you in anticipation, we remain,

Yours very truly,

Geo. A. Stimson

S/R

Enc. 1.

P25/B1,55

4 1

ROYAL SECURITIES CORPORATION, LIMITED

INVESTMENT BONDS

CABLE ADDRESS
"ROYSCORP"
CODES: LIEBERS, WESTERN UNION
BENTLEY'S

164 ST. JAMES ST.,

MONTREAL.
CANADA.

August 7th, 1916.

Secretary-Treasurer,
City of Maisonneuve,
Maisonneuve, Que.

Dear Sir:

1068/16
We understand that you intend making an issue of debentures shortly. In order that we may tender for these, we would ask that you supply us with a copy of your latest financial statement. The attached sheet gives particulars of the information which we desire. Please fill it out, sign, seal and return to us.
Thanking you in advance for your courtesy.

Yours faithfully,

ROYAL SECURITIES CORPORATION, LIMITED.


Sales Manager

TTR-FMW.

Enclosure.

P25/B1,55

4 1

2

4

6



TERRY BRIGGS & COMPANY

MUNICIPAL BONDS

BRANCH OFFICES
CHICAGO, ILL.
DETROIT, MICH.
DALLAS, TEX.

TOLEDO, OHIO.

December 4th, 1916.

Honorable Mayor,

Maisonneuve, Que., Canada.

Dear Sir:-

1068/16

We are informed that the City of Maisonneuve is contemplating making a short time loan to take care of your requirements for the next year or two. We have handled a good many Maisonneuve bonds and should like to negotiate with you direct if you desire to borrow any money on this side for short periods of time.

Very truly yours,

TERRY, BRIGGS & COMPANY,

BY

WKT:IC

P25/B1,55

9 2

PLEASE MAKE EACH STATEMENT FULL AND EXPLICIT.

Attach printed
advertisement here

To J. C. MAYER & CO.,
318 Walnut Street,
CINCINNATI.

STATEMENT OF BONDS

By whom issued?..... Date when Incorporated?.....
WILL BONDS BE SOLD AT PUBLIC OR PRIVATE SALE?.....
DATE OF SALE..... **HOUR**..... **M.** Sealed or Auction Bids?.....
 Conditions of sale.....
 Deposit Required.....
 Amount for sale, \$..... Denomination, \$..... Registered or Coupons?.....
 Purpose of issue.....
 Will the proceeds of these bonds be used directly or indirectly for any other purpose than above stated?

 If refunding or funding, state purpose of original indebtedness.....
 Date of Bonds.....
 Date of Maturity.....

 If maturity is optional, give date of option.....
 Rate of interest..... per cent, payable when..... (Annually or semi-annually)
WHERE principal and interest payable?..... Gold or Currency?
 If issue sanctioned by popular vote, how many votes for?..... against?
 Give date of holding such election.....
 Issued under what law?.....
 Has there been or is there now pending or threatened any litigation, whatever affecting in any manner, this issue of bonds? (Be particular as to Chapter and Section, also to date of passage).....
 Have any previous issues of bonds been contested?.....
 Principal products and industries.....

FINANCIAL EXHIBIT

Estimated actual value of taxable property, \$.....
 Assessed value for taxation (latest appraisalment, 191...)..... \$.....
TOTAL BONDED DEBT INCLUDING THIS ISSUE..... \$.....
 Floating or unfunded debt in addition to bonded debt..... \$.....
 Cash value of Sinking Funds held for debt redemption..... \$.....
 Water Works Bonds included in total debt..... \$.....
 Special Assessment Bonds included in total debt..... \$.....
 Population 1910 census..... Estimated now..... Tax Rate per \$1000.....
 In what months are the regular taxes collected?.....
 If District Bonds; (a) State number of acres in the District..... (b) Value per acre \$.....
 (c) State what cities and towns are located in District.....
 (d) Railroads crossing District.....
 Has there ever been **ANY DEFAULT** in payment of any obligation?.....
 Are any other issues of bonds in contemplation or authorized? If so give amounts, purposes and probable dates of sale.....

[SEAL]

I hereby certify that the foregoing statement is true to the best of my knowledge and belief.

Signature.....

Official title.....

Dated at..... this..... day of..... 191...

☛ Please return this statement promptly with **PRINTED ADVERTISEMENT OF SALE** and any other printed data relating to issue. Also include copy of election notice if bonds have been voted.

NOTICE -- (SEE REVERSE SIDE.)

P25/B1,55

7 4

20th Dec. 1916.

J.C. Mayer & Co.,
318 Walnut Street,
Cincinnati.

Dear Sirs:-

Selling new issue \$700,000.00
Maisonneuve Bonds

Referring to yours of the 16th instant on the above subject, I must inform you that the law governing the loan the City of Maisonneuve intends to make, has not yet been sanctioned by the Legislature. So there is nothing to do in connection with the disposing of said bonds just now.

I remain

Yours truly

Sec. Treas.

of the City of Maisonneuve.

AT/

P25/B1,55

4 5

J. C. MAYER & Co.

INVESTMENT BONDS

318 WALNUT STREET, CINCINNATI

JESSE C. MAYER
STARR WALTER
HERMAN M. MAGNUS

December 23, 1916.

1068/16

Mr. J. W. Anton,
Secretary & Treasurer,
of the City of Maisonneuve,
Maisonneuve, Quebec,
Canada.

Dear Sir:- RE. \$700,000.00 Maisonneuve bonds.

We are just in receipt of your reply to our letter of the 16th instant, stating that the law governing the proposed loan has not yet been sanctioned by the Legislature.

We wish to sincerely thank you for this information, and would now kindly ask that as soon as this law is made valid, you let us know, as we are very desirous of making a bid for the purchase of the bonds.

Thanking you again in this connection we are, with very best respects,

Very truly yours,

J. C. MAYER & CO.,

Per Albert Taylor.

A/T

P25/B1,55

4 6

WOOD, GUNDY & CO.

CANADIAN GOVERNMENT AND
MUNICIPAL BONDS

TORONTO
NEW YORK

SASKATOON
LONDON, ENG.

DOMINION EXPRESS BUILDING
MONTREAL

December 15, 1916.

Secretary-Treasurer,

Maisonneuve,

P.Q.

Dear Sir,

1068/16
As you are aware, there has been a considerable demand for municipal debentures during the past year, and a large number of the municipalities have been taking full advantage of the good prices obtainable.

In order that we might be posted regarding any new issues of Bonds which you contemplate selling, we would esteem it a favour if you would kindly inform us of same, and if the by-law has already been passed, kindly let us have a copy, together with full particulars of the issue.

If we can be of any service to you in connection with the disposing of your Bonds, we shall be pleased to have you call upon us.

Trusting that you will favour us with a reply.

Yours very truly,

Wood Gundy & Co.

HRS-B

P25/B1,55

9 7

Wood, Gundy & Co.

100 BAY ST.
MONTREAL
P. Q.

20th Dec. 1916

Wood, Gundy & Co.,
Dominion Express Bldg.,
Montreal.

Dear Sirs:-

Selling new issue \$700,000.00
Maisonneuve Bonds

Referring to yours of the 15 December instant on the above subject, I must inform you that the law governing the loan the City of Maisonneuve intend to make has not yet been sanctioned by the Legislature. So there is nothing to do in connection with the disposing of said bonds just now.

I remain

Yours truly

Sec. Treas.

of the City of Maisonneuve.

AT/

P25/B1,55

4 8

WOOD, GUNDY & CO.

CANADIAN GOVERNMENT AND
MUNICIPAL BONDS

TORONTO
NEW YORK

SASKATOON
LONDON, ENG.

DOMINION EXPRESS BUILDING
MONTREAL

December 21, 1916.

Secretary-Treasurer,
City of Maisonneuve,
P.Q.

Dear Sir,

1068/16
We have your letter of the 20th instant in connection with the Bond issues of the City of Maisonneuve. We note that the law governing the loan the City intends to make has not as yet been sanctioned by the Legislature. If the Legislature gives this sanction during its present sitting we will be pleased to receive details from you.

We thank you for this information.

Yours very truly,

AGH-B

Wood Gundy & Co.

P25/B1,55

4 4



Spitzer, Perick & Company

Successors to Spitzer & Co.

Established 1871.

Government, Municipal & Corporation Bonds

New York
Hanover Bank Bldg.

Toledo
Nicholas Bldg.

Chicago
Rockery Bldg.

Toledo, Ohio.

Dec. 18, 1916.

1068/16
Joseph Hinton,
City Secretary & Treasurer,
Maisonneuve, Quebec.

Dear Mr. Hinton:-

We note from the Montreal Gazette that Maisonneuve has been granted power to borrow \$700,000.00 for costs of administration and debit charges for the year 1917.

This, no doubt, means that the city will offer these bonds for sale sometime during that year and we presume will follow the same mode of finance for 1917 as they did for 1916. In this regard, we wish you to kindly bear in mind that we are interested in these securities and will greatly appreciate the favor if you will kindly call us at any time when the bonds are to be offered for sale. We presume that they will not be offered before next March or April first, but when the exact date is known, kindly wire us to that effect, at our expense, as you no doubt wish to get all the competition possible for your bonds and we assure you that we will bid you a good price.

As soon as your auditor gets his report for the year 1916 finished, we shall be very glad to have you send us a copy of this report, including the assessed valuation of the town and itemized statement of its bonded debt, the amount of its sinking fund and cash on hand. Also include the amount of delinquent taxes, if any, and the assessed valuation of property that has been exempt in the past, but that will come in for taxation in 1917. Also, kindly advise us the rate of taxa-

P25/B1,55



2

4

6

Joseph Hinton, --- 2.

tion for 1916 and what you think it will be for 1917. If you can arrange to have your auditor make a duplicate copy of his report and forward same to us, we shall be very glad to have you do this, as his report should contain all the information we desire.

In view of the fact of our having purchased practically \$3,000,000 of your city bonds, we feel that your officials will be only too glad to furnish us all the information necessary and we trust that you will see that we get this report as soon as it is prepared. Your auditor promised this report to us last year, but, for some reason, probably our neglecting to ask for it again, we never received it.

We wish to thank you for our past pleasant business relations and trust that you will advise us promptly as soon as you know the date your bonds will be offered for sale, and that we may receive the above information requested as soon as it is available, and with kindest personal regards of the writer, we remain

Very truly yours,

SPITZER, RORICK & COMPANY.

BY Al Foster

AVF*ERO

Canada Bond Corporation

Limited

59 YONGE STREET
Toronto

WILLIAM KERR GEORGE
PRESIDENT
SIR JAMES A. M. AIKINS
VICE PRESIDENT
SIR JOHN C. EATON
VICE PRESIDENT
R. B. KESSEN
SECRETARY

December 19th, 1916.

Jos. Stinton, Esq.,
City Clerk,
Maisonneuve, Que.

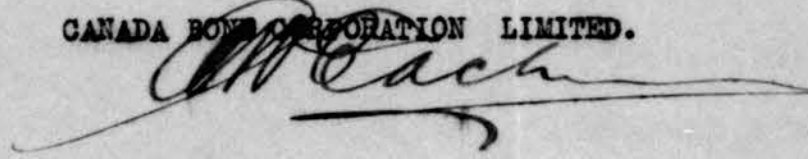
Dear Sir:-

1068/16
Referring to our letter of December 7th we would be glad to hear from you with full particulars of your proposed debenture issue, amounting to \$700,000.

Thanking you in anticipation of an early reply, we remain,

Yours very truly,

CANADA BOND CORPORATION LIMITED.



H.A.S.

A.W.

8

P25/B1,55

1 0 2

20th Dec. 1916.

Canada Bond Corporation,
59 Yong Street,
Toronto.

Gentlemen:-

Proposed debenture issue \$700,000.00

1068/16
Referring to yours of the 19th instanton
the above subject, I must inform you that the law go-
verning the loan the City of Maisonneuve intends to make,
has not yet been sanctioned by the Legislature. So there
is nothing to do in connection with the disposing of said
bonds just now.

I remain

Yours truly

Sec. Treas.

of the City of Maisonneuve.

AT/

P25/B1,55

1 0 3

Canada Bond Corporation

Limited

59 YONGE STREET

Toronto

December 22nd, 1916

WILLIAM KERR GEORGE
PRESIDENT
SIR JAMES A. H. AIKINS
VICE PRESIDENT
SIR JOHN C. EATON
VICE PRESIDENT
R. B. KESSEN
SECRETARY

J. W. Stinton Esq.,
City Secretary Treasurer,
Maisonnette, Que.,

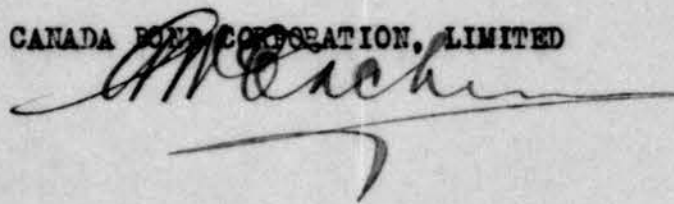
Dear Sir;

Your favor of the 20th inst received and
we note your remarks.

We shall be glad to hear from you when
in a position to dispose of any debentures.

Yours very truly

CANADA BOND CORPORATION, LIMITED



A.P. McE.

E.B.

1068/16

Canada Bond Corporation

Limited

59 YONGE STREET
Toronto

WILLIAM KERR GEORGE
PRESIDENT
SIR JAMES A. M. AIKINS
VICE PRESIDENT
SIR JOHN C. EATON
VICE PRESIDENT
R. B. KESSEN
SECRETARY

January 22nd, 1917.

J. W. Stinton, Esq.,
City Secretary Treasurer,
Maisonneuve, Que.

Dear Sir:-

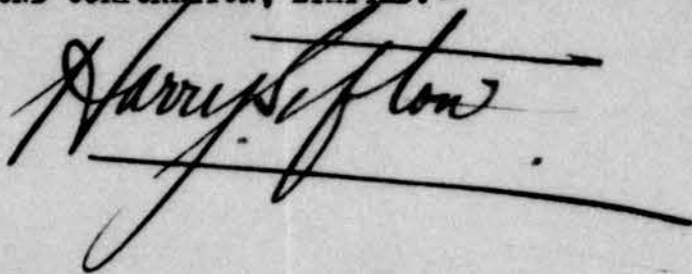
1068/17

Referring to your letter of Dec. 20th.
we would be glad to hear from you as to whether the
By-law authorizing an issue of \$700,000 debentures
has been passed.

Trusting to hear from you at an early
date, we remain

Yours very truly,

CANADA BOND CORPORATION, LIMITED.



H.A.S.

N.W.

P25/B1,55

1 0 5

26 Janvier, 1917.

Canada Bond Corporation, Ltd.,
59 Yonge Street,
Toronto.

Gentlemen:-

Referring to your letter of the 22nd instant, I beg to inform you that the City of Maisonneuve, by its charter, is authorized to borrow a sum of \$700,000.00 by issuing debentures, but the sale of those debentures will be negotiated by Banque Hochelaga.

I remain

Yours truly

Sec. Treas.

of the City of Maisonneuve.

AT/



CABLE ADDRESS "SPITZER"

Spitzer, Kerick & Company

Successors to Spitzer & Co.

Established 1871

Government, Municipal & Corporation Bonds

New York
Hanover Bank Bldg.

Toledo
Nicholas Bldg.

Chicago
Rockery Bldg.

Toledo, Ohio

Dec. 29, 1916.

Joseph Hinton,
City Secretary,
Maisonneuve, Quebec.

Dear Sir:-

1068/16

We have just noted by financial papers that the Legislature passed a bill permitting Maisonneuve to borrow \$700,000 for the year 1917 and that the bonds will be offered for sale soon.

We shall greatly appreciate the favor if you will kindly advise us by prompt return mail when you think these bonds will be offered for sale. As you know, we have already purchased approximately \$5,000,000 of your city bonds and have a large amount of them on hand and it is important to us to know when these bonds are to be offered for sale so that we may have a representative present to make a bid for them that will either purchase the bonds or cause them to be sold at a high price.

It is, of course, distinctly to your interest to get as high a price for your bonds as possible, and we trust that you will not permit a sale of these bonds to be pulled off quickly and without our knowledge so that we do not have an opportunity to file a bid for them. Kindly wire us at our expense the moment that you know the date these bonds will be offered for sale, and do not hesitate to use the wires at any time at our expense concerning any matters in Maisonneuve, in which you think we might be interested.

P25/B1,55

1 0 7

2

4

6

Joseph Hinton, --- 2.

Thanking you for past favors and trusting
you will surely keep us in mind and notify us when
these bonds are to be offered, and with kindest
personal regards of the writer, we remain

Very truly yours,

SPITZER, BORICH & COMPANY.

BY Al Foster

AVF*ERO



CABLE ADDRESS "SPITZER"

Spitzer, Borrick & Company

Successors to Spitzer & Co.

Established 1871.

Government, Municipal & Corporation Bonds

New York
Hanover Bank Bldg.

Toledo
Nicholas Bldg.

Chicago
Rockery Bldg.

Toledo, Ohio.
Dec. 29, 1916.

Hon. Levis Tremblay, Mayor,
Maisonneuve, Quebec.

1068/16

Dear Sir:-

We have just noted in the financial papers that the last session of the Quebec Legislature authorized your city to borrow \$700,000 for the year 1917.

As you know, we have been during the past two years large purchasers of your city bonds and are interested in bidding for these bonds when you are ready to dispose of them. We presume that you will not offer the bonds for sale until about next March, but the writer will consider it a personal favor if you will kindly advise us by prompt return mail when, in your opinion, you will be ready to sell these securities. We also will be glad to have you, as soon as you know the exact date that you will offer the bonds, wire us to that effect at our expense as we will be glad to have a representative present at the sale and will bid you as high a price for these securities as the then existing market conditions will permit.

We also will be glad to have you use the wires at any time at our expense if anything comes up in relation to your city, in which you think we would be interested.

Thanking you for your many favors and courteous treatment, and with kindest regards from the writer, we remain

Very truly yours,

AVF*ERO

SPITZER, BORRICK & COMPANY.

BY Al Foster

2
1917

ÆMILIUS JARVIS & CO.
MEMBERS TORONTO STOCK EXCHANGE,
BANKERS & BROKERS,
ÆMILIUS JARVIS, A. D. MORROW.

CABLE ADDRESS "ÆMILIUS"
LIEBERS,
WESTERN UNION,
HARTFIELDS.
TORONTO, LONDON, ENG.
NEW YORK.

JARVIS BUILDING,

TORONTO. February 5, 1917.

1068/7

The City Treasurer,
Maisonneuve,
Que.

Dear Sir:-

As we are continually in the market for the purchase of Municipal Securities kindly advise us if you are contemplating the issue of debentures now or in the near future.

Considerable short-term financing is being done at the present time and we would say that we are in a position to offer four, five or six months' money at the lowest rates.

Yours faithfully,

ÆMILIUS JARVIS & COMPANY.

H. H. Cross

Bond Department.

HHC/A

P25/B1,55

068-3

3

Emission de \$150,000.00 débentures émises sous l'autorité du règlement No. 73 pour payer travaux U. Pauzé & Fils

1068/1899

Emission de \$300,000.00 (*l'ignore sous quelle autorité*)

Ces deux émissions ont été vendues à la Banque Jacques-Cartier pour couvrir dettes contractées pour travaux permanents, billets etc.



P25/B1,55

LA VILLE DE MAISONNEUVE.

—:000:—

283/99

Etat de la dette consolidée:

Débitures 1887	5%	25 ans	\$10,000.00	
" 1888	5%	25 "	10,000.00	
" 1890	4 1/2%	25 "	15,000.00	
" 1891	5%	25 "	40,000.00	
" 1894	5%	50 "	45,000.00	✓
Bon	"	5 "	3,500.00	
Débitures 1896	5%	50 "	192,000.00	✓
Bon	6%	5 "	<u>9,000.00</u>	324,500.00
Emprunt - La Banque Jacques Cartier				<u>205,000.00</u>

Etat de la dette Flottante:

T. Bastien	4,500.00	
Billets Payables	10,284.51	
Divers Comptes	250.00	
Intérêt sur Débitures	8,228.41	
Royal Electric Company	316.86	
Montreal Turnpike Trust	3,721.45	
I Dansereau	233.13	
J. J. Beauchamp	500.00	
Divers	<u>1,000.00</u>	38,034.16
		<u>3507,534.16</u>

Montant total du rôle d'évaluation de 1898 2,103,000.00

Maisonneuve, 20 Juin 1899.

Archie Compt

Ed. Faucher
délégué de la Ville de Maisonneuve

H14/H
MOVED BY COUNCILLOR . *R. Gilbert*

283/99
SECONDED BY COUNCILLOR. *G. Riendeau*

WHEREAS it is in the interests of the Town that the notes now outstanding upon which the Town is liable and the floating debt of the town should be redeemed and paid off, under the authority of the Charter of the Town for the purpose of saving interest on such floating debt,

BE IT RESOLVED,

THAT the Mayor and Mr. Joseph Riendeau be authorised and instructed to take such steps as may be necessary to redeem the said floating debt and notes and, for that purpose, to issue bonds and debentures in the name of the Town which shall bear such rate of interest not exceeding $4\frac{1}{2}\%$ per annum payable half yearly, at such places as they may agree and which bonds shall be signed by the Mayor and the Secretary-Treasurer of the Town and shall be for a term not exceeding forty years from the date of issue, and the coupons attached to the said bonds may bear the signatures of the Mayor and the Secretary-Treasurer which may be lithographed for that purpose.

H16/14

H16/14

283/99

MOVED BY COUNCILLOR . *W. May*
SECONDED BY COUNCILLOR. *H.B. Desrochers*

WHEREAS doubts have been raised as to the authority of the council to issue bonds for the purpose of redeeming the notes and floating indebtedness of the Town now outstanding ~~(without a by-law duly passed and approved by the vote of the electors of the Town and otherwise)~~ in accordance with the Provisions of the Charter,

BE IT RESOLVED,

THAT application shall be made on behalf of the Town to the Legislature of the Province at its next Session, to sanction and authorise the said issue of bonds to the extent of \$250,000. *to redeem said notes and floating indebtedness* and that the Mayor is authorised to give the necessary instructions for the application for such act and that, in the meantime and until such act shall be passed and the bonds to be issued shall be so sanctioned, that they may be used as security for the payment of the notes before mentioned, and the Mayor is authorised to pledge them for that purpose.

REGLEMENT pourvoyant à l'exécution de certains travaux permanents à faire dans les rues de la Ville de Maisonneuve, et au paiement du coût de ces travaux.

1068/1899
 Attendu que Mr. Isaie Préfontaine, grand propriétaire et contribuable de la Ville de Maisonneuve, a demandé à la Ville de Maisonneuve de poser des canaux d'égouts dans les rues Bourbonnière et Orléans, depuis la rue Ste. Catherine jusqu'à la rue Ontario de cette ville, de même que l'ouverture et le nivellement de ces deux parties de rues;

Attendu que Mr. William Bennett, grand propriétaire et contribuable de la Ville de Maisonneuve, a demandé au Conseil de la Ville de Maisonneuve de faire l'ouverture et le nivellement de toutes les rues tracées sur sa terre et situées entre les rues Notre-Dame et Ontario;

Attendu que la succession de feu Charles Théodore Viau a demandé au Conseil de Ville de Maisonneuve l'ouverture et le nivellement des rues et avenues depuis la rue Ontario jusqu'à la profondeur des lots du côté Nord-Est de la rue Ernest, de même que la confection des canaux d'égouts dans toutes les rues et avenues comprises entre la rue Notre-Dame et Ontario inclusivement;

Attendu que la Ville de Maisonneuve est tenue envers ses propriétaires à faire les travaux ci-haut mentionnés, et que, d'ailleurs, le développement et le progrès de la Ville de Maisonneuve exigent que ces travaux soient faits;

Attendu aussi que la Ville de Maisonneuve est tenue de faire d'autres travaux permanents de moindre importance;

Attendu aussi que le Conseil de Ville de Maisonneuve désire faire ces travaux pour le plus grand bien de la Ville;

Attendu que les revenus ordinaires de la Ville ne sont pas suffisants pour payer ces dépenses extraordinaires et que par suite il est devenu nécessaire de faire un emprunt de cent cinquante mille piastres (\$150,000.00),

Il est ordonné, réglé et statué par le Conseil de Ville de Maisonneuve ce qui suit, savoir:

1°:- La Ville de Maisonneuve empruntera sur débentures municipales ou autrement une somme de cent cinquante mille piastres (\$150,000.00);

2°:- Cette somme, si elle est empruntée sur débentures municipales sera représentée par cent cinquante bons de mille piastres chacun produisant intérêt au taux de quatre et demi pour cent par an, lequel intérêt sera lui-même représenté par des coupons attachés aux dits bons;

3°:- Ces bons seront rachetables dans cinquante ans de leur date, et l'intérêt sera payable semi-annuellement, à compter de leur date, le premier Mai et le deux Novembre chaque année; capital et intérêt seront payables au bureau du Secrétaire-Trésorier de la Ville de Maisonneuve;

4°:- Il est, par le présent, créé, pour le rachat des dits bons, un fonds d'amortissement de un pour cent dans la piastre sur le total du dit emprunt, savoir une somme de quinze cents piastres (\$1500.00) à être prélevée annuellement comme mentionné ci-après;

5°:- Le Secrétaire-Trésorier est, par les présentes, autorisé à prélever annuellement sur toutes les recettes de cette Ville une somme suffisante pour payer le susdit intérêt et le fonds d'amortissement susdit, savoir, une somme de huit mille deux cent cinquante piastres;

6°:- La Ville de Maisonneuve pourra faire le présent emprunt soit en une seule somme ou en plusieurs sommes, et même, à des époques différentes, selon et à

mesure que les recettes de la Ville permettront de le faire, prenant en considération les intérêts et le fonds d'amortissement du ou des dits emprunts à prendre annuellement sur les recettes de chaque année;

7°:- Si la Ville de Maisonneuve obtient une prime sur cet emprunt, cette prime pourra être employée au paiement des intérêts, et à cette fin, formera partie des fonds généraux de la Corporation;

8°:- Ce règlement ne deviendra en force qu'après avoir été approuvé par la majorité des propriétaires, électeurs municipaux en nombre et en valeur immobilière, enregistrant leur vote sur icelui, après les avis requis et nécessaires donnés suivant la loi.

(Signé) Hubt. Desjardins, Maire,

" M. G. Ecorement, Sec.-Tres.

de la Ville de Maisonneuve.

Vraie copie.

M. G. Ecorement
Sec. - Tres.
de la Ville de Maisonneuve

Procès verbal de l'assemblée publique de tous les électeurs municipaux propriétaires de la ville de Maisonneuve tenue le vingt troisième jour du mois de Mai mil huit cent quatre vingt dix neuf, à l'Hotel de Ville de Maisonneuve de dix heures à onze heures de l'avant midi pour constater leur approbation ou leur désapprobation du règlement N^o 73 pourvoyant à l'exécution de certains travaux permanents à faire dans les rues de la Ville de Maisonneuve et au paiement du coût de ces travaux.

A dix heures a.m. précises, Mr. le Maire Hubert Desjardins occupe le fauteuil et déclare l'assemblée ouverte.

M. G. Ecrement, Secrétaire-Trésorier de la Ville, agit comme Secrétaire. Mr. le Maire fait alors lecture en anglais et en français du règlement ci-haut, annonce que les avis publics requis ont été donnés et que six électeurs présents, habiles à faire partie de l'assemblée peuvent requérir la votation pour constater l'approbation ou la désapprobation du dit règlement.

Les électeurs municipaux suivants demandent alors la votation, savoir: V. J. E. Brouillet, William Richer et Trefflé Bleau. Comme à onze heures il n'y a encore que les trois électeurs ci-haut nommés qui demandent la votation et qu'il en faut au moins six, Mr. le Maire déclare alors que le règlement ci-haut est approuvé et de plus que l'assemblée est close.

En foi de quoi le présent procès verbal a été signé par nous à Maisonneuve ce vingt troisième jour de Mai mil huit cent quatre vingt dix neuf.

(Signé) Hubt. Desjardins, Maire,

M. G. Ecrement, Sec.-Trésorier
de la Ville de Maisonneuve.

(Vraie copie)

M. G. Ecrement
de la Ville de Maisonneuve.

Province de Québec,
District de Montréal.

A Son Honneur le Lieutenant Gouverneur en Conseil
de la Province de Québec,

Q U É B É C .

Nous, soussignés, Hubert Desjardins, Maire
et M. G. Ecrement, Secrétaire-Trésorier de la Ville
de Maisonneuve, dûment autorisés aux présentes par
et en vertu d'une résolution du Conseil de Ville de
Maisonneuve passée à son assemblée du trente et uniè-
me jour de Mai dernier (1899) et dont copie est annexée
aux présentes, avons l'honneur de demander humblement
votre approbation du règlement N^o 73 de la Ville de
Maisonneuve pourvoyant à l'exécution de certains tra-
vaux permanents à faire dans les rues de la dite Vil-
le et au paiement du coût de ces travaux, et dont co-
pie est aussi annexée aux présentes, conformément aux
articles 47, 48, 49 et 50, chapitre 57, 61 Victoria,
statut de Québec, charte de la Ville de Maisonneuve.

Nous avons aussi l'honneur de vous trans-
mettre tous les documents relatifs au susdit règle-
ment.

Et nous ne cesserons de prier.

Hubert Desjardins

Maire

M. G. Ecrement
Secrétaire-Trésorier
de la Ville de Maisonneuve.

Maisonneuve, 19 Juin 1899.

Province de Québec,
District de Montréal.

Je, soussigné, Hubert Desjardins, Maire de la
Ville de Maisonneuve, déclare solennellement:

328/99

1°:- qu'une assemblée publique de tous les élec-
teurs municipaux, propriétaires de la Ville de Maisonneuve,
a été tenue le vingt troisième jour du mois de Mai mil huit
cent quatre vingt dix neuf, à l'Hotel de Ville de Maisson-
neuve, de dix heures à onze heures de l'avant midi, pour
constater leur approbation ou leur désapprobation du rè-
glement N^o 73 pourvoyant à l'exécution de certains travaux
tel qu'il appert au procès verbal de la dite assemblée;

2°:- qu'au moins vingt à vingt cinq électeurs
assistaient à cette assemblée convoquée par avis publics
suivant la loi;

3°:- que tous les électeurs présents, après
avoir été consultés et interrogés sur ce sujet, ont approu-
vé le susdit règlement, moins cependant les trois person-
nes nommées au dit procès verbal;

4°:- que les trois personnes dissidentes ont dé-
claré approuver le principe du règlement et n'étaient op-
posées à ce dernier que sur les détails;

5°:- que, conséquemment, le susdit règlement a
été déclaré approuvé.

Je fais cette déclaration solennelle la croyant
consciensement vraie et sachant qu'elle a le même effet
que si elle était faite sous serment suivant l'"Acte de
la preuve en Canada 1893".

Et j'ai signé à Maisonneuve ce vingtième jour
de Juin mil huit cent quatre vingt dix neuf.

(Signé) Hubert Desjardins Maire
de la Ville de Maisonneuve

Déclaré devant moi _____
à Maisonneuve ce 20 Juin 1899

(Signé) Max Gary, Juge de paix.

P25/B1,55

Extrait du livre des délibérations du Conseil
de Ville de Maisonneuve à son assemblée du 31 Mai 1899,
savoir:

Proposé par Mr. J. D. Martineau,

Secondé par Mr. A. Christin,

Que Mr. le Maire et
le Secrétaire soient autorisés d'aller à Québec pour de-
mander la sanction du Lieutenant Gouverneur en Conseil
pour l'emprunt autorisé par le règlement N^o 73 de cette
Ville pourvoyant à l'exécution de certains travaux perma-
nents à faire dans les rues de cette Ville et au paiement
du coût de ces travaux. Adopté.

(Vrai extrait)

J. D. Martineau
de la Ville de Maisonneuve.

no 1 Budget. 1898 et 1900

Extrait du livre des délibérations du conseil de Ville de
Maisonneuve à son assemblée du 8 février, 1898, savoir:

Lecture du rapport du Comité de l'Hotel de Ville
& Finances suivant, savoir:

Maisonneuve, 27 janvier, 1898.

Lecture du Comité de l'Hotel de Ville et Finances,

Présents, M. M. R. Guilbert, Prés.

A. Christin

A. Dupuis Membres.

Conformément à un rapport du Comité de l'Hotel de Ville et
Finances en date du 26 janvier 1898, adopté par le conseil
à sa séance du même jour, le Comité prend en considération
les comptes dus par la Ville, les billets promissoires don-
nés et les dettes contractées par la Ville au 15 courant:

Attendu que par la ^{charte} (clause) de la Ville de Maisonneu-
ve telle qu'amendée à la dernière session de la législatu-
re de Québec et qui se lit comme suit: Toutes les dépen-
ses faites par la Ville jusqu'à ce jour pour travaux, amé-
liorations ou autres choses nécessaires et légitimes actu-
ellement payées et dues sur bons, billets promissoires ou
autrement que sur obligations sont déclarées valides, léga-
les et ratifiées à toutes fins que de droit et que par une
autre clause de la même charte et qui se lit comme suit:

Si le pouvoir d'emprunter accordé par l'article 46
n'est pas suffisant pour faire foi^é aux dettes et aux en-
gagements contractés avant la sanction de la présente loi,
le Conseil de Ville après avoir épuisé ce pouvoir, pourra
pour^{suppléer}: Emettre par résolution des billets, avec
ou sans intérêts, ou en y incluant ou capitalisant les int-
térêts à échoir jusqu'à l'échéance des billets payables,
aux endroits, termes et conditions qu'il jugera à propos;

Le Conseil de Ville peut émettre des billets pour
les affaires courantes pourvu que le montant en soit payé
dans l'année de l'émission, avec le revenu et pour régler les
jugements qui pourraient être rendus contre la Ville;

Ces billets sont signés par le Maire ou un Conseil-

Conseiller désigné dans la résolution et par le Secrétaire-Trésorier ou à défaut par son assistant; le Conseil a le droit d'émettre un ou plusieurs billets promissoires en y incluant ou capitalisant les intérêts à échoir jusqu'à l'échéance du ou des dits billets pour payer toutes les dépenses faites par la Ville jusqu'au jour de la sanction de la dite charte;

Il est proposé par Mr. Arthur Christin,

Secondé par Mr. A. Dupuis,

Que Mr. le Maire et le Comité de l'Hotel de Ville et Finances de cette Ville soient autorisés de faire toutes les négociations nécessaires pour rencontrer les obligations maintenant contractées et les dépenses faites et dues par la Ville au jour de la sanction de la dite Charte et à cette fin d'émettre tous billets ou bons aux termes et conditions fixées par la dite charte. Adopté.

Et l'assemblée est ajournée.

(Signé) R. Gilbert, Prés.

A. Christin,

A. Dupuis,

Proposé par Mr. N. Massy,

Secondé par Mr. N. Houle,

Que le rapport du Comité de l'Hotel de Ville et Finances lu ce soir soit adopté. Adopté.

(Vrai extrait.

de la Ville de Maisonneuve.

Extrait du livre des délibérations du Conseil de Ville de
Maisonneuve à son assemblée du 8 octobre, 1899.

Proposé et résolu que Mr. le Maire soit autorisé
de faire protester la Banque Jacques Cartier au sujet de l'a-
chat, par cette dernière, des trois cent mille (\$300000.00) &
des cent cinquante mille (\$150000.00) piastres de débentures
émises par la Ville, et de plus qu'il soit autorisé de prendre
tous procédés qu'il croira à propos à ce sujet, de même qu'il
prendra l'opinion de tous avocats qu'il croira nécessaire.

Adopté.

ET l'assemblée est ajournée.

(Vrai extrait)

J. Larivière
Sec.-Trés.
de la Ville de Maisonneuve.

FINE BOND

MANUFACTURE

EXTRAIT DES MINUTES d'Une Assemblée du Bureau
de Direction de La Banque Jacques-Cartier.
Séance du 17 Octobre, 1899

Présents:

L'Honorable Alph. Desjardins, Président

MM. A. S. Hamelin, Vice-Président

Dumont Laviolette

G. N. Ducharme

L. J. O. Beauchemin

441/99

Considérant que la Ville de Maisonneuve en vertu de son règlement No 73 a ordonné et doit ordonner l'exécution de certains travaux décrits au dit règlement ; considérant qu'afin de pourvoir au paiement de ces travaux et sous l'autorité du susdit règlement, dite Ville a fait une émission de \$150,000. de débetures municipales :

Il est unanimement résolu :

QUE cette Banque achète l'émission ci-dessus de \$150,000. de débetures municipales au pair et que le produit de cet achat soit déposé au crédit de la Ville de Maisonneuve pour être appliqué au paiement des travaux ci-dessus au fur et à mesure qu'ils deviendront dûs ou en extinction des billets déjà émis par la dite Ville pour payer la portion de ces travaux déjà dûs; il sera cependant loisible à la Ville de Maisonneuve de retirer la balance des susdites \$150,000. le 1er Aout prochain quand même les travaux ci-haut mentionnés ne seraient pas terminés; il est de plus entendu que toute balance minime de chaque mois sur le produit de cette vente, demeurant au crédit de la dite Ville, portera intérêt au taux de 4 1/4 o/o par an.

(Signé) Alph. Desjardins, Prés.

" Tancrede Bienvenu, Gt. Gl.

EXTRAIT --
[Handwritten signature]

EXTRAIT DES MINUTES d'Une Assemblée du
Bureau de Direction de La Banque Jacques-
Cartier.

Séance du 20 Octobre 1899

Présents:

L'Honorable Alph.Desjardins,Président

MM.A.S.Hamelin,Vice-Président

Dumont Laviolette

G.N.Ducharme

L.J.O.Beauchemin

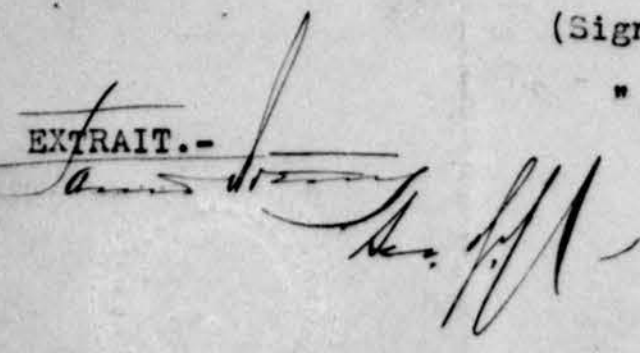
44/99

Considérant que la dite ville de Maisonneuve est actuellement endettée envers cette Banque pour une somme de \$309,183.28 et qu'elle a le dix-huitième jour d'Octobre 1899 autorisé l'émission de \$300,000.00 de débetures municipales pour consolider ses dettes généralement et satisfaire à ses obligations envers cette Banque ;

Considérant cependant que par Résolution en date du 4 Octobre courant, la dite Ville a reconnu la nécessité de faire valider les dites débetures par un acte de la Législature Provinciale.

Il est unanimement résolu que la Banque achète l'émission de \$300,000.00 de débetures municipales de la Ville de Maisonneuve à 4 1/4 o/o au pair à condition que la Ville de Maisonneuve s'engage à remplacer les billets que la Banque détient actuellement contre elle par d'autres billets d'égal montant à échoir le 1er Avril prochain et qu'elle s'engage de plus à faire légaliser les dites débetures d'ici à la même date.

(Signé) Alph.Desjardins,Prés
" Tancrede Bienvenu,Gt.Cl.

EXTRAIT.-


441/99
Montréal, 17 Octobre, 1899

A La Banque Jacques-Cartier
Montréal.

Messieurs,

Les soussignés Maire & Conseillers respectivement de la Ville de Maisonneuve dument autorisés aux fins des présentes déclarent vendre, céder et transporter pour et au nom de la dite Ville de Maisonneuve de fait, vendent, cèdent et transportent à la Banque Jacques-Cartier deux émissions de débetures municipales de la susdite ville, l'une de \$150,000.00 cent cinquante mille dollars en date du douze Octobre courant et l'autre de \$300,000.00 trois cent mille dollars en date du dix-septième jour d'Octobre courant pour les prix et sujet aux conditions & stipulations portées en une résolution de la dite Banque passée ce jour acceptant la présente vente & dont copie dument certifiée est annexée aux présentes.

En foi de quoi nous avons signé ce jour à Montréal.

(Signé) Hubt Desjardins, Maire

" Joseph Riendeau, fils.

Extrait du livre des délibérations du conseil de
Ville de Maisonneuve à son assemblée du 18 octobre, 1899.
Assemblée spéciale.

Présents M. Hubert Desjardins, Maire

R. Gilbert

J. D. Martineau

A. Christin

N. Massy

J. Riendeau Fils

H. B. Desrochers

Conseillers.

241/99
Lecture d'une résolution du bureau de direction de la
Banque Jacques-Cartier au sujet de l'achat, par la Banque, des
cent cinquante mille (\$150.000.00) piastres de débentures émi-
ses par la Ville, en vertu du règlement No. 78.

Proposé par Mr. J. D. Martineau

Secondé par Mr. R. Gilbert,

que la résolution du
bureau de direction de la Banque Jacques-Cartier à sa séance
du 17 octobre courant concernant l'achat par la Banque des dé-
bentures de cette Ville au montant de cent cinquante mille
(150.000.00) piastres soit acceptée aux conditions y mention-
nées et que Mr. le Maire & Mr. Riendeau soient autorisés d'ef-
fectuer cette vente. Adopté à l'unanimité.

Lecture d'une lettre de la Banque Jacques-Cartier offrant
d'acheter l'émission de \$300.000.00 de débentures municipales
de cette Ville.

Proposé par Mr. R. Gilbert

Secondé par Mr. N. Massy,

que Mr. le Maire Desjar-
dins & Mr. J. Riendeau soient autorisés de vendre à la Banque
Jacques-Cartier ou autres l'émission des trois cent mille
(\$300.000.00) piastres de débentures municipales de cette Ville
à quatre & quart pour cent ($4\frac{1}{4}\%$) au pair et que si cette
vente est faite, la Ville s'engage de rembourser les billets
que la Banque Jacques-Cartier détient actuellement par d'autres
billets d'égal montant à échéance

billets d'égal montant à échoir le premier avril prochain et
qu'elle s'engage de plus à faire légaliser les dites débetu-
res d'ici à la même date, tous pouvoirs étant donnés au Maire
& au conseiller ci-haut nommés de signer tous engagements,
documents ou actes à l'effet ci-dessus. Adopté à l'unanimité.

(Vrai extrait)

Alfred Guimond
Sec. Trés.
de la Ville de Maisonneuve.

Extrait du livre des délibérations du conseil de
Ville de Maisonneuve à son assemblée du 18 octobre, 1898.
Assemblée spéciale.

Présents MM. Hubert Desjardins, Maire

R. Gilbert

J. D. Martineau

A. Christin

N. Massy

J. Riendeau Fils

H. B. Desrochers

Conseillers.

Lecture d'une résolution du bureau de direction de la
Banque Jacques-Cartier au sujet de l'achat, par la Banque, des
cent cinquante mille (\$150.000.00) piastres de débetures émi-
ses par la Ville, en vertu du règlement No. 73.

Proposé par Mr. J. D. Martineau

Secondé par Mr. R. Gilbert,

que la résolution du
bureau de direction de la Banque Jacques-Cartier à sa séance
du 17 octobre courant concernant l'achat par la Banque des dé-
betures de cette Ville au montant de cent cinquante mille
(150.000.00) piastres soit acceptée aux conditions y mention-
nées et que Mr. le Maire & Mr. Riendeau soient autorisés d'ef-
fectuer cette vente. Adopté à l'unanimité.

Lecture d'une lettre de la Banque Jacques-Cartier offrant
d'acheter l'émission de \$300.000.00 de débetures municipales
de cette Ville.

Proposé par Mr. R. Gilbert

Secondé par Mr. N. Massy,

que Mr. le Maire Desjar-
dins & Mr. J. Riendeau soient autorisés de vendre à la Banque
Jacques-Cartier ou autres l'émission des trois cent mille
(\$300.000.00) piastres de débetures municipales de cette Ville
à quatre & quart pour cent (4 1/4%) au pair et que si cette
vente est faite, la Ville s'engage de rembourser les billets
que la Banque Jacques-Cartier détient actuellement par d'autres
billets d'égal montant à échéance.

billets d'égal montant à échoir le premier avril prochain et
qu'elle s'engage de plus à faire légaliser les dites débetu-
res d'ici à la même date, tous pouvoirs étant donnés au Maire
& au conseiller ci-haut nommés de signer tous engagements,
documents ou actes à l'effet ci-dessus. Adopté à l'unanimité.

(Vrai extrait)

M. Guenon
Sec. Lévesque
de la Ville de Maisonneuve.

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la
Ville de Maisonneuve à sa séance du 18 Octobre courant (1899),
savoir:

Présents M.M. Hubt. Desjardins, Maire,

R. Gilbert,

J. D. Martineau,

A. Christin,

N. Massy,

J. Riendeau, fils,

H. B. Desrochers, Conseillers.

Lecture d'une lettre de la Banque Jacques-Cartier offrant
d'acheter l'émission de \$300.000.00 de débentures municipa-
les de cette Ville.

Proposé par Mr. R. Gilbert,

Secondé par Mr. N. Massy,

que Mr. le Maire Desjardins et Mr.
J. Riendeau soient autorisés de vendre à la Banque Jacques-Car-
tier ou autres l'émission destrois cent mille (\$300.000.00)
piastres de débentures municipales de cette Ville à quatre et
quart pour cent ($4\frac{1}{4}\%$) au pair et que si cette vente est
faite la Ville s'engage de remplacer les billets que la Ban-
que Jacques-Cartier détient actuellement par des billets d'é-
gal montant à écheoir le 1er Avril prochain et qu'elle s'enga-
ge de plus à faire légaliser les dites débentures d'ici à la
même date, tous pouvoirs étant donnés au Maire et au Conseiller
ci-haut nommés de signer tous engagements, documents ou actes
à l'effet ci-dessus. Adopté à l'unanimité.

(Vrai extrait).

Sec. Trés.

de la Ville de Maisonneuve.-

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la
Ville de Maisonneuve à sa séance du 18 Octobre courant (1899)
savoir:

Présents M.M. Hubt. Desjardins, Maire,

R. Gilbert,

J. D. Martineau,

A. Christin,

N. Massy,

J. Riendeau, fils,

H. B. Desrochers, Conseillers,

Lecture d'une résolution du bureau de direction de la
Banque Jacques-Cartier au sujet de l'achat par la banque des
cent cinquante mille (\$150.000.00) piastres de débentures émi-
ses par la Ville suivant le règlement No 73.

Proposé par Mr. J. D. Martineau,

Secondé par Mr. R. Gilbert,

que la résolution du bureau de
direction de la Banque Jacques-Cartier à sa séance du 17 Oc-
tobre courant concernant l'achat par la banque des débentu-
res de cette Ville au montant de cent cinquante mille (\$150.000.
piastres soit acceptée aux conditions y mentionnées et que
Mr. le Maire et Mr. Riendeau soient autorisés d'effectuer cette
vente. Adopté à l'unanimité.

(Vrai extrait)

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.-

====000====

11 41/99

La Banque Jacques-Cartier 10 Novembre 1899

A Mr. le Président et à M.M. les directeurs
de la Banque Jacques-Cartier,
Montréal.-

La Ville de Maisonneuve
Messieurs,

Voudrez-vous, s'il vous plaît, préparer pour le compte de la Ville de Maisonneuve copie de toutes les résolutions de votre bureau de direction au sujet de l'achat par votre banque de deux émissions de débetures de cette ville, l'une au montant de \$150.000.00 et l'autre au montant de \$300.000.00, ainsi que toutes lettres transmises par votre banque à la ville ou par cette dernière à votre banque. Comme la ville a un pressant besoin de ces copies vous voudrez bien me dire quand elles seront prêtes et j'irai moi-même les chercher à votre bureau et paierai le coût de ces copies sur livraison.

Espérant que vous voudrez bien nous faire la faveur de faire diligence,

J'ai l'honneur d'être,
Votre humble serviteur,
[Signature]
Sec.-Trés.
de la Ville de Maisonneuve.-

La Banque Jacques Cartier.

FONDÉE EN 1862.

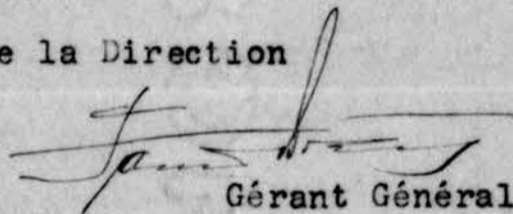
Montréal, 13 Novembre 1899

Monsieur le Secrétaire Trésorier de
La Ville de Maisonneuve

Monsieur,

441/90
Votre lettre du 10 courant a été soumise à nos Directeurs dans leur dernière séance. J'ai l'honneur de vous informer qu'aucune Résolution de notre Bureau de Direction relativement aux \$300,000. de débetures dont vous faites allusion n'existe actuellement dans le livre des Minutes de notre Banque.

Par Ordre de la Direction



Gérant Général

P.S. Quant à l'achat de l'émission des \$150,000., copies des Résolutions de nos Directeurs s'y rattachant seront produites à demande.

571/100

26/4/1900

572/100

Y. J. P. Bouchard 9 avril 1900

Attendu que la ville de Maisonneuve a en dépôt à la Banque Jacques-Cartier une somme de \$51658.68.

Attendu que la ville ne peut retirer cette balance avant le 1er Août prochain.

Attendu que la ville doit rencontrer les intérêts, sur les débentures, le 1er Mai prochain, se montant à la somme de \$11651.61

Attendu que la ville comptait sur ce dépôt pour payer ses intérêts,

Il est proposé par Mr. *mb*
Secondé par Mr. *RJ*

qu'une somme de
11861.63 soit empruntée sur billet devant échoir le 3
Août prochain, pour le paiement des susdits intérêts, que Mr.
le Maire et le Secrétaire soient autorisés de signer ce billet,
lequel billet sera payé lors de son échéance, à même le ^{dépôt}
de la Banque Jacques-Cartier.

<i>À emprunter pour les intérêts</i>	<i>11651.61</i>
<i>Intérêt 7% du 1er Mai 1900 au 1er Août 1900 sur 11651.61 90 jrs</i>	<i>210.02</i>
	<hr/>
	<i>11861.63</i>

<i>11651.61</i>
<i>8228.41</i>
<hr/>
<i>3423.20</i>

30 avril 1900

524/4

524/900

Attendu que par une résolution du Conseil de la ville de
Maisonneuve en date du 18 Octobre 1898 concernant l'émission de
\$150,000.00 de débetures acceptant une résolution du bureau
de la Banque Jacques-Cartier sur le même sujet, la ville de
Maisonneuve s'est engagée à laisser en dépôt au Crédit de la
dite ville cette dite somme de \$150,000.00 pour être appliquée
au paiement des travaux de MM. U. Pauzé & Fils, au fur et à me-
sure qu'ils deviendraient dus et en extinction des billets dé-
jà émis; et, qu'elle s'est engagée de plus à ne pas retirer la
balance des susdites \$150,000.00 avant le 1er août prochain;

Attendu que le contrat de MM. U. Pauzé & Fils ne se monte
qu'à la somme de \$139,854.97 laissant ainsi une balance non dé-
pensée et non appropriée, au crédit de la ville;

Attendu que la ville de Maisonneuve a demandé l'opinion
de Mr. J.J. Beauchamp, Avocat, si cette dernière pouvait faire
tomber cette balance dans les fonds généraux de la corporation;

Attendu que Mr. Beauchamp, dans son opinion, dit que cette
dite balance doit être employée en travaux permanents;

Attendu que la ville de Maisonneuve a fait des travaux
permanents, tant sous l'autorité du règlement No.73 qu'autre-
ment, pour une somme d'environ \$14154.42, et ce, à même les re-
venus de la ville de Maisonneuve;

à une som-
me de

Attendu que la ville de Maisonneuve désire faire retomber
cette susdite somme de \$14,154.42, dépensée pour travaux per-
manents, dans les fonds généraux de la ville, en prenant la
balance des dites \$150,000.00;

2
à l'autre non
fait du dit
billets & des in-
térêts à payer
au 1^{er} mai pro-
chain

Attendu que Mr. Beauchamp dit qu'il est légal de ce faire;

Attendu que la ville de Maisonneuve désire employer cette
balance à payer les intérêts sur ses débetures devenant échus
le 1er Mai prochain;

Attendu qu'elle a émis un billet promissoire pour la somme
de \$11,863.63, échéant le 3 Août prochain, pour le paiement des
susdits intérêts et ce en vertu de sa résolution du 25 Avril,
1900.

Il est proposé par Mr. *W. Massey*

Secondé par Mr. *W. Richer* que autorisation

soit donnée à la Banque Jacques-Cartier de retenir ^{20%} cette
dite balance de \$11,863.63 et que le Sec.-Trés. soit autorisé
de signer ^{d'ici} un chèque ^{pour le montant susdit} à cet effet, dès ce jour, sur la Banque J

JACQUES-CARTIER
FINE BOND
MANUSCRIPT
Jacques-Cartier, en paiement du dit billet promissoire.

af

Sec.-Trés.

de la ville de Maisonneuve.

FINE BOND

MANUSCRIPT

1068 - 4

MAISONNEUVE, Municipalité
Dossiers

*Archives Municipales
de Montréal*

Si vous vous dépos-
sédez de ce document
veuillez en prévenir
sans retard.

L'ARCHIVISTE

If you give away this
document, please ad-
vise, without delay
the

ARCHIVIST

BRUCHESI,
OCATS,—
UE ST. JACQUES,
355. MONTREAL.

4

Montréal, 5 Novembre, 1895.

Au maire et au secrétaire de la Ville de Maisonneuve.

Maisonneuve.

156/95

Messieurs,

Vous me demandez si l'état de la balance des recettes pour l'année 1896 pour la Ville de Maisonneuve que nous avons préparé ensemble, le deux novembre courant, est légal et si vous pouvez signer ce certificat.

Je réponds à votre demande en vous disant qu'il est légal pour vous de certifier, que dans les recettes de l'année prochaine tombera ce que vous collecterez pour les canaux d'égouts et pour l'expropriation ainsi que les intérêts provenant de la balance non collectée.

Vous pouvez également certifier que l'escompte que vous obtiendrez de M.M. Bastien & Valiquette sur le paiement de ces contrats et l'intérêt que vous percevrez sur cette somme tombe également dans les recettes.

Rien n'empêche que vous divisiez cette somme en cinq années pour en faire une recette applicable à ces cinq années. Il va sans dire que le Conseil devra passer un règlement à cet effet afin que l'argent ne soit pas ~~assise~~ dépensée dans une seule année. C'est pourquoi dans votre certificat j'ai mis que cette somme "sera" appropriée et non pas qu'elle "est" appropriée.

Je vous conseillerais à la fin du certificat de retrancher les mots "à ajouter à l'état ci-dessus une somme de \$ 36,000.00 que la Ville aura à percevoir...." et de les remplacer par les suivants "La Ville de Maisonneuve aura de plus à percevoir une somme de \$ 36,000,00....."

*Je dois vous faire remarquer que j'ai garanti l'exactitude des chiffres de la part des experts.
J'ai l'honneur d'être,*

Votre humble serviteur.

J. J. Beauchamp
Avocat.

1287

MONTREAL
1896

Escompté
Jacques Fort Banque

Etat de la balance des recettes pour l'année mil huit cent quatre vingt seize, ~~1896~~ pour la Ville de Maisonneuve.

Nous certifions que, pour l'année 1896, la balance des recettes réelles sur les dépenses pour la Ville de Maisonneuve sera comme suit:

Prenant pour point de départ que suivant les dernières années les recettes ont balancé les dépenses, il reste comme surplus pour l'année prochaine les recettes extraordinaires suivantes:

1o, Premier paiement de la répartition pour les nouveaux canaux d'égouts.....	£ 10,000.00
Intérêt sur la balance due pour les neuf autres paiements.....	400.00

2o, Premier paiement pour la répartition pour l'expropriation de diverses rues.....	736.00
Intérêt sur la balance pour les neuf autres années.....	400.00

3o, Escompte accordé par M.M. Bastien & Valiquette pour paiement immédiat d'une somme de £ 192,000.00 pour travaux dans Maisonneuve; laquelle somme sera appropriée au paiement des intérêts sur l'emprunt à contracter pour les cinq prochaines années, représentant une somme totale de £ 66,272.00, savoir un cinquième pour l'année 1896.....	£ 13,254.00
Intérêt à cinq par cent sur cette dernière somme.....	<u>2,650.00</u>

Formant le tout une somme totale de.....£32,440.00

Les années subséquentes à 1896 auront les mêmes recettes, à l'exception d'une diminution proportionnelle dans les intérêts à percevoir sur la somme susdite, diminution qui sera plus que compensée par l'augmentation naturelle dans la valeur des propriétés à Maisonneuve, laquelle se fera sentir dès l'année prochaine, vu qu'il se construit actuellement une manufacture de brosses.

A ajouter à l'état ci-dessus une somme de £ 36,000.00 que la Ville aura à percevoir de la Montreal Water & Power Company pour la construction de tuyaux à l'eau.

Maisonneuve, 4 novembre 1895

\$36,000 de la Ville de M. W. & P. C. aura à percevoir une somme de pour la construction de tuyaux à l'eau

Etat de la balance des recettes pour l'année mil huit cent quatre vingt seize, 1896, pour la Ville de Maisonneuve.

Nous certifions que pour l'année 1896, la balance des recettes réelles sur les dépenses pour la Ville de Maisonneuve sera comme suit:

Prenant pour point de départ que suivant les dernières années les recettes ont balancé les dépenses, il reste comme surplus pour l'année prochaine les recettes extraordinaires suivantes:

1o, Premier paiement de la répartition pour les nouveaux canaux d'égouts.....	£ 10,000.00
Intérêt sur la balance due pour les neuf autres paiements.....	400.00
2o, Premier paiement pour la répartition pour l'expropriation de diverses rues.....	736.00
Intérêt sur la balance pour les neuf autres années.....	400.00
3o, Escompte accordé par M.M. Bastien & Valiquette pour paiement immédiat d'une somme de £ 192,000.00 pour travaux dans Maisonneuve laquelle somme sera appropriée au paiement des intérêts sur l'emprunt à contracter pour les cinq prochaines années, représentant une somme totale de £ 66,272.00, savoir un cinquième pour l'année 1896.....	£ 13,254.00
Intérêt à cinq par cent sur cette dernière somme.....	2,650.00
Formant le tout une somme totale de.....	£32,440.00

Les années subséquentes à 1896 auront les mêmes recettes, à l'exception d'une diminution proportionnelle dans les intérêts à percevoir sur la somme susdite, diminution qui sera plus que compensée par l'augmentation naturelle dans la valeur des propriétés à Maisonneuve, laquelle se fera sentir dès l'année prochaine, vu qu'il se construit actuellement une manufacture de brosses.

A ajouter à l'état ci-dessus une somme de £ 36,000.00 que la Ville aura à percevoir de la Montreal Water & Power Company pour la construction de tuyaux à l'eau.

STATEMENT of the BALANCE of RECEIPTS for the YEAR
1896 for the TOWN of MAISONNEUVE.

~~-----~~

We certify that for the year 1896, a balance of Cash receipts over expenses for the Town of Maisonneuve will be as follows :-

Taking as a starting point that as last year's receipts have balanced the expenses, there remains a surplus for the coming year the following extraordinary receipts.

1st. First payment of the repartition for the new drain pipes	-\$10,000.00
Interest on the balance due for the nine other payments	400.00

2nd. First payment for the repartition for the expropriation of diverse streets	736.00
Interest on the balance for the nine other months.	400.00

3rd. Discount given by M.H. Bastien & Valiquette for the immediate payment of a sum of \$192,000.00 for the works in Maisonneuve, which said sum will be appropriated to the payment of interests on the loan to be contracted for the five coming years representing a total sum of \$66,272.00, namely, one-fifth for the year 1896	-13254.00
Interest at 5% on this last sum	2650.00

Total	\$ 32440.00
-------	-------------

The subsequent years to 1896 will have the same receipts with the exception of a proportional diminution in the interests to be received on the above mentioned sum, diminution that will be more than compensated by the natural augmentation in the value of the properties at Maisonneuve which will be felt next year, as there is now in construction a Brush Manufacture.

The Town of Maisonneuve has to receive the sum of \$36,000.00 from the Montreal Water & Power Company for the construction of Water Pipes.

MAISONNEUVE, Nov. 4th, 1895.

4
Blanchard
5 AVRIL 1900.

Mr. J.J. Beauchamp, Avocat,
Montréal.

561/900
Mon Cher Monsieur,-

Je suis chargé par le Conseil de ville de
Maisonneuve de demander votre opinion sur ce qui suit: La Ville
de Maisonneuve en vertu de son règlement No. 73 dont vous trou-
verez copie sous pli a emprunté une somme de \$150,000.00 pour
les fins mentionnées au dit règlement; mais, comme les travaux
exécutés ne s'élèvent pas ou ne s'élèveront pas à la somme de
\$150,000.00 ainsi empruntées, on vous demande si le Conseil
pourrait légalement affecter au paiement des dépenses ordinaires
la balance qui resterait non-dépensée des susdites \$150,000.00.

Une réponse sous le plus court délai obligerait beaucoup.

Votre très humble serviteur

M. J. Evenden
sec.-Trés.

de la ville de Maisonneuve.

ET EN SUITE COMME SUIV:

- (1e-) Aux canaux d'égout, à l'ouverture et
au nivellement des rues Bourbonnière et Orléans;
- (2e-) A l'ouverture et au nivellement des
rues sur la terre de M. Bernett;
- (3e-) a l'ouverture et au nivellement de cer-
taines rues au nord de la rue Ontario sur la terre Viau;
- (4e-) Enfin à certains autres travaux perma-

P25/B1,55

1 4 5

511/100

1
Au Conseil de Ville de Maisonneuve.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous envoyer ma réponse à votre demande d'opinion contenue dans la lettre de Monsieur le Secrétaire Trésorier du 5 avril, 1900, dans les termes suivants:

"Je suis chargé par le Conseil de Ville de Maisonneuve de demander votre opinion sur ce qui suit. La Ville de Maisonneuve, en vertu de son règlement No 73, dont vous trouverez une copie sous pli, a emprunté une somme de \$ 150,000.00 pour les fins mentionnées au dit règlement, mais comme les travaux exécutés ne s'élevaient pas ou ne s'éleveront pas à la somme de \$150,000.00 ainsi empruntées, en vous demande si le Conseil pourrait légalement affecter au paiement des dépenses ordinaires la balance qui resterait non dépensée des sus-dites \$150,000.00."

1

- "Réponse" -

1e- Le règlement No 73 autorise un emprunt de \$ 150,000.00 pour être employées en travaux permanents décrit en substance comme suit:

(1e-) Aux canaux d'égoût, à l'ouverture et au nivellement des rues Bourbonnière et Orléans;

(2e-) A l'ouverture et au nivellement des rues sur la terre de M. Barnett;

(3e-) à l'ouverture et au nivellement de certaines rues au nord de la rue Ontario sur la terre Viau;

(4e-) Enfin à certains autres travaux perma-

P25/B1,55

permanents de moindre importance.

Il est évident, par les termes de ce règlement, que l'autorisation d'emprunter n'a été donnée que pour les travaux permanents? La Déclaration qui en est faite dans le règlement même limite l'emploi de ces \$150,000.00 aux travaux permanents.

2o- Je suis donc d'opinion:

Que la balance, s'il y en a une, doit être employée en travaux permanents, que le Conseil peut ordonner dans n'importe quelle partie de la ville, car la description des travaux contenue dans la troisième partie ci-dessus est générale, le règlement dit: "A certains autres travaux permanents."

3o- Néanmoins, permettez moi d'ajouter que si aucune partie des travaux mentionnés dans le dit règlement No 73 a été payée avec de l'argent provenant des recettes ou revenus de la ville, vous pouvez reprendre sur ces \$ 150,000. une somme égale avec l'intérêt qu'elle aurait produit, pour la verser dans le fonds consolidé et l'appliquer aux dépenses ordinaires.

Montréal, 9 avril, 1900.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre humble et dévoué,

J. F. Beauchamp
Avocat.

1615442

5 AVRIL 1900.

Mr. J.J. Beauchamp, Avocat,
Montréal.

561/900

Mon Cher Monsieur,-

Je suis chargé par le Conseil de ville de
Maisonneuve de demander votre opinion sur ce qui suit: Le
Conseil de Ville de Maisonneuve pourrait-il emprunter sur bil-
let sous la Sec. 48 du G. 57, 61 V. des sommes suffisantes pour
couvrir des dépenses ^{faites} en vertu d'~~un~~ engagements contractés avant
le 15 Janvier 1898, malgré que pour couvrir ces dépenses, le
Conseil de Ville de Maisonneuve ait passé un règlement autori-
sant l'emprunt d'une somme de \$150,000.00 pour couvrir ces
dépenses et que cet emprunt a été effectué. Dans le cas où
votre réponse serait affirmative, est-ce que le Conseil pour-
rait affecter au paiement des dépenses ordinaires de la ville
et des intérêts dus sur la dette consolidée, le montant qui se-
rait ainsi pris sur l'emprunt de \$150,000.00 représentant les
sommes dépensées pour les travaux que la ville était obligée
de faire en vertu d'un engagement contracté avant le dit 15
Janvier 1898.

Une réponse sous le plus court délai obligerait beaucoup,

vosre très humble serviteur

Sec.-Trés.

W. J. Beauchamp
De la Ville de Maisonneuve.

Réponse-

10- Je suis d'opinion que la ville, maintenant
qu'elle a emprunté \$150,000 pour payer les travaux perma-
nents dont il est question, et que de fait elle les a payés,
ne peut plus emprunter sur billet avec capitalisation d'in-
térêt, sous la dite section 48, même pour payer la partie
de ces travaux, qu'elle s'était engagée à faire avant le

P25/B1,55

1 4 5

2

4

6

311/900

517/14

Au Conseil de Ville de Maisonneuve.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous envoyer mon opinion sur la demande que vous m'avez faite par votre Secrétaire Trésorier le 5 avril, 1900, savoir:

"Le Conseil de Ville de Maisonneuve Pourrait-il emprunter sur billet sous la section 48 du C. 57,61 Victoria des sommes suffisantes pour couvrir des dépenses, faites en vertu d'un engagements contractés avant le 15 janvier, 1898, malgré que le Conseil de Ville de Maisonneuve ait passé un règlement autorisant l'emprunt d'une somme de \$150000. pour couvrir ces dépenses et que cet emprunt a été affectué. Dans le cas où votre réponse serait affirmative, est-ce que le Conseil pourrait affecter au paiement des dépenses ordinaires de la ville et des intérêts dus sur la dette consolidée, le montant qui serait ainsi pris sur l'emprunt de \$150,000.00 représentant les sommes dépensées pour les travaux que la ville était obligée de faire, en vertu d'engagements contractés avant le dit 15 janvier, 1898."

Réponse-

10- Je suis d'opinion que la ville, maintenant qu'elle a emprunté \$150,000 pour payer les travaux permanents dont il est question, et que de fait elle les a payés, ne peut plus emprunter sur billet avec capitalisation d'intérêt, sous la dite section 48, même pour payer la partie de ces travaux, qu'elle s'était engagée à faire avant le

le 15 janvier, 1898.

20- La raison de cette opinion apparait à la face même du statut. Ainsi, cette section 48 de la charte (61 Vict- chapitre 57, 1898) commence ainsi: "Si le pouvoir d'emprunter accordé par la section 47 n'est pas suffisant pour faire face aux dettes et aux engagements contractés avant la sanction de la présente loi, le Conseil de ville, après avoir épuisé ce pouvoir, pourra, etc.."

Ce n'est donc que lorsque la ville aura épuisé son pouvoir d'emprunter qu'elle aura droit de recourir à la clause 48 pour les obligations contractées avant le 15 janvier 1898.

Or dans le cas actuel, elle a pu faire un emprunt de \$150,000.00 avec lequel elle a payé les dits travaux permanents, donc la clause 48 n'a pas d'application, et le Conseil ne peut s'en servir.

Votre humble et dévoué,

J. J. Pauchamp
A vocat.

Montréal, 9 avril, 1900.

5 AVRIL 1900.

068/00
#900
Mr. J.J. Beauchamp, Avocat,
Montréal.

Mon Cher Monsieur,-

Je suis chargé par le Conseil de Ville de
Maisonneuve de demander votre opinion sur ce qui suit: L'Art.
23 du Chap 57, 61 v. ~~la~~ la charte de la ville de Maison-
neuve ~~est~~ dicte que tout membre du Conseil est personnellement
responsable des sommes d'argent dépensées au-delà des montants
votés pour les appropriations et au-delà des sommes à la dis-
position du Conseil et de tous Comités. Or, comme nous vous l'a-
vons expliqué l'autre jour, les recettes de la ville ne sont pas
suffisantes pour couvrir les dépenses nécessaires de l'adminis-
tration de la ville de Maisonneuve. Conséquemment il vous de-
mande s'il serait légal de voter d'abord les montants néces-
saires pour faire face aux dépenses de l'année courante en
pourvoyant d'abord aux dépenses générales et ordinaires de la
ville, ensuite aux sommes nécessaires pour les améliorations
projetées, ce qui absorberait probablement toutes les recettes
de la ville et enfin au paiement de l'intérêt semi-annuel dû
sur la dette de la ville en émettant un ou des billets pour ren-
contrer cette dernière dépense. Et, dans le cas où ce que je
viens de dire serait fait, est-ce que le ou les Conseillers qui
auraient voté ces sommes de la manière ci-haut indiquée pour-
raient être tenus responsables des montants votés au-delà de

"semi-annuel dû sur la dette de la ville en émettant un ou
"des billets pour rencontrer cette dernière dépense. Et dans
"le cas où ce que je viens de dire serait fait, est-ce que le
"ou les Conseillers qui auraient voté ces sommes de la ma-
"nière ci-haut indiquée pourraient être tenus responsables
"des montants votés au-delà de la recette de la ville ou
"au-delà du montant ainsi voté."

P25/B1,55

2

4

6

561/900

= 3 =

la recette de la ville ou au-delà du montant ainsi voté.

Une réponse sous le plus court délai possible obligeraid
beaucoup,

Votre très humble serviteur

M. L. Gagnon
Sec.-Trés.
de la ville de Maisonneuve.

"semi-annuel dû sur la dette de la ville en émettant un ou
"des billets pour rencontser cette dernière dépense. Et dans
"le cas où ce que je viens de dire searit fait, est-ce que le
"ou les Conseillers qui auraient voté ces sommes de la ma-
"nière ci-haut indiquée pourraient être tenus responsables
"des montants votés au-delà de la recette de la ville ou
"au-delà du montant ainsi voté."

Au Conseil de Ville de Maisonneuve.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous envoyer mon opinion en réponse à votre demande contenue dans la lettre de votre Secrétaire-Trésorier, du 5 avril courant, concernant la responsabilité personnelle des conseillers.

Votre demande était ainsi formulée:

"L'article 2§ du chapitre 57,61 Victoria, étant la chartre de
 "la ville de Maisonneuve, édicte que tout membre du conseil
 "est personnellement responsable des sommes d'argent dépen-
 "sées au-delà des montants votés pour les appropriations, et
 "au-delà des sommes à la disposition du Conseil et de tous
 "comités. Or, les recettes de la ville ne sont pas suffisan-
 "tes pour couvrir les dépenses nécessaires de l'administra-
 "tion de la ville de Maisonneuve. Conséquemment il vous de-
 "mande s'il serait légal de voter d'abord les montants né-
 "cessaires pour faire face aux dépenses de l'année courante,
 "en pourvoyant d'abord aux dépenses générales et ordinaires
 de la ville, ensuite aux sommes nécessaires pour les amélio-
 "rations projetées, ce qui absorberait probablement toutes
 "les recettes de la ville, et enfin au paiement de l'intérêt
 "semi-annuel dû sur la dette de la ville en émettant un ou
 "des billets pour rencontrer cette dernière dépense. Et dans
 "le cas où ce que je viens de dire serait fait, est-ce que le
 "ou les Conseillers qui auraient voté ces sommes de la ma-
 "nière ci-haut indiquée pourraient être tenus responsables
 "des montants votés au-delà de la recette de la ville ou
 "au-delà du montant ainsi voté."

-- Réponse --

1e- La Charte de la ville de Maisonneuve pourvoit à ce que les sommes, appropriées chaque année par le Conseil aux différents comités pour l'administration de la ville, savoir, pour les dépenses générales et pour les intérêts de la dette, ainsi que pour les améliorations et pour le fonds de réserve, ne dépassent pas en totalité le montant des recettes de l'année précédente, ajouté à la balance des dites recettes qui n'aura pas été dépensée (61 Victoria, chapitre 57, article 21)

*du même statut
J.P.*

2e- L'article 23^o rend tout membre, qui fait, autorise ou approuve la dépense d'une somme d'argent au-delà des montants ainsi affectés, et des sommes à la disposition du Conseil ou de tout comité, personnellement responsable.

Néanmoins, le deuxième paragraphe de cet article 23 déclare que " cette section ne s'appliquera ni aux emprunts ni aux intérêts sur iceux."

3e- Pendant la dernière session de la Législature, l'article 21 a été amendé de manière à permettre au Conseil de voter les appropriations des sommes d'argent à sa disposition, dans l'ordre et de la manière qu'il jugera à propos dans l'intérêt public.

4e- Considérant les faits ci-dessus et les termes de la Charte, je suis d'opinion que le Conseil peut sans ^{faire} encourir aucune responsabilité personnelle ~~aux~~ ^{des} *conseillers* :

(1e-) Voter les sommes nécessaires aux dépenses ordinaires et générales de la ville, et aux améliorations, sans néanmoins dépasser les recettes de l'année dernière;

2e- Voter les sommes nécessaires au paiement

des intérêts de la dette, même si le montant des recettes
de l'année dernière est dépassé, sauf à y pourvoir en temps
et lieu par des moyens légaux et légitimes.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre humble et dévoué,

J. J. Beauchamp
Avocat.

9 avril 1900



BUREAU DU SECRETAIRE

Téléphone Bell East 1523
" March. 1523

Maisonneuve, 10 Avril, 1900. 190

MM. H. Desjardins, Wm. Richer, N. Massy, Jos. Rhéaume, R. Gilbert, Jos. Riendeau & Jos. Trudel.

562/900

Messieurs,-

Comme il avait été entendu au dernier caucus du Conseil, lorsque j'aurais reçu les opinions écrites de Mr. J.J. Beauchamp sur les questions que le Conseil en caucus avait alors décidé de lui poser, je devais convoquer le Conseil en Comité pour le soir subséquent; et, comme j'ai reçu ces opinions, veuillez s'il vous plait être notifiés d'avoir à vous rendre à l'Hôtel-de-Ville de Maisonneuve dans la chambre du Maire & des Conseillers, mercredi le 11 courant, à 7 hrs. P. M. précises, pour prendre connaissance des susdites opinions et agir en conséquence.

J'ai l'honneur d'être

vosre très humble serviteur

J. J. Beauchamp
Sec.-Trés.
de la ville de Maisonneuve.

P25/B1,55

1 5 6

2

4

6

Maisonneuve, 30 AVRIL, 1900.

MM. H. Desjardins, Maire, Wm. Richer, R. Gilbert, N. Messy,
J. Trudel, J. Rhéaume, J. Riendeau, Fils.

161/000

Monsieur,-

Je vous donne avis qu'il y aura ce soir, au lieu et
heure ordinaires des réunions du Conseil, une assemblée spécia-
le afin de passer une résolution autorisant la Banque Jacques-
Cartier de prendre, à sôme la balance des \$150,000.00 empruntées
pour payer les travaux U. Pausé & Fils, une somme suffisante
pour payer les intérêts sur les débetures, échéant demain.

Comme il faut absolument payer les intérêts sur nos débet-
tures demain, veuillez ne pas manquer d'assister à cette assem-
blée, parce que si un seul des membres du Conseil manque ce
soir, l'assemblée ne pourra pas avoir lieu.

J'ai l'honneur d'être

vosre très humble serviteur

Sec.-Trés.

161/000
A. J. Riendeau
à la Ville de Maisonneuve.

M. DUCHARME, President,

Faureste Bienvenue Trésorier Général.

A. S. Hamelin, Vice-Président.

1068-5

5

La Banque Jacques Cartier.

FONDÉE EN 1862.

1068
527/960

Montreal, 16 Janvier 1900

re \$ 100 000 en remboursement

MM. le Maire et les Conseillers de
La Ville de
Maisonneuve.

suivant règlement 83
déposés à Bque Trév. du C.
en extinction de billets

Messieurs,

Veillez me permettre de rappeler à votre honorable Conseil que le billet de votre municipalité pour \$35,022.95 est échu depuis le 14 Novembre écoulé et la banque vous prie de vouloir bien le payer ou tout au moins renouveler pour la partie non payée.

Et vous obligerez,

Votre bien dévoué

A. S. Hamelin
Vice-Président.

540/77
Scharme, Président
de Bienvenu, Gérant Général

LA BANQUE JACQUES CARTIER

Montréal, 9 Mai, 1900

A son honneur le Maire

1068
6/1/90

&

Messieurs les Conseillers de La

Ville de Maisonneuve.

Messieurs,

Comme vous le savez, le principal créancier de la Corporation de La Ville de Maisonneuve est bien La Banque Jacques Cartier, à qui elle doit 1o. \$150,000. de débentures, 2o. des billets promissoires pour environ \$300,000. , prenant en considération un dépôt d'environ \$50,000. qu'elle a à son crédit.

Il est à votre connaissance également que La Banque Jacques-Cartier est actuellement à liquider toutes ses affaires car La Banque Provinciale du Canada qui la remplace devra commencer ses opérations à neuf au 1er Juillet prochain.


Vu l'état actuel du marché monétaire, il est très difficile de négocier cette créance de la Corporation et nous venons vous demander de bien vouloir nous donner de l'aide sous les circonstances, attendu que le crédit de votre Municipalité en profitera et que nous croyons trouver un moyen de sortir d'embarras et votre Corporation et la Banque : Il s'agirait de convertir en débentures les trois billets de \$91,111.11 formant en tout \$273,333.33 et devenant échus tous trois le 28 Février 1903.

Je crois que si vous décidiez d'émettre des débentures a 40 ans au taux de 4 1/2 o/o, nous pourrions trouver actuellement des acheteurs et nous vous remettrions les coupons d'intérêts vous revenant jusqu'à l'échéance de 1903.

Nous vous prions donc de bien vouloir prendre cette proposition sous sérieuse considération et prendre une décision favorable si possible sous le plus bref délai car un retard pourrait nous faire perdre les acheteurs que nous avons présentement.

PAR ORDRE DE LA DIRECTION

Votre bien respectueux,


Gérant Général.

11 Mai, 1800.

Mr. T. Bienvenu,

21/000

Gérant général,

Banque Jacques-Cartier,

Cité.

Monsieur,-

La vôtre en date du 9 courant au Conseil de cette ville lui a été soumise et je regrette d'avoir à vous dire que le Conseil ne pourra pas la prendre en considération avant mardi prochain; mais, j'espère qu'après cette date, le Conseil pourra vous rendre une réponse définitive.

J'ai l'honneur d'être

vosre très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

P25/B1,55

Maisonneuve, 21 Novembre, 1900.

Banque Provinciale du Canada,

Montréal.

671
832/908

Messieurs,-

veuillez trouver sous pli un chèque au montant de \$337.
étant pour paiement de 30 coupons à \$11.25 chacun.

J'ai reçu un compte pour 14 jours d'intérêt sur ce mon-
tant, mais je dois vous dire que comme vous le saviez, nous avions
l'argent pour payer ce montant et nous n'avons pas été autorisés
de la banque à collecter ces coupons. Nous avons toujours été
prêts à payer cette somme et ce n'est qu'à la réception de vo-
tre compte que j'ai su que ces coupons étaient entre vos mains.

Conséquemment sur réception de ce chèque veuillez nous les
transmettre.

J'ai l'honneur d'être

vosre très humble serviteur

[Signature]
Sec.-Trés.
de la ville de Maisonneuve.

G. N. Ducharme.
Président.

G. B. Burland.
Vice-Président.

François Bienvenu.
Gérant Général.

La Banque Provinciale du Canada.

624/900

Montréal, 3 Décembre 1900

A Son Honneur le Maire et

Messieurs les Echevins de la

Ville de Maisonneuve.

Messieurs,


118/5

Nous comprenons que votre Ville est maintenant en position d'émettre de nouvelles **déventures** en paiement d'une partie de sa dette flottante. Nos Directeurs me prient de vous demander de bien vouloir effectuer cette émission de **déventures** et les délivrer à la banque sans plus de retard en échange de vos billets promissoires actuellement sous escompte et ce, en vertu d'une décision de votre Conseil en date du 6 Juin, 1900.

Votre attention immédiate obligera,

Vos bien dévoués

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA


Gérant Général.

12 Décembre 1900

Banque Provinciale du Canada,

M O N T R E A L.

622/000

Monsieur,-

En réponse à la vôtre du 3 Décembre courant, j'ai l'honneur de vous dire que votre demande a été référée au Comité des Finances.

Je vous ferai connaître la décision du Comité aussitôt qu'elle sera prise.

J'ai l'honneur d'être

votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

G. N. Ducharme,
Président.

G. B. Burland,
Vice-Président.

François Bienvenu,
Gérant Général.

*La Banque Provinciale
du Canada.*

624/100

Montréal, 29 Décembre 1900

Au Secrétaire Trésorier de la

Ville de Maisonneuve

Monsieur,

179/5
Sous pli notre compte d'intérêt contre la
Ville de Maisonneuve au sujet de leur billet à demande
portant intérêt au taux de 6 o/o . Le tout se chiffrant
à \$1155.65.

La Banque vient d'aviser notre succursale de
Maisonneuve de créditer le compte de dépôts de la
Ville de Maisonneuve pour la somme de \$1845.98 pour
intérêts accrus sur ses dépôts au Bureau Principal, par
conséquent nous vous prions de nous faire parvenir un
chèque de la Municipalité sur le même compte pour la
somme de \$1155.65 et ce, dès lundi prochain si possible,
notre année d'affaires se terminant le 31 courant.

Votre bien dévoué


Gérant Général.

864/901

3 Janvier 1901

Mr. T. Bienvenu, Gérant Général,

Banque Provinciale,

MONTREAL.

Mon Cher Monsieur,-

J'ai reçu la vôtre du 31 Décembre au sujet du paiement des intérêts sur les billets courants. Comme ce paiement doit être approuvé par le Conseil avant d'être fait, j'espère le faire approuver à l'assemblée de mercredi prochain.

Aussitôt approuvé je vous ferai remise du montant.

J'ai l'honneur d'être

votre très humble serviteur

G. G. G.
Sec.-Trés.
de la Ville de Maisonneuve.

G. A. Ducharme,
Président.

G. B. Burland,
Vice-Président.

Tancrède Bienvenu,
Gérant Général.

La Banque Provinciale du Canada.

6247/901

Montréal, 2 Janvier

1901

Au La Ville de Maisonneuve

Maisonneuve

Messieurs,

179/5

Nos Directeurs se prient de vous faire une seconde demande au sujet des débiteures que votre Corporation doit remettre à la banque en paiement des billets qu'elle a actuellement sous escampte. Nous voudrions connaître la décision des Echevins sans plus de retard car si la Corporation est pour payer en argent nous devons donc compter sur cette somme et si au contraire elle nous remet des débiteures, nous aurons à agir en conséquence.

Votre attention immédiate obligera,

Votre bien dévoué



Gérant Général.

3 Janvier 1801

627/901
Mr. T. Bienvenu, Gérant Général,

Banque Provinciale,

MONTREAL.

Mon Cher Monsieur,-

J'ai reçu la vôtre du 2 courant au sujet des déventures que vous demandez à la ville en paiement des billets qu'elle a actuellement sous escompte.

Veuillez croire que je soumettrai cette lettre au Conseil à sa prochaine assemblée et que j'insisterai pour avoir une réponse.

J'ai l'honneur d'être

vosre très humble serviteur

Sec.-Trés.

L. J. L.
La ville de Maisonneuve

864/901

11 Janvier 1901.

Banque Provinciale du Canada,

MONTREAL.

Messieurs,-

En réponse à la vôtre du 8 Janvier courant, je dois vous dire que le Comité des Finances doit se réunir vendredi, le 11 courant, pour prendre votre demande en considération.

Je vous avertirai, en temps et lieu, de la décision que le Comité aura prise.

J'ai l'honneur d'être

vosre très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

G. J. Dandaneau
Président

J. B. Auroit
Vice-Président

Commissaire
Général

864/101

La Banque Provinciale
du Canada

11 Janvier 1901

864/101

Banque Provinciale du Canada,
Montreal, 23 Janvier 1901
MONTREAL.

1901

Messieurs,-

La vôtre au Conseil de cette ville en date du 28 décembre dernier, lui a été soumise.

Le Conseil m'a chargé de vérifier ce compte d'intérêt de même que celui de \$1845.80 que vous nous créditez, et, pour cela il ne faudrait avoir les livrets de dépôt que vous nous avez retenus lorsque nous avons fermé nos comptes avec votre banque.

En conséquence aussitôt que j'aurai reçu ces livrets de dépôts, je vérifierai l'intérêt et vous ferai remise d'un chèque immédiatement.

J'ai l'honneur d'être

vos très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la Ville de Montréal

Ducharme,
Président.

G. B. Burland,
Vice-Président.

Tancrède Bienvenu,
Gérant Général.

La Banque Provinciale du Canada.

527/901

Montréal, 25 Janvier 1901

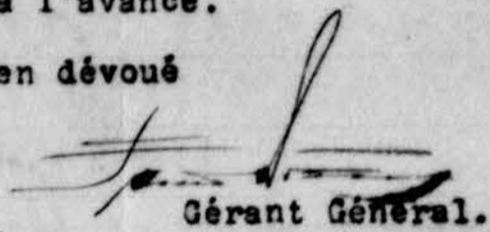
Monsieur Wm Richer, Président du
Comité des Finances
Ville de Maisonneuve

Cher Monsieur,

Le 11 Janvier courant, nous recevions une lettre de votre Secrétaire, Monsieur Ecrément, nous informant que le Comité des Finances, de votre Ville, devait se réunir le jour même pour prendre notre demande en considération, et ce, en réponse à notre lettre du 2 Janvier. Depuis cette date, nous n'avons aucune nouvelle et nous vous serions bien obligés de nous faire connaître la décision de votre Comité.

Nos remerciements à l'avance.

Votre bien dévoué



Gérant Général.

*Reçu par le 11 Janvier + avertissement 100 000\$ de la Banque Provinciale
+ reçu après*

28 Janvier 1901.

La Banque Provinciale du Canada,

884/001

MONTREAL.

Messieurs,-

Je suis chargé par Mr. Wm. Richer, le Président du Comité des Finances de cette ville, en réponse à la vôtre du 25 courant, de vous dire que le 11 de Janvier courant le Comité des Finances s'est réuni tel qu'il vous l'avait promis, et qu'à cette assemblée l'avocat de cette ville a été autorisé de préparer un règlement pour l'émission de \$100,000.00 de débetures et que l'avis de motion nécessaire pour ce règlement a été aussi donné par Mr. Richer à l'assemblée du Conseil du 23 aussi courant.

Aussitôt que ce règlement aura passé par les phases légales nécessaires, je vous en préviendrai, et d'ici là, nous ferons diligence afin que le tout soit prêt le plus tôt possible.

J'ai l'honneur d'être

vosre très humble serviteur

Sec.-Trés.

Wm. Richer
de la ville de Maisonneuve.

864/411

14 Février, 1901.

La Banque Provinciale du Canada,

M O N T R E A L.

Messieurs,-

La ville de Maisonneuve est prête ~~est prête~~ à payer l'intérêt que vous lui réclamez sur les billets qu'elle a à votre banque, mais elle désirerait être créditée de l'intérêt à 6% sur la balance moyenne du dépôt des \$205,000.00 que la ville a empruntées de votre banque le 8 Mars 1898, telle qu'était la convention entre la banque et la ville.

Une fois cet intérêt crédité à la ville, nous vous ferons parvenir un chèque pour l'intérêt que vous nous réclamerez.

J'ai l'honneur d'être

vosre très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

Montréal, 31 Mars 1901

La Ville de Montréal

JUN 3 Rec'd

Sincère Bienvenu.
Gérant Général

DUPLICATA

EN COMPTE AVEC

La Banque Provinciale du Canada.

864/901

Intérêt à 6 par cent, calculé au 31 Mars 1901

1900	Billets à Demande				
Die 31	Pror Compote d'int produit				\$ 115565
1901	Mars 31	" 90pro d'int sur \$ 115565	1710		
	" 90 "	" 888743	87119		
	" 90 "	" 3611435	53427	142256	
Au 31 Die 1900 au 31 Mars 1901					\$ 2578.21

INTERET SERA CHARGÉ APRES ECHEANCE

N. B. Prière d'acquitter immédiatement
le compte ci-dessus.

1901
Rec'd

de remets
la Ville
des re-
tait pour
et même
ce sujet.
ble que
ce capi-
es Direc-
es en
portant
sur le

les apporter en paiement de vos billets lorsque leur
prix aura été détérioré.

S-v-p nous donner la décision finale du Con-
seil, s'il doit nous donner de l'argent ou des dében-
tures et ce, à quelle date.

Votre attention immédiate obligera,

Votre bien dévoué

Gérant Général.

No 40-12-7-1900

P25/B1,55

1 7 4

L. N. Ducharme.
Président.

G. B. Burland.
Vice-Président.

François Bienvenu.
Gérant Général.

La Banque Provinciale du Canada.

Montréal, 1 Juin

JUN 3 1901

Monsieur le Secrétaire Trésorier

Corporation de Maisonneuve.

Maisonneuve

884/901

Cher Monsieur,

A la demande de nos Directeurs, je vous remets sous pli un duplicata du compte d'intérêts de la Ville de Maisonneuve arrêté au 31 Mars écoulé. A diverses reprises vous nous avez dit que la Corporation était pour remettre des débentures à la Banque sans retard et même je crois que nous avons des lettres de vous à ce sujet. Vous comprenez n'est-ce pas qu'il serait désirable que nous fassions un règlement de ces intérêts et ce capital le plus tôt possible; je ne crois pas que nos Directeurs tiennent absolument à avoir les débentures en paiement de vos billets mais ce qui est bien important c'est que ces débentures ne soient pas trainées sur le marché par des agents et qu'ensuite l'on vienne nous les apporter en paiement de vos billets lorsque leur prix aura été détérioré.

S-v-p nous donner la décision finale du Conseil, s'il doit nous donner de l'argent ou des débentures et ce, à quelle date.

Votre attention immédiate obligera,

Votre bien dévoué

[Signature]
Gérant Général.

No. 40-12-7-1900

P25/B1,55

1 7 5

2 4 6

7 Juin 1901.

Banque Provinciale du Canada,

Montréal.

864/901

Re paiement d'intérêt.

Messieurs,-

La vôte du 10^r Juin a été reçue et soumise à l'as-
ssemblée du Conseil du 5 courant puis référée au Conseil en Co-
mité.

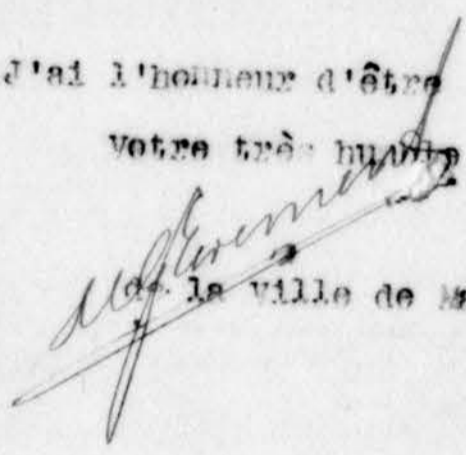
Je vous ferai connaître la décision de ce dernier aussitôt qu'elle sera prise.

J'ai l'honneur d'être

votre très humble serviteur.

Sec.-Trés.

de la ville de Maisonneuve.



Ducharme.
Président.

G. B. Burland.
Vice-Président.

François Bienvenu.
Gérant Général.

La Banque Provinciale du Canada.

Montréal, 8 Juin 1901

JUIN 10 Rec'd

Au Secrétaire Trésorier

Corporation de Maisonneuve

Cher Monsieur,

864/901

(751/5)

Votre lettre d'hier recue, nous désirons immédiatement vous mettre en garde contre la mauvaise interprétation que vous avez pu faire de notre lettre du 1er Juin courant. Il ne s'agit pas seulement des intérêts passés dus mais nos Directeurs désirent obtenir le paiement des billets à demande portant intérêt à 6 o/o, ou enfin de nous livrer les débentures en règlement de ces derniers. - Il ne serait pas raisonnable de faire attendre la banque plus longtemps sous le prétexte que la Corporation essaie à vendre les dites débentures, car alors si ceux qui sont chargés de les vendre ne réussissent pas, la Banque recevra une marchandise détériorée.

Nous voulons user de bons procédés avec la Corporation de Maisonneuve mais d'un autre côté, que l'on n'oublie pas de nous rendre justice dans une affaire aussi simple que celle-là.

Nos Directeurs me prient de vous demander une décision finale sans plus de retard.

Votre bien dévoué


Gérant Général.

13 Juin, 1901.

Banque Provinciale du Canada,

804/901

Montréal.

Re paiement d'intérêt et de billets

Messieurs,-

La vôtre du 8 courant a été lue au conseil à son assemblée d'hier soir puis référée au conseil en comité.

Je vous ferai connaître la décision du comité aussitôt qu'elle sera prise.

J'ai l'honneur d'être

vos très humble serviteur

Sec.-Trés.

de la ville de Maisonneuve.

E 24/901

Extrait d'une lettre de la Banque Provinciale en date du
10 Avril, 1901, index-ée au dossier de Pauzé & Fils, savoir:-

Nos Directeurs ont appris avec plaisir que vous étiez à fai-
re lithographier l'émission de \$100,000.00 de débentures qui doit
être remise à la banque en paiement d'un égal montant de billets
actuellement sous escompte. Nous espérons toucher ces débentures
ou l'argent d'ici à quelques jours et vous serions bien obligés de
faire toute la diligence possible à cet effet.

(Vraie extrait)

4 AVRIL, 1901.

Mr. T. Bienvenue, Gérant-général,

Banque Provinciale du C.,

Montréal.

621
108/113
108/901

Mon Cher Monsieur,-

En vertu d'une résolution du Conseil de cette ville, passée à son assemblée d'hier, j'ai été autorisé de faire litographier l'émission de \$100,000.00 de déventures de cette ville et déclare que je vais faire toute la diligence possible pour avoir ces déventures au plus tôt.

J'ai l'honneur d'être

votre très humble serviteur

Sec.-Trés.

Alfred Bienvenue
le ville de Maisonneuve.

Montréal, ~~27~~ ~~juin~~ 1908

La Ville de Montréal

~~Monsieur~~

EN COMPTE AVEC La Banque Provinciale du Canada.

Intérêt à ~~6~~ par cent, calculé au ~~30~~ ~~juin~~ 1908

Billets à demande.

Mar	31	Pour compte d'act. producit.	207821
juin	30	• 91 jours • 4 2570 ²	207821
		• 91 • 4 58007 ²	207821
		• 91 • 4 36.114 ²	207821
		Intérêts dus au 30 juin =	403785 ✓
		Billets à demande ✓	5800713
		• • ✓	36114359500148 ✓
		Total.	9903933
			96067
			<u>10000000</u>

83

Montréal, ~~24~~ 25 Juin 1908
 La Ville de Montréal
 Montréal

EN COMPTE AVEC La Banque Provinciale du Canada.

Intérêt à 6 par cent, calculé au ~~24~~ 25 Juin 1908

<u>Billets à demande -</u>			
<u>Mars</u>	31	Pour compte d'inst. produit.	257821
<u>Juin</u>	30	" 91 jours " 4/ 257821 ✓	3858
		" 91 " " 4/ 5888712 ✓	38000
		" 91 " " 4/ 36.11435 ✓	<u>54021</u> 145964
		Intérêts dus au 30 Juin -	403785 ✓
		Billet à demande ✓	5888713
		" " ✓	<u>36114359500148</u> ✓
		Total.	9903933
			96067
			<u>10000000</u>

REPRISE

P25/B1,55

G. N. Ducharme.
Président.

G. B. Burland.
Vice-Président.

François-Bienvenu.
Gérant Général.

La Banque Provinciale du Canada.

Montréal 22 Juin 1901

JUN 22 Rec'd

Reçu en dépôt seulement de
le Secrétaire de la Corporation de la Ville
de Maisonneuve, cant. de titres de mille
dollars chacune "La Ville de Maisonneuve"
Emission du 21 Fev 1901.-

Ces titres devant être examinés par
les avocats de la Banque et après rapport
de ses derniers à la dite Corporation un règlement
de compte avec cette banque aura lieu si
le rapport est favorable

POUR LA BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA.



Montréal, 31 Mars ~~1900~~ 1901

La Vieille de Maisonneuve

EN COMPTE AVEC La Banque Provinciale du Canada.

Intérêt à 6 par cent, calculé au 31 Mars ~~1900~~ 1901

Billets à demande.

1900	Dec 31	Pour compte d'intérêt produit		115565
1901	Mars 31	. 90 jours d'intérêt de 81155 ⁶⁵	1710	
	" 90	" " " 58.887 ¹³	87119	
	" 90	" " " 36.114 ³⁵	53427	142256
du 31 Dec 1900 au 31 Mars 1901				257821

13

APPROPRIÉ

Page.....

Caisse.....

Montréal, 31 Décembre 1900

La Ville de Maisonneuve

Maisonneuve P.L.

EN COMPTE AVEC

La Banque Provinciale du Canada.

Intérêt à 6 par cent, calculé au 31 Décembre 1900

1900

INTERET SERA CHARGE APRES ECHANCE

Dec 31 Pour 74 jours d'intérêt

sur \$ 36.114 ³³/₁₀₀

43930

Pour 74 jours d'intérêt

sur \$ 58.887 ¹³/₁₀₀

71635

De 18 Oct au 31 Dec. 1900

115565

P25/B1,55

1 8

Montréal, 31 Décembre - 1900.

La Ville de Maisonneuve

Maisonneuve - P.2.

EN COMPTE AVEC

La Banque Provinciale du Canada.

Intérêt à 6 par cent, calculé au 31 Décembre - 1900 -

1900			
Dec 31	Pour 74 jours d'int.	$\frac{1}{2} \times 26.114^{35}$	439 30 ✓
" 74 "	"	$\frac{1}{2} \times 258.227^{19}$	716 85 ✓
Du 15 Oct. au 31 Dec. 1900.			<hr/>
			1155 65 ✓
			OR JH

P25/B1,55

1 8

6 Juillet, 1901.

La Banque Provinciale du Canada,

621/901

Montréal.

Messieurs,-

Le 22 Juin dernier je vous renettais pour \$100,000. de débetures de la Ville de Maisonneuve, // émission du 21 février 1901, pour être appliquées à l'extinction des billets dus par la Ville de Maisonneuve à votre Banque; or, il appert par le compte du 30 Juin dernier que vous avez préparé, qu'il nous revient, nos billets et leurs intérêts payés, une somme de \$260.67

Hier je suis allé à votre bureau pour régler comme ci-dessus dit, mais Mr. Brunelle, votre assistant-gérant me dit que la Banque va retenir cette somme de \$260.67 en à compte *du* billet) de \$19,223.23, du / au mois de février 1902, en créditant à la Ville cette dite somme de \$260.67 plus les intérêts qu'elle produira du 1er de juin au 1er février 1902 au même taux d'intérêt que ce billet de \$19,223.23; j'ai refusé de faire le règlement de cette manière disant que je ne consulterais avec le président du Comité des Finances de cette Ville et de fait j'ai consulté ce Monsieur et le Comité des Finances de cette Ville m'a répondu qu'il ne pouvait laisser cette somme en extinction du billet de \$19,223.23; que cette dette est une tout autre dette que celle que nous avons payée par les \$100,000.00 et que vous ne pouvez retenir cette somme en paiement des billets qui ne deviendront dus que dans deux ans.

En

P25/B1,55

1 8 6

2

4

6

= 2 =

En conséquence veuillez s.v.p. nous remettre cette somme de \$200.67 sans plus de délai avec en même temps les billets de la Ville de \$58887.13 & \$36,144.30 et un reçu de \$4,037.85 pour les intérêts accrus sur ces billets au 30 juin dernier.

J'ai l'honneur d'être

vos très humble serviteur

Sec. Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

25 septembre 1901.

Mr. L.J.S. Morin, Avocat,

Montréal.

642/001

Mon Cher Monsieur,-

veuillez trouver sous pli une lettre de la Banque Provinciale re commission sur paiement de coupons de dé-bentures. Cette lettre vous a été référée afin d'avoir votre opi-nion à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être

vosre très humble serviteur

Sec.-Trés.

M. J. G. G.
de la Ville de Maisonneuve.

Estate
R. WILSON-SMITH
FINANCIAL AGENT
160 JAMES STREET
MONTREAL

5
Montreal, 6th March 1914

The Secretary, Treasurer
Maisonnewe, Q.

Dear Sir, In 1905 the late Mr. R. Wilson
Smith purchased through the Provincial Bank of
Canada

\$75,000. 4½% Town of Maisonnewe
Bonds, due 1st April 1941. Interest payable
half yearly on the 1st Nov. & 1st May. Principal
& Interest payable at the Secretary's Office
Maisonnewe.

The Bonds were issued under By-Law
No. 83, 21st July 1901 and approved 4th March 1901
46 Vie., Chap. 82, Quebec. The Bonds are dated
1st April 1901.

We have just disposed of the balance
of the Bonds & as our Client requires Solicitor's opinion,
which we are unable to furnish with our papers,
we shall be much obliged if you will kindly
send us a copy of the By-Law & any other papers
so that the matter may be closed by us.

Any expenses in connection therewith
we shall be pleased to remit on hearing from you.

Yours faithfully,
Estate R. Wilson Smith
J. M. M. P.

11 March 1914.

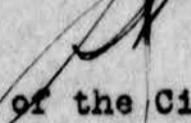
Estate R.W. Smith,
180 St. James St.,
C i t y.

Gentlemen,-

1068/14
Referring to your letter of the 6th inst. please
find enclosed copy of our By-law No.83 authorizing a loan
of \$100,000.00 on Bonds.

There is no other document in "the dossier", which
would be of interest to you.

Yours truly,


Ass.-Sec.-Treas.
of the City of Maisonneuve.

Estate R. Wilson Smith,
Financial Agent.

GUARDIAN CHAMBERS
160, ST. JAMES STREET.

Montreal 19th Mch 1914.

The Secretary, Treasurer
City of Marouane, Que.

Dear Sir, We duly received your favor of 11^d
instant, enclosing copy of By-Law # 63, for which
we are much obliged.

Our Solicitor also require to have
"a copy of the notice convening the meeting of
"proprietors which was held to approve the
"said By-Law, and also a certified copy of the
"result of such meeting and either a specimen
"or a certified copy of the Debenture issued."

Will you kindly let us have the
above documents at your earliest convenience, when
we shall have pleasure in sending you cheque
for the expenses incurred.

Yours faithfully,
Estate R. Wilson Smith
M.M. Manager

20th March

14

Estate R.W.Smith,
160 St. James St.,
C i t y.

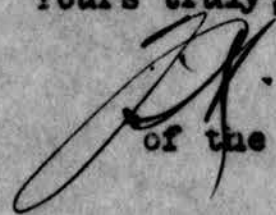
Dear Sirs,-

Answering to yours of the 19th inst., please find enclosed:

- 1o. Copy of public notice dated 23 February 1901
- 2o. Copy of the result of a meeting of the municipal electors held on the 4th March 1901
- 3o. Copy of a public notice dated the 9th March 1901
- 4o. Specimen of debenture issued in conformity with By-law No. 83

All these documents concerning a loan of \$100,000. made by the town of Maisonneuve, under the authority of By-law No. 83.

Yours truly,



Ass. Sec.-Treas.

of the City of Maisonneuve.

Estate R. Wilson Smith,
Financial Agent,

GUARDIAN CHAMBERS
160, ST. JAMES STREET.

Montreal 23rd Mch 1904

The Secretary-Treasurer
City of Maisonneuve
106 d/14 Maisonneuve, Q.

Dear Sir, We enclose copy of a letter just
received from our Solicitor, which speaks for
itself. I shall be glad to have your reply
at your earliest convenience.

Yours faithfully,
Estate R. Wilson Smith
F. M. M. P.

SMITH,
PERSONAL AGENT,
MONTREAL

SHEET No.

MONTREAL. 23. 1914.

Dear Sir:

We beg to acknowledge receipt of copy of By-law no. 83 of the Town of Maisonneuve, together with copy of the notice convening a meeting of rate payers for the purpose of voting in respect to the said By-law on the 4th of March 1901, copy of the report of the result of such meeting and a copy of the notice stating that the By-law had been approved.

Referring to the report of the meeting, it would appear that no demand was made for a poll and no poll was held. By the Act 61 Vic. Cap. 57, Sec. 68, it is provided that six electors present at the meeting may require a poll for the purpose of ascertaining whether the By-law is approved or disapproved. As this did not occur in the present instance, it appears to us that the By-law has not been approved by the ratepayers as required by the charter.

You might refer this matter again to the Secretary Treasurer in order that he may be certain that he has not made any mistake in the matter.

Yours very truly,

*Very truly,
Wm. H. Smith*

5

WILSON-SMITH
SOLICITOR
JAMES STREET
MONTREAL

Montreal, 11th April 1914.

The Secretary Treasurer,
Maisonneuve, Que.

Dear Sir:-

Referring to our correspondence re issue of \$100,000
4 1/2% Debentures by the Town of Maisonneuve in 1901, our solici-
tors desire from you a Certificate stating that in accordance
with By-Law No. 83, the Town of Maisonneuve in 1901 issued

*10,000 - converti en rente
inscrite Regl 728
achete par le fonds amuni de la Ville*

4 1/2%.
ben-
ty.
ifi-

W. Wilson Smith
M. J. Planaçon

5

Montreal, 11th April 1914.

The Secretary Treasurer,
Maisonneuve, Que.

Dear Sir:-

Referring to our correspondence re issue of \$100,000
4½% Debentures by the Town of Maisonneuve in 1901, our solici-
tors desire from you a Certificate stating that in accordance
with By-Law No. 83, the Town of Maisonneuve in 1901 issued
Debentures to the amount of \$100,000 bearing interest at 4½%,
half-yearly, and that the interest coupons under said Deben-
tures have been regularly paid to date by the Municipality.

Will you be good enough to send us such a Certifi-
cate, and oblige.

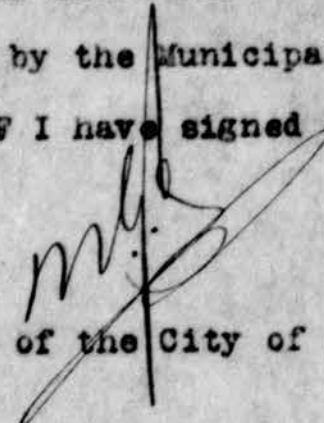
Yours faithfully,

Estate of Wilson Smith
J. M. J. Plana

23 April, 1914

I, the undersigned, Secretary-Treasurer of the City
Maisonneuve, hereby certify that in accordance with By-law
No. 83, the City of Maisonneuve in 1901 issued Debentures to
the amount of \$100,000. bearing interest at $4\frac{1}{2}\%$ half-yearly,
and that the interest coupons under said Debentures have
been regularly paid to date by the Municipality.

IN WITNESS WHEREOF I have signed at Maisonneuve
this date.


Sec.-Treas.
of the City of Maisonneuve.

1068/1900

1068-6
6
Emission de \$254,000.00 débetures émises
sous l'autorité de la loi 61 Vict. Sec. 48, chap. 57;
débetures datées du 15 juin 1900 et cédées au pair
à Banque Jacques-Cartier pour payer dette de la
Ville.

Il est proposé par Mr. W. Richer,

secondé par Mr. N. Massy et unanimement résolu qu'un Comité composé de Mr. le Maire, le Président du Comité des Finances et le Secrétaire, soit formé avec autorisation d'émettre des débetures pour un montant suffisant pour compléter la marge qui reste à la ville sur son pouvoir d'emprunt; ces débetures devant porter quatre et demi pour cent d'intérêt et être faites payables en or à Montréal dans quarante ans de leur émission;

Que ce Comité soit autorisé de vendre au pair cette émission de débetures à la Banque Jacques-Cartier pour éteindre sa créance contre la ville et s'il y a excédant, la dite Banque devra le payer à la dite ville aussitôt que les dites débetures auront été vendues par la Banque.

Cette vente sera faite à condition:

1°:- Que la Banque emploie le rabais d'escompte qu'elle doit faire sur les billets se montant à \$273233.33 qu'elle possède et qui échoient le 7 Mars 1903, à payer l'intérêt à devenir dû sur les dites débetures jusqu'à concurrence du dit rabais;

2°:- Qu'aussitôt que ces débetures auront été acceptées par elle, la dite Banque prête à la ville sur billet promissoire, à quatre mois d'échéance portant intérêt à un taux n'excédant pas cinq pour cent (5%) par année, une somme suffisante pour couvrir la dite dette flottante de la ville et

3°:- Que la dite Banque s'engage de renouveler les dits billets promissoires jusqu'à ce que la ville soit en position

254 000/100

Extrait du livre des délibérations du Conseil de ville de Maisonneuve à son assemblée du 23 Mai, 1900, savoir:-

Attendu qu'il est important pour la ville de Maisonneuve de payer le montant qu'elle doit à la Banque Jacques-Cartier et de consolider sa dette flottante;

Attendu que la ville peut légalement émettre des débentures et que la Banque Jacques-Cartier se déclare prête à accepter ces débentures en paiement de sa créance pourvu que ces débentures portent intérêt à quatre et demi pour cent par année et soient remboursables dans quarante ans de leur émission;

Il est proposé par Mr. W. Richer,

secondé par Mr. N. Massy et unanimement résolu qu'un Comité composé de Mr. le Maire, le Président du Comité des Finances et le Secrétaire, soit formé avec autorisation d'émettre des débentures pour un montant suffisant pour compléter la marge qui reste à la ville sur son pouvoir d'emprunt; ces débentures devant porter quatre et demi pour cent d'intérêt et être faites payables en or à Montréal dans quarante ans de leur émission;

Que ce Comité soit autorisé de vendre au pair cette émission de débentures à la Banque Jacques-Cartier pour éteindre sa créance contre la ville et s'il y a excédant, la dite Banque devra le payer à la dite ville aussitôt que les dites débentures auront été vendues par la Banque.

Cette vente sera faite à condition:

1°:- Que la Banque emploie le rabais d'escompte qu'elle doit faire sur les billets se montant à \$273333.33 qu'elle possède et qui échéoient le 7 Mars 1903, à payer l'intérêt à devenir dû sur les dites débentures jusqu'à concurrence du dit rabais;

2°:- Qu'aussitôt que ces débentures auront été acceptées par elle, la dite Banque prête à la ville sur billet promissoire, à quatre mois d'échéance portant intérêt à un taux n'excédant pas cinq pour cent (5%) par année, une somme suffisante pour couvrir la dite dette flottante de la ville et

3°:- que la dite Banque s'engage de renouveler les dits billets promissoires jusqu'à ce que la ville soit en position

de payer sa dette flottante à la dite Banque par une nouvelle émission de débentures semblables à celles sus-mentionnées, dès aussitôt qu'elle sera en mesure d'effectuer cette émission.

(Vrai extrait)

Sec.-Trés.

de la ville de Maisonneuve.

BOND

MUNICIPAL

Extrait du livre des délibérations du Conseil
de la Ville de Maisonneuve, à son assemblée régulière
du 6 Juin, 1900, à laquelle sont présents: M. Hubert
Desjardins, Maire, & MM. les Conseillers Wm. Richer,
N. Massy, R. Gilbert, J. Trudel, J. Riendeau, J. Rhéaume,
formant la totalité des membres du Conseil.

*10000 - Rentes inscrites
émises en vertu du Regl 478
vendues au Jour d'achat de l'acte*

liétés
9,669.83,
est de
ettre
de
rité
llets
tractées

Attendu que la Ville paie un intérêt excédant
 $4\frac{1}{2}\%$ par an sur les dits billets et qu'il était opportun
d'user du pouvoir conféré à ladite Ville par l'amendement
fait à sa charte d'incorporation à la dernière session du
parlement de cette Province et de payer ces billets par
une émission de débentures portant un intérêt de $4\frac{1}{2}\%$ par an.

Il est proposé par M. J. Riendeau,
secondé par M. R. Gilbert

Et r é s o l u unanimement:

Que ce Conseil par la présente résolution autorise
l'émission de \$254,000.00 de débentures municipales à
dater du 15 juin 1900, divisées en 254 débentures de \$1,000.
chacune portant intérêt au taux de $4\frac{1}{2}\%$ par an payable
semi-annuellement les quinziesmes jours de Juin et Décembre
de chaque année, et remboursables, lesdites débentures, en
or à sa valeur actuelle à la Banque de Montréal, Montréal,
dans quarante ans de la date susdite de leur émission et
que M. le Maire et le Secrétaire soient autorisés de faire
imprimer ces débentures et de les signer pour et au nom
de la Ville.

/Vrai extrait/

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Ville de Maisonneuve, à son assemblée régulière du 6 Juin, 1900, à laquelle sont présents: M. Hubert Desjardins, Maire, & MM. les Conseillers Wm. Richer, N. Massy, R. Gilbert, J. Trudel, J. Riendeau, J. Rhéaume, formant la totalité des membres du Conseil, savoir:

³
Total

Attendu que l'évaluation totale des propriétés imposables de cette Ville est actuellement de \$2,919,669.83, que le montant des débetures émises jusqu'à date est de \$474,500.00 et que la Ville peut en conséquence émettre encore pour une somme additionnelle de \$254,000.00;

Attendu que cette Ville doit pour au-delà de \$254,000.00 de billets promissoires émis sur l'autorité de la section 48 de la 61 Vict., chap. 57, lesdits billets étant consentis en paiement de certaines dettes contractées avant le 15 janvier 1898.

Attendu que la Ville paie un intérêt excédant 4½% par an sur les dits billets et qu'il était opportun d'user du pouvoir conféré à ladite Ville par l'amendement fait à sa charte d'incorporation à la dernière session du parlement de cette Province et de payer ces billets par une émission de débetures portant un intérêt de 4½% par an.

Il est proposé par M. J. Riendeau,
secondé par M. R. Gilbert

Et r é s o l u unanimement:

Que ce Conseil par la présente résolution autorise l'émission de \$254,000.00 de débetures municipales à dater du 15 juin 1900, divisées en 254 débetures de \$1,000. chacune portant intérêt au taux de 4½% par an payable semi-annuellement les quinziesmes jours de Juin et Décembre de chaque année, et remboursables, lesdites débetures, en or à sa valeur actuelle à la Banque de Montréal, Montréal, dans quarante ans de la date susdite de leur émission et que M. le Maire et le Secrétaire soient autorisés de faire imprimer ces débetures et de les signer pour et au nom de la Ville.

/Vrai extrait/ *ph*

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

Extrait du livre des délibérations du Conseil
de la Ville de Maisonneuve, à son assemblée régulière
du 6 Juin, 1900, à laquelle sont présents: M. Hubert
Desjardins, Maire, & MM. les Conseillers Wm. Richer,
N. Massy, R. Gilbert, J. Trudel, J. Riendeau, J. Rhéaume,
formant la totalité des membres du Conseil, savoir:

total

Attendu que l'évaluation totale des propriétés
imposables de cette Ville est actuellement de \$2,919,669.83,
que le montant des débetures émises jusqu'à date est de
\$474,500.00 et que la Ville peut en conséquence émettre
encore pour une somme additionnelle de \$254,000.00;

Attendu que cette Ville doit pour au-delà de
\$254,000.00 de billets promissaires émis sur l'autorité
de la section 48 de la 61 Vict., chap. 57, lesdits billets
étant consentis en paiement de certaines dettes contractées
avant le 15 janvier 1898.

Attendu que la Ville paie un intérêt excédant
4½% par an sur les dits billets et qu'il était opportun
d'user du pouvoir conféré à ladite Ville par l'amendement
fait à sa charte d'incorporation à la dernière session du
parlement de cette Province et de payer ces billets par
une émission de débetures portant un intérêt de 4½% par an.

Il est proposé par M. J. Riendeau,
secondé par M. R. Gilbert

Et r é s o l u unanimement:

Que ce Conseil par la présente résolution autorise
l'émission de \$254,000.00 de débetures municipales à
dater du 15 juin 1900, divisées en 254 débetures de \$1,000.
chacune portant intérêt au taux de 4½% par an payable
semi-annuellement les quizièmes jours de Juin et Décembre
de chaque année, et remboursables, lesdites débetures, en
or à sa valeur actuelle à la Banque de Montréal, Montréal,
dans quarante ans de la date susdite de leur émission et
que M. le Maire et le Secrétaire soient autorisés de faire
imprimer ces débetures et de les signer pour et au nom
de la Ville.

/Vrai extrait/ *cl*

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

Extrait du livre des délibérations du Conseil
de la Ville de Maisonneuve, à son assemblée régulière
du 6 Juin, 1900, à laquelle sont présents: M. Rubert
Desjardins, Maire, & MM. les Conseillers Wm. Richer,
N. Massy, R. Gilbert, J. Trudel, J. Riendeau, J. Rhéaume,
fermant la totalité des membres du Conseil, savoir:

^{5/}total

Attendu que l'évaluation totale des propriétés
imposables de cette Ville est actuellement de \$2,919,669.83,
que le montant des débetures émises jusqu'à date est de
\$474,500.00 et que la Ville peut en conséquence émettre
encore pour une somme additionnelle de \$254,000.00;

Attendu que cette Ville doit pour au-delà de
\$254,000.00 de billets promissoires émis sur l'autorité
de la section 48 de la 61 Vict., chap. 57, lesdits billets
étant consentis en paiement de certaines dettes contractées
avant le 15 janvier 1898.

Attendu que la Ville paie un intérêt excédant
4 1/2% par an sur les dits billets et qu'il était opportun
d'user du pouvoir conféré à ladite Ville par l'amendement
fait à sa charte d'incorporation à la dernière session du
parlement de cette Province et de payer ces billets par
une émission de débetures portant un intérêt de 4 1/2% par an.

Il est proposé par M. J. Riendeau,
secondé par M. R. Gilbert

Et r é s o l u unanimement:

Que ce Conseil par la présente résolution autorise
l'émission de \$254,000.00 de débetures municipales à
dater du 15 juin 1900, divisées en 254 débetures de \$1,000.
chacune portant intérêt au taux de 4 1/2% par an payable
semi-annuellement les quinzièmes jours de Juin et Décembre
de chaque année, et remboursables, lesdites débetures, en
or à sa valeur actuelle à la Banque de Montréal, Montréal,
dans quarante ans de la date susdite de leur émission et
que M. le Maire et le Secrétaire soient autorisés de faire
imprimer ces débetures et de les signer pour et au nom
de la Ville.

/Vrai extrait / ⁴/₁₁

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Ville de Maisonneuve, à son assemblée régulière du 6 Juin, 1900, à laquelle sont présents: M. Hubert Desjardins, Maire, & MM. les Conseillers Wm. Richer, N. Massy, R. Gilbert, J. Trudel, J. Riendeau, J. Rhéaume, formant la totalité des membres du Conseil, savoir:

total

Attendu que l'évaluation totale des propriétés imposables de cette Ville est actuellement de \$2,919,669.83, que le montant des débetures émises jusqu'à date est de \$474,500.00 et que la Ville peut en conséquence émettre encore pour une somme additionnelle de \$254,000.00;

Attendu que cette Ville doit pour au-delà de \$254,000.00 de billets promissaires émis sur l'autorité de la section 48 de la 61 Vict., chap. 57, lesdits billets étant consentis en paiement de certaines dettes contractées avant le 15 janvier 1898.

Attendu que la Ville paie un intérêt excédant $4\frac{1}{2}\%$ par an sur les dits billets et qu'il était opportun d'user du pouvoir conféré à ladite Ville par l'amendement fait à sa charte d'incorporation à la dernière session du parlement de cette Province et de payer ces billets par une émission de débetures portant un intérêt de $4\frac{1}{2}\%$ par an.

Il est proposé par M. J. Riendeau,
secondé par M. R. Gilbert

Et r é s o l u ananiment:

Que ce Conseil par la présente résolution autorise l'émission de \$254,000.00 de débetures municipales à dater du 15 juin 1900, divisées en 254 débetures de \$1,000. chacune portant intérêt au taux de $4\frac{1}{2}\%$ par an payable semi-annuellement les quinzièmes jours de Juin et Décembre de chaque année, et remboursables, lesdites débetures, en or à sa valeur actuelle à la Banque de Montréal, Montréal, dans quarante ans de la date susdite de leur émission et que M. le Maire et le Secrétaire soient autorisés de faire imprimer ces débetures et de les signer pour et au nom de la Ville.

/Vrai extrait/ C. K.

Sec.-Trés.

de la Ville de Maisonneuve.

571/427

Act 6 June 1900

WHEREAS the Town of Maisonneuve was indebted towards La Banque Jacques-Cartier in three promisory notes respectively of \$91,111.11 forming a total of \$273,333.33 out of which sum an amount of \$254,000. has been paid by this Town through the sale of its last issue of debentures and that it is expedient to renew the balance due on the aforesaid three notes, by means of an other promisory note of \$19,333.33.

IT IS PROPOSED by

SECONDED by

and RESOLVED : That the Mayor and Secretary Treasurer be and are hereby duly authorized to sign in the name of this Town and discount at La Banque Jacques-Cartier, at Montreal, a promisory note for the amount of \$19,333.33, payable at the order of the said La Banque Jacques-Cartier, at Montreal, at four months from the date of its issue.

Passé en rés. à l'ass. du 6 Juin 1900;

307/900

✓

Ass. 6 Juin 1900

WHEREAS it is expedient to renew two promisory notes of the Town of Maisonneuve, discounted at La Banque Jacques-Cartier, at Montreal, and being respectively of \$18,057.18

IT IS PROPOSED by
and RESOLVED :

SECONDED by

That the Mayor and Secretary Treasurer be and are hereby duly authorized to sign in the name of this Town and discount at La Banque Jacques-Cartier, at Montreal, at a rate of interest not exceeding 6 o/o per annum, two promisory notes being each of the amount of \$18,057.18, maturing at four months from the date of their issue.

324/900

3

Res. 6 June 1900

WHEREAS it is expedient to authorize the issue of a promisory note of \$58,887.13 in order to consolidate several smaller accounts due by the Town of Maisonneuve and which composed its floating debt:

IT IS PROPOSED by

SECONDED by

and RESOLVED :

That the Mayor and Secretary Treasurer be and are hereby duly authorized to sign in the name of this Town and discount at La Banque Jacques-Cartier, at Montreal, at a rate of interest not exceeding 6 o/o per annum, a promisory note for the amount of \$58,887.13, maturing at 4 months from the date of its issue.

321/900

5-21/900

EXTRAIT DES MINUTES d'une Assemblée du
Bureau de Direction de La Banque Jacques
Cartier

Séance du 7 Juin, 1900

PRESENTS :

MM. G. N. Ducharme, Président

A. S. Hamelin, Vice-Président

Dumont Laviolette

L. J. O. Beauchemin

Le gérant Général, Monsieur Tancrede Bienvenu fait rapport que suivant les instructions déjà recues en date du 28 Mai écoulé, il a effectué un arrangement final avec la Corporation de la Ville de Maisonneuve concernant l'achat d'une nouvelle émission de débetures de la dite Ville et aussi des avances que la Banque devra lui faire pour couvrir sa dette flottante. Le tout suivant les délibérations du Conseil de Ville de Maisonneuve passées à son Assemblée du 6 Juin et dont extrait ci-dessous :

"Attendu que l'évaluation totale des propriétés imposables de cette Ville est actuellement de \$2,919.669.83, que le montant total des débetures émises jusqu'à date est de \$474,500. et que la Ville peut en conséquence en émettre encore pour une somme additionnelle de \$254.000.

"Attendu que cette Ville doit pour audelà de \$254,000. de billets promissoires émis sur l'autorité de la Section 48 de la 61 Vict. Chap. 57, les dits billets étant consentis en paiement de certaines dettes contractées avant le 15 Janvier 1898.

"Attendu que la Ville paie un intérêt excédant 4 1/2 o/o par an sur les dits billets et qu'il était opportun d'user du pouvoir conféré à la dite Ville par l'amendement fait à sa charte d'incorporation à la dernière Session du Parlement de cette Province et de payer ces billets par une émission de débetures portant un intérêt de 4 1/2 o/o par an.

"Il est proposé par Mr J.Riendeau

"Secondé par Mr R.Gilbert et Résolu unanimement:

"Que ce Conseil par la présente Résolution autorise l'émission de
"\$254.000 de débentures municipales à dater du 15 Juin, 1900, divisées
"en 254 Débentures de \$1000. Chacune portant intérêt au taux de 4 1/2
"o/o par an payable semi-annuellement les quinzièmes jours de Juin et
"Décembre de chaque année, et remboursable, les dites débentures en or
"à sa valeur actuelle à la Banque de Montréal, Montréal, dans quarante
"ans de la date susdite de leur émission; et que Mr le Maire et le secré-
"taire soient autorisés de faire imprimer ces débentures et de les si-
"gner pour et au nom de la Ville.

"Considérant que la Ville doit à la Banque Jac-
"ques Cartier sur billets promissoires échéant le 26 Février 1903
"la somme de \$273,333.33 et considérant également que la Ville a d'au-
"tres obligations à rencontrer et qu'il est en conséquence nécessaire
"pour elle d'effectuer un emprunt de \$114,334.81

"Il est proposé par Mr W.Richer

"Secondé par Mr J.Rhéaume et Résolu unanimement :

"Que la Ville cède au Pair à la Banque Jacques
"Cartier les \$254.000 de débentures municipales dont l'émission a été
"autorisée par ce Conseil ce sixième jour de Juin courant, pour payer
"pour autant la dette de la Ville envers la dite Banque à condition
"cependant que la dite Banque paie à qui de droit à l'acquit de la
"Ville tous intérêts à accroître sur les \$254.000 de débentures sus-
"mentionnées jusqu'au 1 Mars 1903

"Que de plus le Maire et le Secrétaire-Trésor-
"rier soient dument autorisés par le Conseil à signer pour et au nom
"de cette Ville un billet promissoire à l'ordre de la dite Banque
"Jacques-Cartier, pour un montant de \$19,333.33 à quatre mois d'échéan-
"ce sans intérêt, avec l'entente expresse que ce billet servira sim-
"plement de renouvellement, sans novation pour le surplus de la créance
"de la dite Banque en sus des \$254.000, payées par la susdite émission
"de débentures et sera renouvelé sans intérêt par la dite Banque
"jusqu'au 26 Février 1903.

"que

"Que la dite Banque est également autorisée
 "à défrayer pour le compte de la dite Ville, qui le lui remboursera,
 "le coût de la préparation et l'émission des susdites débetures.

"Qu'aussitôt que ces débetures auront été
 "acceptées par elle comme susdit, la dite banque pretera à la Ville sur
 "billets promissoires à quatre mois d'échéance, portant intérêt à un
 "taux n'excédant pas six pour cent par an une somme suffisante pour
 "couvrir la dette flottante de la Ville telle que portée et qui se com-
 "pose des sommes suivantes, savoir :

"A comptes divers	\$14,399.37
"Billets en faveur de la Banque Jacques "Cartier	36,114.35
"Billets en faveur d'autres personnes	14,987.76
"Bonus	29,500.
"Total de la dette flottante	<u>95,001.48</u>
"Billet ci-dessus consenti à la Banque "Jacques Cartier, sans intérêt	<u>19,333.33</u>
	\$114,334.81

Handwritten calculations:
 5888713
 + 19333.33

 3611435
 + 1433481

 5044916
 690
 690

"Que la dite banque s'engage de renouveler
 "les susdits billets promissoires donnés en paiement de la dette flot-
 "tante jusqu'à ce que la Ville soit en position de payer cette dette
 "à la dite Banque par de nouvelles émissions de débetures, les dites
 "débetures devant être semblables à celles sus-mentionnées, et que
 "dès aussitôt qu'elle sera en mesure d'effectuer ces émissions, la
 "Ville sera tenue de les effectuer de fait et délivrer à la Banque
 "sans aucun délai.

Il est proposé par Monsieur G.N. Ducharme,
 Secondé par Monsieur A.S. Hamelin et résolu
 unanimement: Que l'arrangement ci-dessus fait par le Gérant Général,
 Monsieur Tancrede Bienvenu avec la Ville de Maisonneuve soit ratifié
 et accepté-

(Signé) G.N. Ducharme, Prest

" Tancrede Bienvenu, Gt Gl

EXTRAIT

Signature
 Sec. Gt. Gl.

521/900
Attendu qu'il est important pour la Ville de payer le montant qu'elle doit à la Banque Jacques-Cartier, s'élevant à la somme de \$ et de consolider sa dette flottante qui est de \$ ainsi qu'il appert à l'état financier de la Ville à la présente date, dûment certifié et annexé à la présente résolution;

Attendu que la Ville peut légalement émettre pour \$ de débentures, et que la Banque se déclare prête à accepter ces débentures en paiement de sa créance, pourvu que ces débentures portent intérêt à quatre et demi pour cent par année et soient remboursables dans quarante ans de leur émission;

Il est proposé par secondé par et résolu que la Ville émette des débentures pour un montant suffisant pour compléter la marge qu'il lui reste sur son pouvoir d'emprunt, c'est-à-dire pour \$ ces débentures devant porter quatre et demi pour cent d'intérêt par année et être faites payables en or à Montréal dans quarante ans de leur émission;

Que cette émission de débentures soit vendue au pair à la dite Banque pour éteindre sa créance contre la Ville et pour, quant à l'excédant, savoir \$, être payé à la Ville aussitôt que les dites débentures auront été vendues par la Banque; cette vente étant faite à condition:

10.- Que la Banque paie l'intérêt sur \$ des susdites débentures jusqu'au jour de 1903;

20.- Qu'aussitôt que ces débentures auront été vendues par elle la dite Banque prête à la Ville sur billets promissoires de quatre mois d'échéance et portant intérêt à un taux n'excédant pas sept pour cent d'intérêt par année, une somme suffisante pour couvrir la dite dette flottante de la Ville, pourvu cependant que cette dette flottante n'excède pas \$~~200,000.00~~

30.- Que la Ville paie sa dette flottante à la Banque par une nouvelle émission de débentures semblables à celles sus-mentionnées dès aussitôt qu'elle sera en position d'effectuer cette émission.

40.- Que la Ville fasse ^{à l'opini} toutes ses affaires de Banque avec la Banque Jacques-Cartier.

Montréal, Mai 21 1900
189

La Ville de Maisonneuve

En compte avec LA BANQUE JACQUES-CARTIER,

Echéance Intérêt à par cent, calculé au 189

Demande Billets Personnel		1805717	
"	"	1805718	
Aout 4 1900	"	1186363	
Fev 28. 1903	"	<u>273333 33</u>	* 312311 31
<i>Cr</i>			
Départ Spéciale	M. Camus d'Equin	* 3979606	
CK accepté au 3 Aout 1900		1186363	5165969
			363971
			352171
Mar 1911	2 ans 9 mon		

P25/B1,55

2 1 3



381/100

ATTENDU que l'évaluation totale des propriétés imposables de cette ville est actuellement de \$2,919.669.83, que le montant total des débentures émises jusqu'à date est de \$474.500 et que la ville peut en conséquence en émettre encore pour une somme additionnelle de \$254.000.

ATTENDU que cette ville doit pour audelà de \$254.000 de billets promissoires émis sur l'autorité de la Section 48. de la 61ème Vict Chap.57 ,les dits billets étant consentis en paiement de certaines dettes contractées avant le 15 Janvier 1898 ;

ATTENDU que la ville paie un intérêt excédant 4 1/2 o/o par an sur les dits billets et qu'il est opportun d'user du pouvoir conféré à la dite Ville par l'amendement fait à sa charte d'incorporation à la dernière Session du Parlement de cette Province et de payer ces billets par une émission de débentures portant un intérêt de 4 1/2 o/o par an.

Il est proposé par

Secondé par

et résolu

unanimentement :

QUE ce Conseil autorise par la présente Résolution l'émission de \$254.000 de débentures municipales, le 1er Juillet prochain, divisées en 254 Débentures de \$1000. chacune, portant intérêt au taux de 4 1/2 o/o par, payables semi-annuellement les premiers jours de Juillet et Janvier de chaque année, et remboursables, les dites débentures en or à sa valeur actuelle à la Banque de Montréal, Montréal, dans quarante ans de la date susdite de leur émission.

*By me accepte de dette flottante par résolution du 13 de dis-
qu date 1/6/1900.-*

ATTENDU que la Ville doit à La Banque Jacques-Cartier sur billets promissoires la somme de \$273.333.33 et qu'elle a ce jour autorisé l'émission de \$254.000 de débentures municipales pour payer pour autant sa dette envers la dite Banque :

Il est proposé par

Secondé par

et Résolu unanimement:

QUE la Ville cede au pair à La Banque Jacques-Cartier, les \$254.000 de débentures municipales, dont l'émission a été autorisée ce jour pour payer pour autant la dette de la Ville envers la dite Banque à condition cependant que la dite Banque paie à qui de droit à l'acquit de la Ville tous intérêts à accroître sur les \$254.000 de débentures sus-mentionnées jusqu'au 28 Février 1903 ;

Que de plus, ce Conseil autorise le Maire et le Secrétaire Trésorier à signer pour et au nom de cette Ville un billet promissoire à l'ordre de la dite Banque Jacques-Cartier, pour un montant de \$19,333.33, échéant le 28 Février 1903, sans intérêt, avec l'entente expresse que ce billet servira simplement de renouvellement, sans novation pour le surplus de la créance de la dite Banque en sus des \$254.000 payées par la susdite émission des débentures.

Que la dite Banque est également autorisée à défrayer pour le compte de la dite Ville le coût de la préparation et l'émission des susdites débentures.

(2)
14
571/900

CONSIDERANT que la Ville doit à la Banque Jacques-Cartier sur billets promissoires échéant le 26 Février 1903 la somme de \$273,333.33 et considérant également que la Ville a d'autres obligations à rencontrer et qu'il est en conséquence nécessaire pour elle d'effectuer un emprunt de \$114,334.81

IL EST PROPOSÉ PAR *m. Riches*

SECONDS PAR *m. J. Rihaume* et Résolu unanimement:

Que la Ville cède au pair à la Banque Jacques-Cartier les \$254.000 de débentures municipales dont l'émission a été autorisée par ce Conseil ce jour de Juin courant, pour payer pour autant la dette de la Ville envers la dite Banque à condition cependant que la dite Banque paie à qui de droit à l'acquit de la Ville tous intérêts à accroître sur les \$254.000 de débentures susmentionnées jusqu'au 1 Mars 1903

Que de plus le Maire et le Secrétaire-Trésorier soient dument autorisés par le Conseil à signer pour et au nom de cette Ville un billet promissoire à l'ordre de la dite Banque Jacques-Cartier, pour un montant de \$19,333.33 à quatre mois d'échéance sans intérêt, avec l'entente expresse que ce billet servira simplement de renouvellement, sans novation pour le surplus de la créance de la dite Banque en sus des \$254.000 payées par la susdite émission de débentures et sera renouvelé sans intérêt par la dite Banque jusqu'au 26 Février 1903.

Que la dite Banque est également autorisée à défrayer pour le compte de la dite Ville, qui le lui remboursera, le coût de la préparation et l'émission des susdites débentures.

Qu'aussitôt que ces débentures auront été acceptées par elle comme susdit, la dite banque prètera à la Ville sur billets promissoires à quatre mois d'échéance, portant intérêt à un taux n'excédant pas six pour cent par an une somme suffisante pour couvrir la dette flottante de la Ville telle que portée et qui se compose des sommes suivantes, savoir:

A comptes divers	\$14,399.37
Billets en faveur de La Banque Jacques Cartier	36,114.35
Billets en faveur d'autres personnes	14,987.76
Bonus	29,500.
Total de la dette flottante	<u>\$95,001.48</u>
Billet ci-dessus consenti a La Banque Jacques-Cartier, sans intérêt	<u>19,333.33</u> \$114,334.81

Que la dite banque s'engage de renouveler les susdits billets promissoires donnés en paiement de la dette flottante jusqu'a ce que la Ville soit en position de payer cette dette a la dite Banque par de nouvelles émissions de debentures, les dites debentures devant être semblables a celles sus-mentionnées, et que des aussitot qu'elle sera en mesure d'effectuer ces émissions, la Ville sera tenue de les effectuer de fait et délivrer a la Banque sans aucun délai.

14399.37

29500.00

14987.76

58887.13

36114.35

9500148

19333.33

114334.81

254000

318334.81

10

18057 17

114334.81

112382.43

1952.38

P25/B1,55

1903	1828	91,111.11	227 77.78	68333.33
	1828	91,111.11	227 77.78	68333.33
	1828	91,111.11	227 77.78	68333.33
		273.333.33	683 33.33	205,000.00



P25/B1,55

2 1 1

1900

La Banque Jacques-Cartier.

CREDITEZ

La session du 6 Juin est elle une session générale ou spéciale - Si elle est spéciale, pour copie de l'ori aux Conscilliers et Certificat de la liquidation, a chacun d'eux - Si la session est générale, pour certificat a cet effet, de facon a ce qu'il puisse en faire aux autres documents relatifs a ces detentes.

(1)

71/900

6

Il est proposé par

*W.M.
J.T.*

Secondé par

et Résolu unanimement :

Que la Résolution passée par ce Conseil, le 23 Mai dernier aux fins d'autoriser un Comité spécial, composé du Maire, Secrétaire-Trésorier et de Monsieur l'Echevin Richer, à émettre certaines débetures et les négocier soit rescindée et annulée à toutes fins quelconques.

ATTENDU que l'évaluation totale des propriétés imposables de cette Ville est actuellement de \$2,919.669.83, que le montant total des débetures émises jusqu'à date est de \$474.500. et que la Ville peut en conséquence en émettre encore pour une somme additionnelle de \$254.000.

ATTENDU que cette Ville doit pour audela de \$254.000 de billets promissoires émis sur l'autorité de la Section 48 de la 61 Vict. Chap.57, les dits billets étant consentis en paiement de certaines dettes contractées avant le 15 Janvier 1898.

Attendu que la Ville paie un intérêt excédant 4 1/2 o/o par an sur les dits billets et qu'il était opportun d'user du pouvoir conféré à la dite Ville par l'amendement fait à sa charte d'incorporation à la dernière Session du Parlement de cette Province et de payer ces billets par une émission de débetures portant un intérêt de 4 1/2 o/o par an.

Il est proposé par *M. J. Beaudet*

Secondé par *M. R. Gilbert*

et Résolu unanimement :

Que ce Conseil par la présente Résolution autorise l'émission de \$254.000 de débetures municipales à dater du 15 Juin, 1900, divisées en 254 Débetures de \$1000. chacune portant intérêt au taux de 4 1/2 o/o par an payable semi-annuellement les quinziesmes jours de Juin et Décembre de chaque année, et remboursables, les dites débetures en or à sa valeur actuelle à la Banque de Montréal, Montréal, dans quarante ans de la date susdite de leur émission.

Handwritten notes and signatures at the bottom of the page.

La Banque Jacques Cartier

11 Juin, 1900.

561
000/800

Montreal, 11 Juin, 1900

150

Je, soussigné, Secrétaire-Trésorier de la ville de Maisonneuve, certifie que l'assemblée du Conseil qui a eu lieu le 8 Juin courant est une assemblée générale du Conseil et que tous les membres du Conseil y compris son Honneur le Maire étaient présents.

EN FOI DE QUOI j'ai signé à Maisonneuve, ce onzième jour du mois de Juin mil neuf cent.

[Signature]
Sec.-Trés.
de la ville de Maisonneuve.

~~2877.69~~

20302.18
21477.50

91784.68
Droit

La Banque Jacques Cartier.

~~Georges-Edmond, Président~~
~~André-Henri, Vice-Président~~

Montréal, 23 Juin, 1900

189

Au Secrétaire Trésorier

Corporation de La Ville de Maisonneuve
Maisonneuve

589/H

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous remettre sous pli un compte de \$270. comprenant les frais d'impression "Gravé et lithographié sur pierre 254 débentures de \$1000.chacune " et aussi pour frais légaux " la préparation des Minutes et l'opinion légale de nos avocats sur l'émission des dites Débentures; en tout \$270..

Votre chèque pour ce montant obligerait,

Votre bien dévoué

Gérant Général.

Montréal, 23 Juin, 1900

La Corporation de

La Ville de Maisonneuve

Doit à

LA BANQUE JACQUES CARTIER

Gravé et lithographié sur pierre 254 Débentures de \$1000.

chacune----- \$150.00

Préparation des Minutes et opinion légale de nos

avocats sur l'émission des dites débentures 120.00

Total \$270.00

P25/B1,55

2 2 4

2

4

6

1068 - 7

MAISONNEUVE, Municipalité
Dossiers

\$80,000

*Archives Municipales
de Montréal*

Si vous vous dépos-
sédez de ce document
veuillez en **prevenir**
sans retard.

L'ARCHIVISTE

If you give away this
document, please ad-
vise, without delay
the

ARCHIVIST

BUREAU DU SECRÉTAIRE

7
Maisonneuve, 15 Mai 1902
re \$ 80000.00

1068/902 Nous, soussignés, déclarons avoir
ce jour, assisté à la destruction
complète par le feu de quatre
vingts débentures de mille pié-
tres chacune avec les carpons
y attachés parce que ces car-
pons mentionnaient un plus
fort montant qu'ils auraient
dû.

Ce fait de quoi j'ai des notes
avoué signé à Maisonneuve
ce 15 jour de mai 1902 -

Proffli Blouy & Co
D. Richer

Walter Reed

A. J. Goussard
Sec. Tris.
de la Ville de Maisonneuve

? re \$ 80,000.00
due 1 mai 1942

1068-8

8

3 Juillet 1902.

Mr. R. Reinhold,
M o n t r e a l .

1068/402

Dear Sir,-

I have submitted the account of the Canada Engraving & Lithographing Co. for the 80 bonds printed for the Town amounting to \$160.00, but the Council says that he does not see why you charge that amount for 83 coupons, having charged for our last emission of 103 bonds the sum of \$100.00.

Consequently he authorized me to ask you a reduction on that amount of \$160.00.

Hoping a prompt answer,

I remain,

Yours very truly,

Sec.-Treas.

of the Town of Maisonneuve.

Rec'd 8 JUL

JEFFREY H. HURLAND,
PRES. & MANAGING DIRECTOR.

ANDREW MACPHAIL, M.D.
VICE-PRES.
ALL BUSINESS COMMUNICATIONS SHOULD BE ADDRESSED TO THE GENERAL MANAGER.

W. BRISBANE,
SECV.-TREAS.

The Canada Engraving & Lithographing Co. Limited.

ARTISTIC COLOR PRINTERS

PHOTO LITHOGRAPHING ZINC ETCHING

ELECTROTYPING

SUCCESSORS TO
THE BURLAND LITH. CO.
CANADA BANK NOTE CO. &
LITHO. & PRINTING BRANCH
OF BRITISH AM. BANK NOTE CO.

OFFICE & WORKS,
9 BLEURY STREET.

1068/902

Montreal, July 5th, 1902

M. G. Ecrement, Esq.,
Maisonneuve, P.Q.

Dear Sir:—

In reply to yours of the 3rd inst. I beg to say that with the exception of the dates the entire old engraving was used in the previous issue, whereas an entire new face had to be made for the present issue which accounts for the additional charge.

Trusting this explanation will be satisfactory to the Council.

I remain

Yours truly,

W. Brisbane

Empress plates

P25/B1,55

2 2 8

Librairie Beauchemin

149/6

(à responsabilité limitée)

Librairie-Imprimerie-Reliure.

Nos. 256 et 258 Rue Saint Paul,

Montréal, (Canada), 15 juillet 1903

1068/903

A Messieurs les Membres
du Conseil de Ville de Moncton

Messieurs

Nous vous imprimons
100 Copies de débenture de 80 Comptes
pour soixante dollars \$60⁰⁰ et
nous vous donnerons 100 Copies litho-
graphiques pour soixante-dix dollars.
Espérant que ces prix vous
conviendront nous demeurons

Vos tout dévoués

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN (A Resp. Limitée)

J. B. V.

CONSOLIDATED

WORKS, 284 PARTHENAIS ST.
TELEPHONE EAST 493.

1932.

Lithographing and Manufacturing Company

LIMITED.

SUCCESSORS TO
THE CANADA ENGRAVING AND LITHOGRAPHING COMPANY
THE UNION CARD AND PAPER COMPANY
AND CAMERAS LIMITED.

OFFICE 9 BLEURY ST.
TELEPHONE MAIN 3246.

Mr. Ecrement. Sec. Treas. **MONTREAL,** Nov. 28/10- 19

Town of Maisonneuve.

ced. Ontario & Desjardins Ave.,

Dear Sirs

We beg to acknowledge the receipt of your esteemed order as follows

Description

BONDS :-

\$ 222,577.⁰⁰

1168/910

Lithographing in Black and Green.

445. Bonds. 2 sheets bound at top.

80-Coupons.

Coupons. Interest 4-1/2%. Coupons \$500.00 each.

Each coupon \$11.25. Payable sum annually.

Proof to be submitted.

Delivery

Terms

Soliciting a continuance of your favors.

We remain

Yours truly,

CONSOLIDATED
Lithographing and Manufacturing Co. Ltd.

C. Hubling

ALL AGREEMENTS CONTINGENT UPON STRIKES,
ACCIDENTS, OR OTHER CAUSES BEYOND OUR CONTROL.

P25/B1,55

2 3 0

2 4 6

CONSOLIDATED WORKS, 284 PARTHENAIS ST. 675.
 TELEPHONE EAST 493.
Lithographing and Manufacturing Company
LIMITED.

OFFICE 9 BLEURY ST.
 TELEPHONE MAIN 3848.

SUCCESSORS TO
 THE CANADA ENGRAVING AND LITHOGRAPHING COMPANY
 THE UNION CARD AND PAPER COMPANY
 AND CAMERAS LIMITED.
PLATES, STONES & DIES ARE ENGRAVED ONLY WITH THE DISTINCT UNDERSTANDING,
 THAT THEY REMAIN THE PROPERTY OF THIS COMPANY. SKETCHES WILL BE CHARGED FOR.

Town of Maisonneuve. MONTREAL, April. 6th. 19 11.

c/o. Mr. Ecrement. Town Hall.

Dear Sirs

*We beg to acknowledge the receipt of your
 esteemed order as follows*

Description BONDS :- 1139
500
567500

1068/911 Lithographing 1139 Bonds. of \$500. each.
 40-year. For the :- "Town of Maisonneuve."
 Bound as sample-
 Sketch and proof to be submitted-

Delivery AS soon as possible.

Terms AS usual.

*Soliciting a continuance of your favors.
 We remain
 Yours truly.*

CONSOLIDATED
 Lithographing and Manufacturing Co. Ltd.

ALL AGREEMENTS CONTINGENT UPON STRIKES,
 ACCIDENTS, OR OTHER CAUSES BEYOND OUR CONTROL.